# Éléments d'architecture

Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan). Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique.



## Serge Cassen

Christine Boujot, Jacobo Vaquero

P. Anderson, C. Audren, J. Defaix, M.F. Dietsch-Sellami, F. Herbaut, L. Gaudin, P. Gouletquer, P. Grouber, J.N. Guyodo, P. Lanos, A. Le Boulaire, G. Marchand, D. Marguerie, L. Menanteau, E. Mens, T. Piel, G. Quérré, Y. Pailler, E. Yven, F. Valoteau.



Mémoire XIX - 2000



## Éléments d'architecture

Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan).

Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais.

Propositions pour une lecture symbolique.

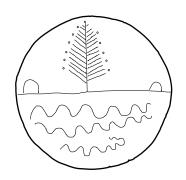
Sous la direction de

Serge Cassen

avec Christine Boujot et Jacobo Vaquero

en collaboration avec

P. Anderson, C. Audren, J. Defaix, M.F. Dietsch-Sellami, F. Herbaut, L. Gaudin, P. Gouletquer, P. Grouber, J.N. Guyodo, P. Lanos, A. Le Boulaire, G. Marchand, D. Marguerie, L. Menanteau, E. Mens, T. Piel, G. Quérré, Y. Pailler, E. Yven, F. Valoteau.





ISSN 1159-8646 ISBN 2-909165-43-4

Publié avec le concours

#### Patricia ANDERSON:

Directeur de recherche au CNRS, Centre de Recherches Archéologiques (CRA), 250, rue Albert Einstein, Sophia Antipolis, 06560 Valbonne (anderson@cra.cnrs.fr)

#### Claude AUDREN:

Chargé de recherche au CNRS, Université de Rennes I, Laboratoire de techtono-physique, Institut de Géologie, Av. Gal Leclerc, 35042 Rennes Cedex (Claude, Audren@univ-rennes1.fr)

## Christine BOUJOT:

Responsable d'opérations AFAN, Chargée de cours, Collaborateur UMR 6566 CNRS, Protohistoire Européenne, UMR 7041 "Archéologies et sciences de l'antiquité" Maison de l'archéologie et de l'ethnologie, 21 allée de l'université, 92023 Nanterre Cedex (christine.boujot@wanadoo.fr)

### Serge CASSEN:

Chargé de recherche au CNRS, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 Nantes Cedex 3 (serge.cassen@humana.univ-nantes.fr)

## Jérôme DEFAIX:

Doctorant, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3 (jerome.defaix@voila.fr)

#### Marie-France DIETSCH-SELLAMI:

Chercheur associée, UMR 6566 du CNRS, Civilisations Atlantiques et Archéosciences, Université Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, Bâtiment 25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex (sellami@europost.org)

## Frédéric HERBAUT:

Doctorant, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 NANTES Cedex 3 (Fherbaut56@aol.com)

#### Loïc GAUDIN:

Doctorant, UMR 6566 du CNRS, Civilisations Atlantiques et Archéosciences, Université Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, Bâtiment 25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex.

## Pierre GOULETQUER:

Chargé de recherche au CNRS, Université de Bretagne Occidentale, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, chercheur associé UMR 6566 CNRS. B.P. 814, 29285 Brest Cedex

## Pierre GROUBER:

70, rue du Dr. Vaquier, 93160 Noisy-le-Grand (pgrouber@club-internet.fr)

#### Jean-Noël GUYODO:

Doctorant, UMR 6566 du CNRS, Civilisations Atlantiques et Archéosciences, Université Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, Bâtiment 25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex (jn.guyodo@infonie.fr)

#### Gwenaelle HAMON:

Doctorante, UMR 6566 du CNRS, Civilisations Atlantiques et Archéosciences, Université Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, Bâtiment 25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex (gwen.hamon@infonie.fr)

## Philippe LANOS:

Chargé de recherche au CNRS, Laboratoire d'Archéomagnétisme. UMR 6566 et UMR Géosciences-Rennes. Équipe de Géophysique, Université Rennes 1, Campus scientifique de Beaulieu, Bâtiment 15, CS 74205 - 35042 Rennes Cedex (philippe.lanos@univ-rennes1.fr)

#### Antoine LE BOULAIRE:

Étudiant en DESS, Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 Nantes Cedex 3

## Gregor MARCHAND:

Chargé de recherche au CNRS, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 Nantes Cedex 3

(gregor.marchand@humana.univ-nantes.fr)

## Dominique MARGUERIE:

Chargé de recherche au CNRS, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Université Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, Bâtiment 25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex (Dominique.Marguerie@univ-rennes1.fr)

#### Loïc MENANTEAU:

Chargé de recherche au CNRS, Geolittomer (UMR 6554 du CNRS), Université de Nantes, B.P. 81227, 44321 Nantes Cedex 3 (menanteau.l@humana.univ-nantes.fr)

#### **Emmanuel MENS:**

Doctorant, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 Nantes Cedex 3 (emmanuel.mens@voila.fr)

## Thierry PIEL:

PRAG en Histoire ancienne, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 Nantes Cedex 3

## Guirec QUÉRRÉ:

Ingénieur de recherche au CNRS, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Université Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, Bâtiment 25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex (guirec.querre@univ-rennes1.fr)

#### Yvan PAILLER:

Doctorant, Université de Bretagne Occidentale, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Collaborateur UMR 6566 CNRS. B.P. 814, 29285 Brest Cedex

#### Estelle YVEN:

Doctorante, Université de Bretagne Occidentale, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Collaborateur UMR 6566 CNRS. B.P. 814, 29285 Brest Cedex

## François VALOTEAU:

C.A.I.R.N. (Centre Archéologie Initiation et Recherche Néolithique), rue Courolle 85440, 85440 Saint-Hilaire-la-Forêt (FRAVALOT@compuserve.com)

## Jacobo VAQUERO:

Chargé de cours, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 Nantes Cedex 3 (jacobo.vaquero-lastres@humana.univ-nantes.fr)

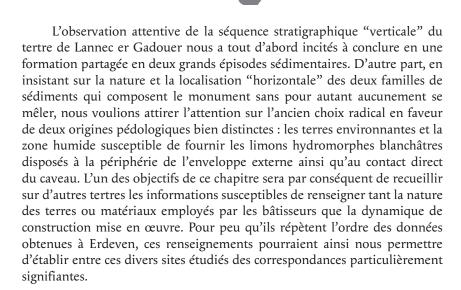
#### Site internet du Laboratoire:

http://palissy.humana.univ-nantes.fr/LABOS/UMR/serveur/labo\_copie.html



# CONSTITUTION SÉDIMENTAIRE DES TERTRES

Christine BOUJOT Serge CASSEN



À l'occasion des différentes propositions avancées pour modéliser le procès de développement des architectures funéraires, mention fut régulièrement faite de ce trait distinctif aux tertres morbihannais : les "vases" que décrivent les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle à l'intérieur de tous les tumulus géants. C'est donc logiquement par un bref aperçu des anciens

récits que débutera ce chapitre, soit pour estimer à leur juste valeur la qualité des observations trop souvent discréditées au motif que ces travaux n'offrent pas les exigences méthodologiques actuelles, soit pour rappeler des témoignages précieux se rapportant à certains gisements aujourd'hui détruits, l'enveloppe externe étant malheureusement la plus fragile quand elle n'oppose pas aux démolitions conscientes ou inconscientes l'obstacle des pierres entassées du cairn. L'ouverture bibliographique aux registres étrangers à notre zone de compréhension permettra enfin de saisir les régularités d'un phénomène observé bien au-delà de la Bretagne, en des contextes historiques décalés, de sorte qu'il apparaîtra légitime de s'interroger un jour sur les raisons plausibles ayant motivé de tels choix.

## I. REPÈRES DANS L'HISTOIRE DES RECHERCHES

Influencé par la terminologie des Antiquaires anglo-saxons, Maudet de Penhouët propose en 1814 de distinguer en Bretagne les *barrows*, lorsque la butte est formée de terre et revêtue de gazon, et *cairn*, ou *carnedd*, lorsqu'elle est composée de pierres perdues. Voilà donc le contraste des composantes de l'enveloppe externe clairement établi, et peu importe pour

l'heure si dans ces premiers tertres identifiés se mélangent ceux du V<sup>e</sup> millénaire et les tumulations parfois si semblables du Bronze ancien.

Intrigués par les colorations blanches ou jaunâtres à passées grises et par la finesse des sédiments, la plupart des observateurs décriront ceux-là sous le terme de "cendres" comme l'écrit par exemple Mahé en 1825 : à Nivillac, sur l'étranglement formé par les rives escarpées de la Vilaine avant son débouché sur le Mor Bras, l'auteur signale quatre tertres allongés, mesurant un peu plus d'un mètre de hauteur, dont les dimensions dans cette suite progressent suivant l'ordre de leur positionnement ; ils sont constitués de "cendres", le terme désignant des sédiments pulvérulents à l'image des résidus clairs et fins de combustion. Des "cendres" encore s'inscrivent sous une couche de coquillages dans le tertre de Créavaud (Luduec, Gréavo...) dans l'île d'Arz en plein golfe du Morbihan. Ces qualificatifs se conforment d'ailleurs aux appellations populaires qu'illustrent bien en l'occurrence les toponymes Luduec (Arz), Kerlutu (Belz), Kerlud ou Mané Lud (Locmariaquer), "la montagne de cendres" (contraction de ludu). Mais c'est pourtant au Mané Lud en Locmariaquer que les archéologues abandonnent ce diagnostic faux au profit du terme "vase" (Galles, Mauricet 1864) puisqu'ils identifient les sédiments comme provenant de terrains humides (vases, mélange d'argile et de sable). Mauricet fouillant en 1877 sur le long tertre de Pen Hape dans l'Île-aux-Moines (mesuré sur 75 m de long, sans avoir atteint son extrémité) rend bien compte de la "vase" (p. 94) le constituant. On se souviendra aussi que, dans un même esprit scientifique, l'époque voit l'introduction des tests chimiques sur les ossements, anatomiquement déterminés, et des analyses pétrographiques sur les roches et les perles contenues dans ces tumulus géants.

Ces mêmes auteurs ont bien remarqué que le rocher a été préalablement dérocté sous le tumulus de Mané Lud, et que ne susbsiste aucune forme usée de l'affleurement qui devait ici émerger ; la roche sous le Moustoir en Carnac fut là aussi soigneusement dénudée (Galles, Mauricet 1865). La fouille de monuments beaucoup plus modestes, dans les années qui suivent, permet de vérifier ces superpositions, à l'image du tertre de Mané Coh Clour (Carnac), dont le 1,30 m de puissance de terres recouvre un affleurement de granite, "crête naturelle de la colline" (Luco 1884, p. 21). Ces détails sont ici donnés pour rapprocher la position du tertre de Lannec er Gadouer, centré sur un léger affleurement du granite, et pour modifier

l'idée reçue (par exemple en Charente-Maritime <sup>(1)</sup>) selon laquelle le manque de pierres à l'emplacement choisi imposerait l'entassement des terres, plus aisément accessibles.

Le tertre de Penker ar Bloa en Plomeur (Finistère – Du Chatellier 1880) est allongé sur 50 m, large de 20 m et atteint 4 m pour sa plus grande hauteur ; il contenait une chambre mégalithique quadrangulaire (2 x 1,80 m) à couverture de dalle unique, mais ouverte au nord-est sans pour autant déboucher sur un couloir. Un vase chasséen original signe l'époque de construction. Mais l'auteur note bien que le niveau d'implantation des orthostates est plus haut que le sol environnant et ils reposent sur un niveau d'argile rapportée : "on a commencé par élever un tertre, pour ensuite poser dessus le dolmen qui devait servir de caveau sépulcral" (*id.*, p. 8).

Les observations précises que Martin donnera en rendant compte de ses fouilles de 1898 sur un des tertres de Kersolan en Languidic (Morbihan) sont également précieuses. Il voit en effet un coffre engagé dans un apport préalable d'argile compacte de 40 cm d'épaisseur au-dessus du sol arénisé, permettant selon lui de régler la hauteur désirée de chaque orthostate pour un meilleur support de la dalle de couverture. Sans vouloir discuter la validité de ce point de vue fonctionnaliste, reconnaissons l'existence d'un premier épisode sédimentaire suivi d'une couverture terreuse seconde englobant la structure funéraire et l'ensemble (indéfini par le rapport de fouilles) du monument dont les limites pierreuses sont bien notées par Martin.

Fouillant en 1897 le tertre du Runel en Erdeven, l'abbé Le Méné décrit un monument ovoïde allongé sur 20 m pour 2 m de hauteur, fait de "terre blanchâtre ou de vase de mer" et ceinturé d'un "muret en moellons, très peu élevé et très mal construit" (*id.*, p. 186). Trois pierres en granite au centre du tertre signent probablement la sépulture enterrée. Une relecture attentive des écrits anciens nous apprend encore que les mêmes "terres blanches" ont

<sup>(1) &</sup>quot;L'utilisation de mottes de gazon ou d'herbe n'est certainement pas un choix culturellement signifiant, mais bien plutôt la réponse à une carence totale en pierres de qualité suffisante pour une construction en pierre sèche" (Burnez, Louboutin 1999, p. 443).

été déjà vues par J. Miln sur les bords des tertres de Mané Ty Ec et Mané Pochat er Uieu en Carnac, rejoignant ainsi les observations faites à Lannec er Gadouer.

Les travaux de Le Rouzic en Morbihan donneront bien entendu matière à comparaison. En premier, citons le dolmen de Mané Gardreine (Carnac) qui est intéressant à plus d'un titre, mais dont la description rapide doit se limiter à la petite chambre circulaire (2 m de diamètre), précédée d'un court couloir (1,20 m de longueur), type d'architecture renvoyant au tout début de la séquence des tombes à couloir armoricaines. Un dallage est construit sur le fond de la chambre, non pas sur le sol primitif, mais curieusement sur 40 cm de limons hydromorphes ("vases"), ce qui est fort surprenant ; Le Rouzic ne propose à l'époque aucune interprétation.

Le sondage exploratoire qu'il entreprend en 1898 dans le tertre 2 du Moustoir, à l'est du grand monument, lui permet d'apprécier sa hauteur (2,20 m) et la constitution de sa masse, en majorité faite de "mortier" qui est ce sédiment hydromorphe dur dont les habitants de Locmariaquer useront largement pour jointoyer leurs murs de maisons au détriment du long tertre d'Er Grah... Mais à la base du tertre 2 du Moustoir, il remarque une couche de sable de 30 cm d'épaisseur, remplie de charbons, ce qui à notre sens rappelle une observation faite à Gavrinis, sous le cairn. Une épaisse couche de sable marin fut en effet notée sous le massif de contrefort de la chambre (Le Roux 1985) et retrouvée sous le dallage grâce aux sondages effectués à l'entrée du couloir ; l'ensemble étant interprété comme un apport susceptible de faciliter la manutention des matériaux. À vrai dire, pourquoi se donner autant de mal à transporter du sable marin – le rivage étant encore plus éloigné qu'aujourd'hui – alors que ce procédé ne fut pas mis en œuvre, par exemple au Petit Mont et à Locmariaquer où les dalles sont de modules voisins ?... Pour mieux avancer en ce domaine, il nous semble alors préférable de revenir aux notations anciennes.

Closmadeuc s'attache dans plusieurs publications à comprendre quelques traits singuliers propres à la topographie du cairn de Gavrinis, recherchant les rapports qui existent entre le monument et le sol naturel (1864), proposant une coupe longitudinale du monument (1886) grâce à laquelle on saisit que la chambre et le plancher de la "galerie" ne reposent pas directement sur le rocher, mais qu'il y avait là un intervalle sédimentaire

dont Mérimée avait déjà par le passé sondé la profondeur, par sa canne glissée et enfoncée entre le dallage <sup>(2)</sup>... Là, un mélange de terre et de sable marin contenant différentes espèces de coquillages (1885) fut identifié dans tous les sondages (confirmé, comme on l'a vu plus haut, par les fouilles menées un siècle plus tard, sous le massif pierreux de maintien à l'arrière de la chambre) et sur une puissance maximale de 1 m. Tout concourt à nous convaincre, en définitive, de l'existence d'un tertre bas, piégé sous la construction du cairn, exactement à la manière des stratigraphies de constructions observées au Petit Mont, à l'entrée du golfe (tertre daté du milieu du V<sup>c</sup> millénaire, édifié avant les différentes tombes à couloir superposées – Lecornec 1994). Une fosse creusée dans le substrat, fossilisée par la construction de la muraille <sup>(3)</sup>, prouve la réalité d'une occupation antérieure à la construction du cairn de Gavrinis.

Revenons à Le Rouzic. Il entreprend en 1901 la fouille de petits tertres bas (0,80 m) et circulaires (10-12 m de diamètre) à proximité du phare de Kernavest, à Saint-Philibert (Morbihan). Constitués de terres "jaunes", sans structure mégalithique en leur centre, ils recouvrent cependant une accumulation cendreuse compacte que l'on rapprochera aussitôt des observations faites par Lecornec qui fouillera à Lomer en Pénestin (Morbihan) un monument semblable. Ici, à l'embouchure de la Vilaine, quatre sondages restreints affectèrent un tertre de 20 m de diamètre et 0,50 m de hauteur, sans toutefois isoler de structure funéraire au-dessus du sol (était-elle souterraine ?), mais en remarquant un "gâteau" cendreux au centre de l'édifice dans lequel un prélèvement permit une analyse radiocarbone datant le combustible de la fin du Mésolithique ou du Néolithique ancien (Gif-6027 : 6210 ± 90 BP ; 5370, 4930 av. J.-C.).

Dès lors, dans les publications qui vont se succéder jusque vers les années trente, Le Rouzic rassemble nombre d'observations marquant le

<sup>(2) &</sup>quot;Si on suppose une coupe verticale du monument, et qu'on recherche les rapports qui existent entre lui et le sol naturel, on s'assure que le plancher de la galerie ne repose pas directement sur la montagne, mais qu'il y a un intervalle qui a attiré l'attention des archéologues" (Mérimée 1836, p. 11).

<sup>(3)</sup> C'est d'ailleurs, par l'intermédiaire d'un modèle graphique, au cœur de l'horizon chronologique antérieur à la tombe à couloir (Castellic ancien) que nous proposions de classer la céramique à pastilles recueillie sur le sol de façade (Boujot, Cassen 1992).

contraste de constitution sédimentaire des tertres qu'il inventorie parfois à proximité immédiate de tombes à couloir, comme sur le sommet de la pointe du Couedic ainsi que sur la pente ouest de la pointe de Toulvern (1902) en Larmor-Baden (Morbihan).

Quand il fouille en 1910 le "tumulus à murailles circulaires" du Notério (Carnac), ses relevés de terrain intriguent le lecteur par la stratigraphie du cairn qu'il restitue, puisque celui-ci s'appuie en grande partie sur un apport de terres jaunes compactes, de 30 cm de puissance, dans lesquelles sont creusées les fondations des orthostates de la tombe à couloir, tandis qu'une part des murs d'enceinte est également bâtie sur ce tertre primitif. La question est donc de savoir si cette tumulation basse constitue, avec les deux coffres inclus et la pierre dressée plantée vers l'arrière, un monument antérieur sur lequel aurait pu être construit le cairn actuellement visible.

La question nous semble encore d'actualité quand Le Rouzic ouvre dans les années 1897-1898 le tumulus de Mané Lavarec sur la même commune (fig. 57). La tombe à très court couloir et chambre circulaire, typologiquement ancienne, est décalée au sud par rapport au corps de son enveloppe circulaire (le plan également inédit levé par Lukis en 1866 est en tout point identique). Les notes adressées au ministère en 1927 sont cependant explicites sur le sujet et la coupe stratigraphique relevée à cette occasion fort démonstrative pour expliquer l'anomalie. Deux petits coffres (moins d'1 m d'envergure) couverts par des dalles inclinées formant une voûte sont inclus dans une masse de terre jaunâtre formant en réalité un premier tertre de 4 sur 3 m constitué, en sus de cette base jaunâtre, d'une couche pierreuse elle-même englobée dans une couche gris-cendreuse. Un troisième coffre à peine plus important est formé de cinq dalles plantées de chant que fermait cette fois une dalle massive et non plus une voûte de dalles superposées; ce coffre est stratigraphiquement secondaire par rapport au tertre précédent et contenait une lame de silex et quelques tessons.

En 1922, en collaboration avec M. et S.-J. Péquart, il entreprend l'exploration du tumulus 2 du Manio (Carnac) et de ses deux coffres. Nous employons à dessein ce vocable, car il s'agit bien cette fois d'un mélange différencié de terre et de pierre : l'enveloppe externe est composée tout d'abord d'une chape d'argile rapportée, recouverte ensuite d'une solide

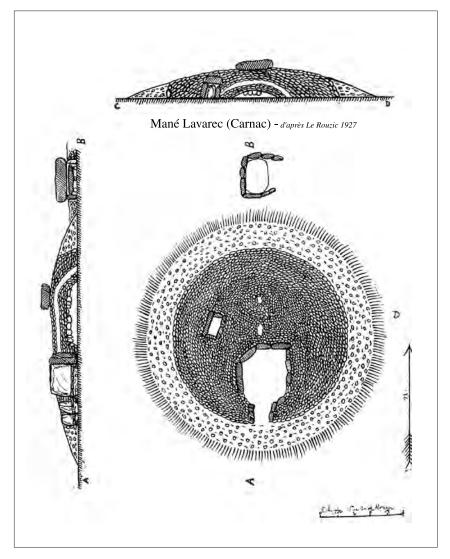


Fig. 57: Mané Lavarec, plan Le Rouzic.

couche de pierres placées la pointe en bas. Deux ans auparavant, ses activités l'avaient porté sur le tertre 5 de la même grande nécropole du Manio "exclusivement formé de terre glaise apportée des bas-fonds voisins"; les limites sont construites en pierres dressées et murailles grossières. La plus imposante structure funéraire interne, aux veux du fouilleur (Le Rouzic 1933-1934), est la n° 14 qui rassemble, au sein d'un petit cairn circulaire de 5 m de diamètre, un espace limité par des dalles posées de chant et mesurant 1,10 m par 0,80 m pour 1,20 m de profondeur, soit la hauteur du tertre à cet endroit. Dix blocs debout ceinturent cet espace vidé de son contenu par une fouille ancienne. Mais un détail important doit ici être rapporté, car Le Rouzic n'en fera plus mention qu'une seule fois : en effet, l'ensemble du "coffre" ne reposait pas sur le sol naturel comme on devrait s'y attendre, et à l'image des faits ailleurs observés dans le tertre, mais sur une couche de terre de 0,35 m de puissance, distincte du sol d'origine, reconnue sur l'ensemble de la surface atteinte par la fouille. Il est ici difficile de ne pas établir une analogie structurale avec ce qui fut décrit à Lannec er Gadouer, même si les ressemblances ne sont pas exactes ; dans un cas comme dans l'autre, reconnaissons l'existence première d'une masse terreuse au centre du monument.

Un fait identique est d'ailleurs rapporté dans un des derniers travaux effectués par Le Rouzic (1938) avant sa mort. Le coffre en forme de "fer à cheval" d'1,90 m par 1,20 m, entièrement dallé, du troisième tertre allongé de Mané Granvillarec (Carnac) était implanté sur une épaisse couche de "mortier" de 50 cm de puissance qui laisse supposer une organisation du sépulcre plus complexe et sans aucun doute similaire aux structurations précédentes.

Deux épisodes sédimentaires se succèdent encore dans le tertre de Saint-Germain en Erdeven, mais enrichis cette fois de l'inclusion de deux sépultures en pierre superposées qui singularisent le monument (**fig. 146**). Les fouilles de Lukis en 1877 amèneront la découverte des restes castellic étudiés dans cet ouvrage (*La collection Chaplain-Duparc*), mais seul le relevé opéré par Le Rouzic en 1926 permet de comprendre la stratification des deux phases de construction.

La fouille, l'exploration des archives et de la littérature a permis de rassembler quelques relations récurrentes relatives à la constitution

sédimentaire des tertres, d'où ressortent malgré tout des informations ténues sur les séquences stratigraphiques de construction, et, partant, si rien n'est ainsi négligé, sur une possible chronologie interne. La matière employée, si reconnaissable parfois comme les terres blanches (kaoliniées ou à diatomées) des zones humides, est de surcroît un trait commun qui autorise, en dehors de cette aire de compréhension régionale, de rapporter telle ou telle destruction au même domaine de référence (4). Au-delà de la Bretagne, une attention semblable permet de relever de nouveaux points communs. Dans l'inventaire et la description des monuments mégalithiques de la Touraine que Bourez entreprend de publier en 1894, il est bien distingué ce qui différencie les mottes féodales des tumulus préhistoriques : ces derniers sont le plus souvent constitués d'un noyau de pierres recouvert de terres très compactes et imperméables par le fait qu'elles étaient extraites de marécages et du lit des rivières ; il cite pour l'exemple le tertre de Cléréles-Pins, long de 70 m et haut de 4 m, construit selon une orientation estouest, dont la forme allongée et basse empêche de le confondre avec une motte féodale. Nombre de ces tumulus ne seront pourtant pas repris dans les inventaires modernes (Cordier 1963).

Fouillant la tombe à couloir de La Hougue Bie à Jersey, Baal, Nicolle et Rybot notent un apport de terres et de pierres qui constituent le tumulus auquel se mélange une grande quantité de coquillages essentiellement accumulés au-dessus des dalles de couverture de la chambre (*Patella athletica et vulgata – id.* 1925). Cette autre manière de composer et d'élaborer le remplissage pose l'intention du geste, car nous savons que si les ossements se conservèrent dans les différents cabinets de la tombe, c'est très probablement en raison de la neutralisation du PH des terres acides par ces apports d'éléments carbonatés. Or, un tel phénomène renvoie sans conteste à la pratique observée en marais de Brière où les tertres circulaires bas, en particulier ceux de La Butte des Pierres, sont couverts d'une carapace de nodules calcaire pris sur de petites anomalies géologiques régionales (dans

<sup>(4)</sup> Exemples : le tumulus de Poulbrenn à Plaudren dans le Morbihan, qui avait encore 3 m de hauteur en 1825, et qui était constitué de terres et de pierres blanches (Guérin 1936) ; la nécropole récemment détruite du Bois de Boule à Pipriac en Loire-Atlantique en témoigne encore (Boujot 1997).

un rayon de 6 km) qui ont également permis de neutraliser la couverture sédimentaire issue d'un substrat acide à base de leuco-granite (nous sommes en plein massif Armoricain) ; d'où cette fois encore la conservation des ossements humains (Boujot *et al.* 1998b et à paraître). Le tertre de Créavaud dans l'île d'Arz (à l'intérieur du golfe du Morbihan – Mahé 1825) comporte aussi une couche de coquillages dans un amoncellement de limons grisblanc de l'action conjointe desquels les ossements furent préservés. Plus fondamentalement, ne sommes-nous pas contraints d'envisager la préservation des ossements dans les monuments d'Er Grah, Mané Lud, Saint-Michel, Tumiac, Le Moustoir, loin des rivages qui permettent habituellement ces préservations grâce aux sables coquilliers de l'environnement immédiat, comme autant de preuves de conceptions architecturales, d'un dessein ferme et prémédité dont ces limons hydromorphes seraient la part visible ?

Finissons le tour d'horizon dans l'histoire des recherches avec le tumulus de Kerdrafic en Plomeur (Finistère - Bénard 1929) qui donne l'occasion d'observer d'autres accumulations, ici encore additionnées en deux phases distinctes. Ce monument retient tout d'abord l'attention par la découverte ancienne en son milieu de belles haches en silex bleu importé, rares, auxquelles s'est récemment ajouté un autre spécimen en roche verte "d'apparat", fabriqué sur un patron identique à celles-là (5) (bords à pans biseautés – Giot 1996). Le monument est d'une architecture incertaine avec des élévations conservées sur près d'une douzaine de mètres de long ; Bénard parle d'un mélange de pierres et de terre, mais il ne fait que reprendre un relevé stratigraphique de l'abbé Favret en définitive assez précis, où la terre noire domine (80 cm), surmontée d'une couche de sable (40 cm), puis d'un horizon humique (10 cm). Quatre dalles à plat sont regroupées à l'interface entre les deux premières unités sédimentaires, dont certaines marquées de cupules ; une hache en fibrolite fut ramassée à leur contact (6).

Ainsi donc, avons-nous résumé en quelques exemples choisis les grandes tendances émergeant des tertres sud-armoricains parmi les moins spectaculaires :

- phases de constructions n'excédant pas deux apports contrastés de sédiments ;
- choix répété en faveur de limons hydromorphes.

En raison de ces qualités meubles intrinsèques, peu de monuments subsistent aujourd'hui pour contrôler les affirmations anciennes ou développer des procédures archéométriques de vérification ; Lannec er Gadouer était l'un des derniers, comme ceux des Landes de Lanvaux sondés par Gouezin qui a confirmé les faits... C'est aussi parce qu'un monument comme celui de la Ville Ruault en Bréhan-Loudéac (Morbihan) était en terre que les paysans l'aplanirent pour en étaler les sédiments, nous explique Marsille avec regret en 1931, dans le cadre d'une pratique d'amendement des parcelles cultivées qui se développa au début du XX<sup>e</sup> siècle ; c'est aussi la raison heureuse pour laquelle la sépulture en encorbellement, nichée dans un petit cairn, apparut enfin au grand jour, pleine de trois anneaux-disques...

## II. PETITE INCURSION À L'INTÉRIEUR DES TERTRES NÉOLITHIQUES OUEST-EUROPÉENS

Nous évoquerons ici en priorité quelques cas rencontrés en France, en Angleterre et en Espagne, choisis pour les correspondances fructueuses qu'ils offrent aussi bien avec le modèle d'Erdeven qu'auprès des contextes nordaméricains mentionnés en fin de chapitre. Mais on aura soin avant cela de reconnaître les traits similaires que réservent des monuments plus récents : autour de l'allée couverte du Reclus à Bonnay (Marne), unique en son genre puisqu'elle est construite à la surface du sol et non pas enterrée en tranchée, furent ramenés des sédiments formant un tertre ne protégeant que les parois latérales ; trois couches se succèdent : de l'argile noire de marais, de l'argile

<sup>(5)</sup> La lame est une roche cristalline métamorphique fine et basique, d'origine alpine, ce qui permet désormais au plan chronologique de bien situer le type en question.

<sup>(6)</sup> L'ensemble de cette "structure", qui donne l'apparence d'avoir été démantelée, est d'après le croquis de terrain, manifestement excentrée par rapport à la courbure réfléchie par la limite occidentale du tertre; les deux haches en silex surpoli furent récoltées à quelques mètres de là, à l'angle d'un hangar construit au beau milieu du monument primitif. Il faut leur ajouter un long "galet-bâton" de 30 cm en chloritoschiste vert (série des micaschistes grauwackeux du nord de la baie d'Audierne, selon P.-R. Giot), objet singulier auquel il fut déjà fait mention à propos du spécimen recueilli au creux de la fosse 2 placée sous le tertre d'Erdeven. Le dessin très particulier des lames de haches semble cantonner cette production au sud-Finistère (six cas), bien qu'un proche exemplaire en silex soit décrit à Guernesey (La Hougue Bouillon).

blanche (peut-être hydromorphe), enfin une chape de moellons de meulière (Bailloud 1974). Voici derechef une suite récurrente que les tumulus du Bronze ancien de Bretagne ne contrediront pas ; d'où l'idée qu'un élargissement des interrogations pourrait un jour se concevoir pour tirer davantage de régularités d'une vision diachronique moins frileuse...

En attendant ces ouvertures, revenons à l'existence même du tertre. Les nécropoles Cerny du bassin de l'Yonne en apportent tous les indices souhaitables malgré l'arase poussée que ces terrains ont subie depuis des millénaires. La preuve de l'existence ancienne des tertres est donnée à Passy (Duhamel *et al.* 1997) par des couches résiduelles sur les monuments 9 (20 cm), 10 (25 cm de sable) et 11 (20 cm) ; la dissymétrie observée dans le comblement du fossé du monument 15 plaide aussi en faveur d'un ancien tertre ; le comblement du fossé du monument 20 désigne également une provenance de matériaux depuis l'intérieur. La sédimentation des sépultures est décrite marnée avec des zones claires, mais ne renseigne guère plus.

À l'inverse, les monuments normands ne seraient pas en élévation au motif qu'aucun limon hydromorphe ne vient combler l'intérieur des fossés ; seuls seraient identifiés des talus et des fossés (Chancerel, Desloges 1998). L'argument ne paraît pas convaincant : d'une part, les instruments aratoires modernes ont réduit à une surface plane des tertres encore visibles au début du siècle sur plusieurs dizaines de mètres de long ; à Lannec er Gadouer, d'autre part, les limons hydromorphes ne sont pas inclus à la stratigraphie du fossé, ou alors mélangés aux autres sédiments et en conséquence méconnaissables à l'œil nu. Ainsi, à Rots ou Fleury-sur-Orne (Desloges 1997), les "renflements" au niveau des sépultures enterrées dans l'axe des monuments sont de bons indices de tertres, car le fossé par cette déviance marque bien un creusement après l'édification de la masse sédimentaire et sur sa limite, ainsi que nous le vérifions dans les procédés de construction en Morbihan (Coëby (7), Lannec er Gadouer) ou en Calvados même (Sarceaux – Lepaumier, Chancerel 1996).

Il faut encore rallier la Bourgogne pour conforter cette approche, en portant le regard vers les régions méridionales, exactement là où la ligne de partage des eaux nous sépare de la Méditerranée, là où les grands menhirs témoignent de la vivacité des signaux dits armoricains (crosse, serpent-cornu, hache emmanchée), sur des terrains moins propices à l'agriculture

céréalière, mieux protégés par les pâtures traditionnelles. Les tertres du Champ de la Justice à Autun (Lagrost 1992) se suivent d'est en ouest <sup>(8)</sup> sur 700 m, et parallèlement aux alignements de menhirs voisins de Saint-Pantaléon déjà connus de Déchelette. Les buttes font 50 à 60 m de long pour une hauteur comprise entre 2 et 5 m; les terres, ici aussi, ont été prélevées sur place, dans un contexte humide; des fouilles menées en 1907 conclurent à l'existence de monuments funéraires (ossements, silex et céramiques dans des accumulations de cendres et charbons dans l'axe central d'un des tertres). Comment dire mieux sinon en sondant ces gîtes prometteurs ?

Les tertres bas, allongés et insondés pour ne pas dire inédits de la forêt de Fontainebleau, présentés à l'observateur sur des patrons identiques à ceux des monuments que nous connaissons en Morbihan, n'en sont pas moins attractifs. À bien relire Mérimée (1835, p. 25), les éminences basses et allongées qu'il relève à l'ouest d'Alluyes, au sud de Chartres, avec l'indication d'un fossé en leur périphérie, qu'il compare de surcroît aux monuments de Carnac, ne pourraient-elles pas avoir laissé quelques traces pour qu'une enquête puisse un jour prochain s'y porter ?

Dans la région emblématique d'Avebury au sud de l'Angleterre, les fouilles menées sur différents tertres (*long barrow*) permettent de constater que le comblement des fossés périphériques n'est pas dissymétrique (Ashbee *et al.* 1979) ; il y a pourtant existence d'un tertre à l'aplomb de ceux-là. On ne peut donc tirer argument, comme cela a été fait à Passy/Yonne, de l'absence d'un tertre pour expliquer un remplissage symétrique. Ajoutons même qu'à Beckhampton Road <sup>(9)</sup>, dans ce même secteur géographique, le tertre allongé trapézoïdal, à deux fossés-carrières latéraux, se termine à l'est par un cercle fossoyé exactement centré sur le premier – ce qui n'est pas, bien sûr, sans évoquer la nécropole de Passy – dont le remplissage est

<sup>(7)</sup> Le tertre 231 de la nécropole a fait l'objet de sondages (Gouezin 1994a) qui permettent d'affirmer que le fossé a été creusé aux dépens du tertre – à l'instar de ce qui fut observé à Sarceaux en Normandie et à Lannec er Gadouer – et les rejets de creusement rejetés sur la masse principale du tertre, ce qui sera également observé par Chancerel à Sarceaux, mais non plus cette fois en Erdeven.

<sup>(8)</sup> Dès 1825, J. Mahé remarque d'une manière générale en Morbihan que les tertres se suivent fréquemment dans une même direction.

<sup>(9)</sup> Ce monument est daté du milieu du IV<sup>e</sup> millénaire.

différent des fossés du tertre dans la mesure où la source des matériaux pour édifier le second n'est plus locale ; ce cercle est daté du Bronze ancien et prouve encore une fois dans une mémoire collective la force d'appel et la pérennité des lieux à vocation funéraire.

Toujours dans ce tertre, une pierre de belle taille (interprétée comme masse pour enfoncer les poteaux et devant alors être manipulée par deux personnes), située à l'angle inférieur de la façade, se distingue par ceci qu'elle imposa un évitement des lignes de piquets d'une des palissades internes en charge de la structuration des sédiments ; on voit mal pourquoi une masse abandonnée aurait contraint à une telle déviance dans ces tracés rectilignes alors qu'il eût suffi de la déplacer de quelques centimètres... Il s'agit là d'un bloc volontairement laissé en cette place qui nous renvoie à la situation interne au tertre de Lannec er Gadouer pour les dalles dressées et couchées.

Tout aussi remarquable et comparable à la situation morbihannaise est la nature d'une masse bordière limitant le tertre proprement dit de Beckhampton Road ; il s'agit d'un gravier calcaire, fluide et blanc, mais très compact et très dur à la fouille. Pour les auteurs, il n'a pu être travaillé que si des conditions humides ont facilité et présidé à son extraction et à sa disposition. Des correspondances s'établissent d'ailleurs d'elles-mêmes avec la structuration sédimentaire de monuments plus récents : dans le Wiltshire, un tertre est limité par deux fossés circulaires dont les contours sont composés de craie blanche, en total contraste avec le reste du remplissage (Christie 1967). La première phase (Campaniforme) comporte une tombe en fosse encerclée par un fossé concentrique et des lignes également circulaires de poteaux. La durée de fréquentation funéraire du site est d'un millénaire.

Cette durée de fréquentation est parfois décelable dans les stratigraphies de construction : le monument d'Achnacreebeag en Écosse (Ritchie 1969-1970) se compose d'un premier cairn circulaire contenant une structure mégalithique à plan fermé, l'ensemble étant dans un deuxième temps inscrit dans un autre cairn enserrant une tombe à couloir et chambre circulaire dont l'entrée du couloir fut bloquée par un amoncellement de pierres. La chambre est cependant plus élevée que le couloir, sans que l'anomalie soit expliquée...

L'étude des processus de construction d'un tertre et l'histoire du remplissage des structures excavées relèvent d'un projet déjà défendu en 1893 par Pitt Rivers qui laissa un fossé à découvert pour observer la nature et la vitesse de la sédimentation. En 1962, le programme mis en œuvre à Morden Heath et Overton Down (Whiltshire) permet d'obtenir plusieurs ordres de grandeur qu'il est utile de rappeler dans nos efforts de comparaison et avant toute spéculation sur le sujet (Ashbee, Jewell 1998). Sur le premier site, ce sont des mottes de gazon qui sont utilisées pour édifier le tertre à la hauteur de 1,80 m. En vingt ans, on observera un tassement de 50 cm et un étalement de 1,20 m au-delà des limites originelles ; le fossé, pour sa part, est rempli, toujours durant cette même période, de 30 à 40 cm de sédiments, son envergure étant de 3 m par 1,90 m de haut. À Overton Down, le matériau utilisé est un calcaire pulvérulent ; le tassement n'est cette fois que de 20 à 30 cm alors que le déplacement latéral atteint les mêmes chiffres (1,20 m). À l'intérieur du fossé, le profil d'équilibre fut atteint au bout de seize ans, et la stabilité du processus devint alors remarquable. En trente ans, le profil du tertre devait avoir atteint celui que nous connaissons...

Soulignons aussi l'origine hydromorphe des limons utilisés pour construire de nombreux tertres polonais (Midgley 1985). Arrêtons-nous encore sur le fameux tertre allongé de Barker fouillé par Liversage au Danemark (1992) : ici, la chambre B n'est pas construite sur le sol ancien, mais semble surélevée du fait qu'un faible tertre de 30 cm de haut lui sert de fondation artificielle, rappelant le premier épisode sédimentaire de Lannec er Gadouer. Cette construction se rapporte en fait à une famille de monuments très bas, enclos, sur lesquels sont ramenées de minces couches de terre. Dans ces régions toujours, ajoutons au dossier d'autres occurrences distinguables : le tertre de Asnaes, jamais labouré, conserve encore une carapace de pierres, et les pierres disposées sur les bords forment des effets de parois témoignant de palissades en bois et de mégaxyles dressés, parfois de fort diamètre, comparables aux planches extraites de troncs de chêne mesurant entre 1 et 1,50 m de diamètre, plantées autour du tertre de Folwlmire.

Enfin en Asturies, les tertres (contenant des tombes à plan fermé), en région pourtant montagneuse, sont constitués d'un mélange d'argiles de provenances diverses (quatre origines différentes reconnues à la Llaguna de Niévares, en Villaviciosa – Blas Cortina 1999a) et de pierres ; ils sont géné-

ralement implantés sur une surface rocailleuse entièrement déroctée (*id.* 1992). En Galice, à l'extrémité de la péninsule, les terres extraites de zones humides ont subi un transport jusqu'aux emplacements des tertres, ce qui imposait un singulier effort d'ascension en ces pays accidentés (Vaquero Lastres 1999).

## III. QUELQUES RÉFÉRENTS ETHNOARCHÉOLOGIQUES

Les regrets émis par Marsille, confronté à la disparition progressive des tertres morbihannais, furent également ceux des archéologues œuvrant en Amérique du Nord : un grand nombre de tertres funéraires des tribus du Mississipi sont arasés par les mises en culture de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et des débuts du XX<sup>e</sup>, sous les yeux mêmes des chercheurs, les Indiens n'étant malheureusement plus de ce monde pour pleurer leurs ancêtres (Bushnell 1920). Voyons en quelques exemples (10) ce que donne une brève enquête historiographique menée sans moyen aucun, mais qui engage à poursuivre dans cette voie tellement il nous paraît assuré qu'une attention persévérante pourrait valider quelques hypothèses de départ.

Le marquis de Nadaillac est l'un des premiers à préciser, en ces terres exotiques, ce qu'il entend par tertres "tumulaires" (11) (id. 1883) : en fait, ce qui distingue les tumulations sur sépultures des tertres naturels (le soi-disant pléonasme que l'on aime aujourd'hui à dénoncer s'explique mieux par ce détour...). L'auteur est avant tout étonné de la régularité des couches constituant un monument funéraire du Lowa près de Davenport, où terres de rivière, coquilles, galets alternent au-dessus de cinq corps qu'accompagnaient une grande coquille marine importée, deux haches et une alêne en cuivre, une pointe de flèche en silex et une pipe, et curieusement une imitation d'une canine d'ours. Il signale aussi les différences de couleurs dans les terres des tertres du Minesota qui reflètent des sources distinctes, en particulier les terres blanches et jaunes extraites des zones humides et les terres rouges sur l'origine desquelles il ne se prononce pas. Ces contrastes lui semblent quoi qu'il en soit autant de marques culturelles.

Le même chercheur compare enfin les *mounds* de terre et de sable, découverts dans l'île de Vancouver, et les grands amas coquilliers (qu'il désigne par le terme de *kjökkenmödding*) de la même région auxquels il raccroche ceux de Californie par ceci qu'ils contiennent en commun les restes d'une faune sauvage et de la céramique décorée à la coquille ; mais, plus que tout, pour la raison que les deux types de gisements conservent des parties de squelettes humains ou des corps entiers en connexion, certains montrant au surplus dans chacune des cultures évoquées des signes de mort violente (flèche entre les vertèbres). Il est donc à se demander si par ces traits significatifs, nous ne retrouverions pas l'effet décrit en Brière : la conservation des ossements a pu faire l'objet d'attention soutenue et d'un savoir empirique, que les éléments minéraux offerts par le sable, les limons hydromorphes, le calcaire ou les coquillages permettaient d'accomplir.

Dans toute la région autour de Milwaukee (Wisconsin), la démonstration est faite que les nécropoles de tertres Kleitzien et Nitschke sont autant de tumulations constituées de sédiments hydromorphes provenant de zones humides parfois éloignées (McKern 1930). Dans les travaux les plus récents touchant les monuments de l'Illinois, certains auteurs vont même jusqu'à rapprocher ce fait technique précis (un apport systématisé de limons hydromorphes) des mythes indiens locaux (Cahokia) ou trans-régionaux relatant un déluge (Hall 1991). Il est convenu de dire que la plupart de ces tertres sont disposés au long du cours des rivières et des lacs, placés aussi le long des voies de passage traditionnelles.

Pour l'information du lecteur sur le sujet des tertres à l'est des Grands Lacs, peut-être sera-t-il utile d'en préciser quelques données. Gagnons, pour

<sup>(10)</sup> Nous le répétons, c'est en raison de cette conjonction rare entre des relations ethnographiques et les excavations archéologiques affectant les architectures monumentales que seront ici privilégiés autant de champs de comparaisons sur le continent nord-américain.

<sup>(11)</sup> Les longs cairns des Charentes désignés comme "tertres tumulaires" (Joussaume et al. 1998, p. 265) s'écartent bien entendu de ces définitions ; pour ne pas davantage entretenir de confusion, seule une constitution majoritairement composée de terres et limons pourra être définie par ce vocable. Étudiant les monuments d'Afrique du Nord, Camps s'accorde sur ce principe : "On réservera le nom de tertre aux tumulus constitués par un amoncellement de terre, même si des pierres entrent pour une faible proportion dans leur construction" (id. 1961, p. 76).

l'exemple, le sud du Manitoba sur lequel un chapitre ultérieur consacré à l'ocre portera le regard. La plupart des tertres sont circulaires et petits, souvent pris dans des terres "blanches" hydromorphes (Capes 1963). Les corps sont couchés sur le côté, ou assis dans la fosse ; les sépultures réduites et secondaires sont bien attestées. Le mobilier se compose d'offrandes animales (bison) et d'objets divers, certains réalisés en cuivre natif manifestant le statut particulier du défunt.

Dans la plaine North Antler, The Great Enclosure permet d'apprécier l'architecture d'un long monument trapézoïdal (70 m) formé d'un talus périphérique entourant une zone vide, orienté nord-sud, ouvert au sud. Le talus est plus élevé vers la "façade" nord. Plusieurs petits tertres sont regroupés autour du monument principal, en particulier le tertre R qui contenait une sépulture centrale en fosse remplie avec trois corps (dont un seul en connexion anatomique) et quatre crânes, accompagnés d'une céramique rouge, elle-même remplie d'ocre et de trois coquilles d'Unio. Dans la zone Antler du sud, près de Eliott Village, le tertre 6 fut construit à l'extrémité d'un talus le reliant à un autre tertre circulaire. Il manquait les mains aux deux squelettes en connexion couchés sur le côté; le crâne et les bras étaient aussi absents d'un autre corps disposé plus loin sous le tertre. Les tertres 8 et 9 sont reliés par un talus terreux, le 8 étant allongé sur 40 m et contenait à son extrémité un squelette sans crâne, déposé sur le paléosol, alors que dans la partie centrale fut découvert un squelette de bison, sans crâne également. Le tertre 9 contenait un squelette complet d'adulte, accompagné de bracelets en Unio, et d'une pendeloque prise sur le test de ce même mollusque, l'ensemble étant entouré de cinq bucranes de bison disposés en cercle autour du corps. Les tertres 11 et 12 sont aussi couplés, mais on notera ici qu'il est clairement vu que les tertres circulaires furent à l'époque édifiés sur le tertre allongé. Le tertre 12 contenait trois enfants, un jeune adulte et une personne âgée. Notons encore dans le tertre ovoïde allongé K un squelette sans crâne, seulement accompagné d'un crâne de chien.

Dans le tertre Riverview de la région est, le long de la rivière Souris, il est bien décrit la nature de la terre extraite de la fosse sépulcrale et disposée sur un côté de la fosse <sup>(12)</sup>. Certains os humains sont ici "peints" à l'ocre. Au sud de ce monument, deux tertres allongés de 40 m de long sur 9 m de large atteignent seulement 60 cm de hauteur. À proximité, les fouilleurs

remarquèrent sous le tertre de Heath, et en son centre, les restes piégés d'une "hutte" circulaire en bois entièrement carbonisée avant d'être ensevelie sous les sédiments.

Dans la nécropole Moore, le tertre C est un monument de 230 m de long terminé par des tertres circulaires. Dans l'un de ceux-ci, deux nouveaunés furent inhumés, l'un soutenu par une large *scapula* de bison. La parure est assez "riche" (cuivre) et l'on note sur le côté des petits corps un bloc de 1,50 m de haut, calé à sa base par des pierres et entièrement recouvert par le tertre.

La nécropole Star Mound, dans la plaine Pembina, s'établit sur une colline dominant la plaine. Le plus grand tertre, en forme de castor, est en réalité composé d'un premier tertre allongé recouvert par un monument d'époque plus récente qui concourt à la morphologie zoomorphe définitive. Plusieurs tombes en fosses circulaires s'alignent dans l'axe du tertre ancien; elles sont ocrées ; les corps sont couchés sur le côté ou assis, mais basculés à l'intérieur, preuve que l'espace devait être vide, hypothèse confirmée par un petit cairn construit sur une fosse, dont les pierres ont à un moment chuté à l'intérieur tandis qu'une armature de bois soutenait également cette superstructure. La tombe D est centrale mais aussi la plus profonde, à 1,50 m sous la surface ; elle est recouverte des plus grandes dalles trouvées sur le site, mais aucun corps en connexion n'y fut découvert sinon les quelques os longs de deux personnes. Des foyers et une couche d'habitation riche en restes consommés de poissons, oiseaux et bisons attestent une occupation "domestique" antérieure qui ne semble pas, aux yeux des chercheurs, le simple fait du hasard.

Enfin, dans le bassin de la rivière White Mud, le tertre Arden est à signaler pour ce couteau en fer découvert près du corps d'un inhumé, armeoutil prestigieux acquis auprès des agriculteurs ou des trappeurs européens

<sup>(12)</sup> Le résultat "archéologique" de ces creusements ne fait pas assez l'objet d'attention systématique sur le terrain. Chaque fois que le matériau n'est pas déplacé au loin, ce que l'expérience ethnographique dément le plus souvent, le phénomène doit pouvoir être décelé. De tels rejets ont été mis en évidence en 1987 sur les bords des fosses de fondation des orthostates de La Table des Marchand (à paraître); le lecteur trouvera de bonnes appréciations stratigraphiques dans Vaquero Lastres 1999.

et qui témoigne, voici 300 ans, d'un contact entre les deux types de sociétés. Non loin de là, dans le long tertre McKenzie (80 m), la terre extraite d'une fosse sépulcrale fut soigneusement étalée en demi-cercle sur son pourtour ; par ailleurs, cette sépulture dans le corps du tertre détermine une "hernie" visible sur les bords du monument.

En résumé, ces informations simplement cataloguées et, partant, relevées sans ordre préconçu, nous apportent de précieux renseignements sur :

- la dissymétrie des tertres allongés, plus larges et plus hauts à une extrémité ;
- la chronologie relative que fournit naturellement une bonne lecture des accumulations de sédiments dans les différents tertres ;
- la possibilité que les fosses sépulcrales puissent renfermer plusieurs corps, mais à propos desquels les descriptions des auteurs ne permettent de conclure ni au dépôt simultané ni à une éventuelle manipulation des os au cours du temps ;
- la reconnaissance stratigraphique des rejets de creusement ;
- la possibilité qu'un bâti en bois ait pu précéder la tumulation ;
- l'idée qu'une pierre dressée puisse être, en une phase seconde, entièrement occultée par le tertre ;
- les fosses sépulcrales évoluant souvent en espace vide, sous une superstructure en pierre ou en bois ;
- la masse des tertres qui peut recouvrir une aire d'occupation, d'activité, dont la coïncidence de localisation ne semble pas le fruit d'un pur hasard ;
- l'évitement périphérique ou "hernie" qu'une sépulture dans l'axe exact peut déterminer <sup>(13)</sup> comme si un encombrement de matériaux à son emplacement faisait déborder un premier tertre de l'alignement définitif;
- les terres extraites qui peuvent être organisées à la périphérie de la fosse sépulcrale.

Le continent australien est une seconde aire d'étude privilégiée où les relations ethnographiques peuvent doubler un traitement archéologique des structures funéraires en élévation. Les tertres sont ici limités à la zone sudouest et centrale de la région Victoria, le bassin central de Murray, la Riverina dans la Nouvelle-Galles du Sud, et enfin les Territoires du Nord; ils sont tous postérieurs à 3000 BP et leur brusque apparition vers 2500 BP coïncide avec la remontée du niveau des lacs à la suite d'une variation climatique majeure (Williams 1988).

Depuis les années 1880, on explique ces tertres comme le résultat de creusements dans le sol en vue de la préparation de foyers et de fours, puis de reprises dans ces rejets pour agencer de nouvelles structures de combustions, en sorte que se formerait au cours du temps un amas de "cendres" et de "foyers"; de tels amas sédimentaires serviraient enfin, durant la saison des pluies qui inondent les zones basses, de refuges pour s'installer au sec et développer les activités domestiques... Mais les relations ethnographiques, si elles décrivent bien la manière de préparer les fours, en particulier au moyen de pierres, ne décrivent jamais le processus invoqué par les archéologues du siècle dernier, et aucun tertre ne fut le résultat de ces pratiques supposées <sup>(14)</sup>.

À partir des années 1980, de notables avancées éclairent le sujet et permettent aujourd'hui de retenir un ensemble d'informations que nous résumerions de la façon suivante, selon les déterminations de notre enquête générale :

- les sédiments constituant les tertres proviennent majoritairement de zones humides que l'on nommera "vases" et limons hydromorphes ;
- plusieurs tertres sont manifestement construits sur des termitières préexistantes ou des renflements naturels du relief (nord de l'Australie);
- les tertres sont isolés ou associés par paires, parfois aussi regroupés en "grappe" ou alignements grossiers ; les densités vont de 1,5 à 6 tertres au km² ; les plus fortes densités semblent devoir être reliées aux sites de rassemblements ("Great Meetings") ;
- les diamètres moyens des tertres tournent autour de 20 m, mais les longueurs varient entre 3 et 150 m (Riverina) pour des hauteurs allant de 30 cm à 2 m;
- les cartes de répartitions des indices d'habitats contemporains, souvent égrenés le long des rivières et des marais, aux superficies variant entre 9 000 et 25 000 m<sup>2</sup>, s'écartent systématiquement de la distribution des tertres ;

<sup>(13)</sup> Pour être plus précis, nous pensons ici au débordement nord du petit cairn circulaire inclus dans le tumulus géant du Moustoir (Carnac) et au semblable phénomène décrit à Rots et Fleury-sur-Orne (Calvados).

<sup>(14)</sup> Notons d'ailleurs combien ce modèle interprétatif étrange fut également en vigueur aux États-Unis à la même époque, dont l'équivalent européen pourrait se nicher dans les fameux "fonds de cabane"...

- le cœur du tertre est parfois composé d'une galette cendreuse et charbonneuse formant parfois une structure argileuse en fer à cheval qui semble, à nos yeux, assez symptomatique du rejet de creusement d'une fosse; - les inhumations sont rarement décrites dans la littérature, mais elles sont indéniables et se situent sous le tertre et/ou dans les horizons supérieurs, affirmant la longue "occupation" des lieux comme l'attestent par ailleurs les dates radiocarbone qui peuvent couvrir deux millénaires.

Il s'agissait donc de reconnaître dans ces travaux lointains un ensemble de traits récurrents, dont certains d'ailleurs (pierre dressée, superposition du tertre sur une couche d'habitat, etc.) seront développés au cours de chapitres distincts, mais avec lesquels il paraît manifeste que les observations recueillies en Erdeven entrent en résonance. C'est entendu, des limites doivent être fixées à ces rapprochements ; que dire en effet de ces Mexitin (futurs Aztèques) qui résident à Tizapan, littéralement "près de l'eau crayeuse" ou encore "le lieu des eaux blanches" (Duverger 1983, p. 205), au pied d'une montagne, place inhabitée pleine de serpents, qui usent de ces terres humides pour construire leurs monticules mythiques? Débordé par la polysémie des textures et des couleurs, chacun peut sombrer dans le grotesque. Mais les pistes sont encourageantes et seule l'intégration des différents paramètres énoncés en vrac devrait permettre de remonter une chaîne d'opérations où des faits techniques se mêlent à des tendances comportementales face à la mort, moins réfractaires à la connaissance qu'on pourrait le penser.

Entasser la terre en tumulations visibles et dissociables dans l'horizon parcouru, reprendre ces mêmes objets pour en baliser leur monde, est un projet de bien des sociétés quand elles intègrent celles-là à leurs constructions de la limite. Il y avait une institution de droit coutumier en Moldavie qui exigeait que la limite du territoire devait s'établir en parcourant la frontière avec une motte de terre sur la tête, face à des jurés en règle générale au nombre de douze (Dragan 1999, p. 107) : si un homme s'est parjuré avec la motte sur la tête, sa terre devient maudite ; les vieillards sont les signes des lignées qui composent la communauté, et la motte de terre est le signe de son territoire. Il n'y a pas de meilleure image que le rite de cette opération intellectuelle qui projette la communauté sur son territoire.

Enfin, à l'origine des architectures funéraires pérennes, la terre est accumulée, non pas tant pour déclarer une hauteur qui marquerait ce territoire humain, en une verticalisation valorisante, mais afin que le matériau même soit convoqué et que l'homme puisse en répliquer un monde inversé, symétrique, homologue parfois à celui des animaux bâtisseurs, fouisseurs et enterrés. Le monticule conique porté sur la tête des danseurs bwaba au Burkina Faso est la représentation de la termitière à son origine, ou encore des collines, même celles construites par l'homme (Coquet 1995). Ce monticule des origines est la terre-matière, et son intérieur est le monde de la ruche, et des fourmis et des termites, toutes créatures proches des défunts, et l'organisation même de la société et la transformation même de la matière sont ainsi ordonnées et données à voir autant qu'à penser.

Chez les Samoyèdes de Sibérie, c'est le plongeon qui ramène du fond de l'eau un peu de vase que Num utilisera peu à peu pour construire un tertre flottant. Chez les Crow du continent nord-américain, c'est le canard qui rapporte dans son bec la boue pour édifier le tertre primordial et enfin la Terre que nous connaissons. Dans le mythe cosmogonique, l'action de l'oiseau aquatique consiste à faire passer d'un monde à l'autre, "à faire exister quelque chose sur le lieu de la frontière, à la surface de l'eau primordiale, à la jonction des deux grandes premières régions cosmiques" (Testart 1991, p. 122). Dans ce vaste phénomène humain mêlant conjonction et disjonction, où la nécessité de la distance se traduit par un processus de différenciation élémentaire, l'eau a valeur de coupure entre ciel et terre.

Dans un épisode du mythe roumain (Dragan 1999, p. 22), Dieu fait un tourteau de la terre apportée du fond des eaux. Fatigué, il s'endort, et le Diable, voulant le noyer, le pousse vers les quatre angles de la terre pour rester son seul maître. Mais tout ce qu'il réussit à faire est d'agrandir le petit tertre primordial...



# COMPARAISONS MORPHOLOGIQUES ET STRUCTURALES DES TERTRES

Serge CASSEN



## I. LA STRUCTURE DE DÉLIMITATION

Sur la commune de Tréhorenteuc (Morbihan intérieur), plusieurs "plates-formes" élevées au-dessus du sol sont remarquées dès 1853 par Fouquet ; l'une d'entre elles, bordée comme les autres de pierres debout, mesurait 40 m de long et 8 m de large. Voici une des premières mentions d'un tertre limité par un alignement de dalles dressées.

Puis, Le Rouzic opère en 1910 une distinction entre les monuments en terre à ceintures de pierres dressées et les monuments à murailles de pierres sèches qu'il pense plus récents ; mais en suggérant cette partition typologique qui ne tient pas compte en réalité des structures funéraires internes, il introduit une confusion entre les tertres les plus anciens comme le Manio 2 ou Lann Granvillarec, et ceux datés de la fin du Néolithique qui contiennent cette fois les types mégalithiques les plus évolués (sépulture à entrée latérale de Kerlescan, pour l'exemple). Cette confusion fait le pendant à l'amalgame opéré entre tumulus carnacéens et grands monuments du Bronze ancien qu'il situait sur le même échelon chronologique. Par ailleurs, la démarcation des tertres au moyen de pieux en bois n'est ni décelée ni envisagée par la théorie, alors que les auteurs anglo-saxons en délivrent la preuve maintes fois renouvelée dans le sud de l'Angleterre durant la même

période. Il faut attendre en France les fouilles de la nécropole monumentale Cerny de Passy pour que le monument 7 révèle en sa périphérie une ligne de trous de poteaux interprétée comme structure de maintien (Duhamel *et al.* 1997).

Grâce aux fouilles menées en 1960 par Grimes sur le cairn trapézoïdal allongé de Burn Ground (Hampnett, Gloucestershire) contenant une tombe mégalithique transeptée du IV<sup>e</sup> millénaire, on remarque avec intérêt que les murets externes sont curieusement assis dans une tranchée périphérique de faibles dimensions (quelque 30 à 40 cm de profondeur) limitant la totalité du monument. Mais la légère pente donnée par le versant interne du fossé de "fondation" a provoqué une inévitable instabilité des élévations en pierres sèches qui se sont rapidement effondrées, l'absence de fruit sur la muraille d'origine n'étant pas de nature à contrecarrer les poussées internes du cairn. Ce cas de figure inédit laisse entendre que le dessin au sol du monument, déterminé par le creusement d'un fossé périphérique trapéziforme, est sans doute inutile du strict point de vue de l'ingénieur, mais qu'il pourrait être un écho du mode opératoire fort commun au sein des long barrows de la tradition orientale de la Grande-Bretagne, ou mieux encore, un souvenir plus "continental" des tertres néolithiques du Ve millénaire...

### II. LE PLAN

À la diversité des modes de délimitation du tertre vient aussitôt s'ajouter la morphologie des accumulations enserrées. Le cercle s'oppose encore une fois au rectangle. Historiquement, Crawford suppose en 1925 que les tertres allongés sont une imitation de la forme donnée par les cairns contenant des chambres à couloir. Or, Piggott se demande en 1935 s'il ne faudrait pas inverser la séquence en plaçant les *earthern long barrows* avant les dolmens, sous réserve que les antécédents continentaux susceptibles de prouver l'hypothèse soient repérés et décrits.

Il nous est aujourd'hui bien difficile de bâtir une quelconque dynamique évolutive de l'architecture des masses sédimentaires externes en Armorique, sinon en suggérant à titre d'hypothèse que les petits tertres circulaires singularisés par les vases à ouverture ovalaire contenus dans leur coffre (Castellic, Kervinio, Moulin Violet) pourraient illustrer le "début" de la séquence en question. La forme des tertres Cerny dans le bassin Seine-Yonne semble par contre varier significativement dans le temps. Ici, des sépultures individuelles en coffre, non couvertes d'un édifice enveloppant, apparaîtraient vers 4800 av. J.-C., tandis que les tertres courts précéderaient les monuments plus allongés. La position des cadavres, encore en partie repliée dans l'étape ancienne, tendra vers l'allongement au fond de la structure funéraire. Clôturant la séquence, le Cerny-Barbuisse devrait pouvoir s'inscrire entre 4450 et 4250 av. J.-C. (Mordant 1997a et c).

Faute de fouilles régionales sur des monuments comparables, seul le tertre de Stainton Le Vale dans le Lincolnshire (Jones 1998) reproduit à ce jour la même forme en trapèze décelée à Lannec er Gadouer, avec cette obliquité de la façade qui entraîne la même angulation plus marquée au nord-est. L'avenir nous dira si le rapprochement avancé peut être qualifié de pertinent. Quant aux filiations possibles récemment envisagées entre l'Allemagne et la France, se fondant sur la trapézoïdalité des monuments funéraires (Löhlein 1995), elles procèdent certes d'une analogie immédiatement perceptible, mais qui, sans parvenir à une régularité convaincante de l'ensemble des paramètres architecturaux aussi bien que des données "culturelles", ne peut alors que déboucher sur une impasse, en tout cas sans dépassement des positions connues depuis déjà soixante-dix ans.

### III. LES PHASES DE CONSTRUCTION

Dans les années 30, Goichon porte sa réflexion sur un problème plus général dont on a ressenti l'intelligence en dégageant quelques structures prisonnières sous le tertre de Gadouer. Un tumulus, écrit-il, comprend deux éléments tout à fait distincts : d'une part, une construction sous-jacente, à destination funéraire, et d'autre part, des matériaux d'enveloppement. Il se pourrait en conséquence que les deux parties du tumulus ne soient pas toujours contemporaines... Si la question ne se pose guère pour les tombes accessibles par leur couloir au débouché du cairn, on se souvient par contre que pour le tertre fouillé en Erdeven une durée relative peut voir se succéder différents événements avant que la totalité de la masse sédimentaire ne vienne couvrir les structures internes et les structures souterraines.

L'observation attentive des étapes de construction, fondée sur une véritable archéologie du bâti, peut d'ailleurs amener des effets de connaissances de tout premier ordre. Ainsi à South Street près d'Avebury, fossés latéraux et palissades internes au tertre se signalent par des distinctions intrinsèques nettes plaidant en faveur de deux phases de construction ou de deux équipes aux méthodes bien différentes (Ashbee et al. 1979): s'opposent ainsi les modes d'extraction des terres et graviers, le diamètre des poteaux, la profondeur des poteaux, la régularité des lignes de piquets. Autre illustration : les coupes stratigraphiques opérées dans le tertre 3 de Pena Mosqueira (Portugal - Jesus Sanches 1987) permettent de vérifier qu'une ceinture de blocs de quartz limite en effet la masse des sédiments, mais elles laissent aussi deviner un premier amas de même nature, marqué d'un pendage très semblable des blocs, qui supposerait à nos yeux une première phase d'accumulations avant un agrandissement selon des modalités de construction identiques. Enfin, une fouille nouvelle du Manio 2 en Carnac pourrait également valider notre manière de voir deux phases de construction dans l'allongement du tertre et l'implantation d'un second coffre.

Dans ce registre, les fouilles menées dans l'Ohio, Ross County (Bushnell 1920), offrent d'excellentes possibilités de comparer des situations archéologiques extrêmes, parfois consolidées par les témoignages ethnohistoriques : un tertre allongé est ainsi le résultat d'agrandissements

## Comparaisons morphologiques et structurales des tertres

successifs, "derrière" un monument originel contenant deux sépultures enterrées sous une chape de limons blancs. Deux autres tertres recouvrant d'autres sépultures enterrées s'ajouteront au premier, par accroissement axial. Puis de nouvelles inhumations seront portées dans le corps même du monument définitif, par creusement vertical. Dans ces nécropoles, certains tertres à peine allongés comme celui de Hocking County (45 x 28 m) étaient entourés d'un fossé contigu dont les sédiments extraits étaient rejetés à l'extérieur de l'excavation ; la forme quandrangulaire, voire légèrement trapézoïdale, orientée est-ouest, s'ouvrait à l'est par une interruption dans le tracé du fossé. Une tombe semi-enterrée, construite en rondins de bois, était contenue au centre du tertre.

## IV. CREUSEMENT ET REJET

Ces extractions et ces rejets nous ramènent à l'Angleterre où, parmi les différentes modalités architecturales relevées pour les tertres fossoyés de l'âge du Bronze (Ashbee 1960), on retiendra deux grandes classes se distinguant selon que les sédiments issus du creusement du fossé d'enceinte sont rejetés à l'extérieur, ou bien à l'intérieur de celui-ci. À partir de cette distinction, deux autres occurrences sont tout aussi visibles, selon que la masse du tertre atteint ou non la bordure interne de ce fossé. Ces cas de figure exemplaires doivent être recherchés sur le terrain ; ce savoir, ces détails peu spectaculaires, mériteront à l'évidence d'être approfondis en répétant les observations de terrain. Tout le fonctionnement d'une sépulture peut dépendre de ces traces fugaces, micro-événements perceptibles dans la lecture stratigraphique et dans le maniement des sédiments par un lent décapage. Un tertre informe peut alors révéler une séquence de construction complète à l'instar des résultats obtenus en Galice (Vaquero Lastres 1999).

Tertre

# SUPERPOSITION D'UN TERTRE SUR UN "HABITAT"

Serge CASSEN



La coïncidence de lieu et de plan observée entre la courbure dessinée par les pieux en bois plantés dans le paléosol et l'emprise circulaire susjacente du caveau de Lannec er Gadouer ne relève pas du simple concours de circonstance. La lecture structurale simultanée de ces deux faits superposés fera ainsi l'objet d'un prolongement inattendu quand il s'agira d'aborder la dimension théorique, abstraite, symbolique de l'architecture et de son contenu archéologique.

Dans l'immédiat, nous aimerions insister sur quelques données similaires recueillies dans la littérature régionale et européenne, avant d'entrevoir si ces superpositions, quand elles n'apparaissent pas aussi promptes et directes que celle qu'il nous est donné de voir en Erdeven, ne sont pas le résultat de phénomènes d'ordre taphonomique, par l'effet même de la stratigraphie préservative, ou si au contraire les recouvrements observés témoignent d'une pensée et d'une action ancrées dans la durée, reliant des temps séparés par l'analyse.

### I. LES TERMES DE L'ALTERNATIVE

Les "vieux-sols" piégés sous les cairns des tombes à couloir offrent un potentiel scientifique de première importance à l'heure de résoudre certains points de chronologie, par le biais de l'ordre stratigraphique des unités lithologiques, ou quand il s'agit d'aborder le paléoenvironnement proche par les études palynologiques ou micro-morphologiques qu'ils induisent. On connaît de longue date le cas fameux des céramiques de La Hoguette recouvertes par ce cairn normand du IV millénaire; le laps de temps qui doit les séparer ne permet pas en l'occurrence d'établir un lien causal de premier intérêt. La céramique castellic piégée sous les cairns de Dissignac (Loire-Atlantique) et de La Table des Marchand (Morbihan) démontre en revanche la force de l'outil stratigraphique dans la résolution de problèmes contradictoires au sein des séquences chronologiques courtes, pour l'essentiel bâties sur des classifications typologiques.

On imagine donc aisément ce que peut représenter de fondamental la quête des contextes stratifiés similaires : si les tertres à coffre sont en majorité plus anciens que les tombes à couloir, alors couvriront-ils des surfaces pour le moins aussi anciennes ; et si les "amas coquilliers" mésolithiques ont également piégé des sols d'occupation antérieure, alors la

fouille de ces nouveaux horizons sera-t-elle à même d'apporter de précieuses informations sur une étape historique précédant la formation de la couche détritique (1).

Mais une autre donnée vient s'ajouter à la dimension de la succession verticale. Une tombe superposée à une habitation, un emplacement domestique couvrant une sépulture, font de ces rencontres autre chose que de l'imprévu ou de l'accidentel. Soit la surimpression observée par l'archéologue intègre un schéma préétabli dans le groupe social (la mort d'un hôte quelconque ou particulier implique l'abandon du bâtiment après l'enterrement in situ), soit les vestiges de la maison servent de repère topologique aussi bien que d'espace symbolique choisi pour la réalisation d'un sépulcre. Dans ce dernier cas, le temps séparant les deux projets peut être estimé, selon tous les référents ethnographiques dont nous pouvons actuellement disposer, entre quelques mois et plusieurs générations. On ne vérifie jamais (2) dans ces relations une volonté de chevauchement d'installations domestiques sur un lieu d'inhumations ou de crémations antérieures sauf, et l'exception est de taille, pour superposer une piste de danse – coextensive à "l'habitat" – en hommage aux ancêtres par ces fêtes vénérés (Hutton 1921, p. 41).

## II. LA NATURE ET LES INTERPRÉTATIONS DES OBSERVATIONS RÉGIONALES ET OUEST-EUROPÉENNES

Il semblerait que Martin soit, en 1898, l'un des premiers chercheurs dans l'Ouest à convenir d'occupations préhistoriques antérieures sous les tertres qu'il étudie. Découvrant des vestiges céramiques et lithiques sous le tertre sud de Kersolan en Languidic (Morbihan), il n'hésite pas à déclarer : "Il semble que la raison des tumulus longs a été non seulement de recouvrir une crypte sépulcrale, mais encore tout le théâtre des cérémonies qui ont accompagné les funérailles" (*id.* 1898, p. 107). Il compare dès lors le monument en question aux témoignages rapportés quelques décennies plus tôt sous le Mané Lud en Locmariaquer.

Fouillant la colline du Lizo dominant la rivière de Crac'h, Le Rouzic remarque que le tertre 2 du Lizo "recouvre les restes d'un fond de cabane paraissant avoir été circulaire, mais dont il ne reste que le foyer central" (*id.* 1933b, p. 197). Voici probablement une des références les plus explicites en Morbihan, cette fois sur le sujet précis des structures d'habitation, qui autorise une correspondance fructueuse avec la situation détaillée en 1995 à Lannec er Gadouer. De même, Jacq signale sous le tertre de Kerlescan (Carnac – Milon 1947) un trop grand nombre de foyers et de restes céramiques ou lithiques pour ne pas supposer qu'il existait sous celui-là une aire d'occupation domestique.

Conduite sur plusieurs années, l'étude attentive de l'enceinte et de la nécropole monumentale des Réaudins à Balloy (Seine-et-Marne) a permis aux chercheurs (Mordant 1997b) de renouveler ces cas d'espèces en une région moins attendue pour ses vestiges d'élévations préhistoriques... La superposition de monuments funéraires Cerny sur des habitations Rubané ou VSG demeure le trait marquant ; seul le monument VI conserve

<sup>(1)</sup> Il fut répondu en leur temps, mais en vain, à plusieurs "appels d'offres" et autres "appels à projets nouveaux" du CNRS, afin de développer ces problématiques précises, liées à la télédétection aérienne et satellitaire. La reconnaissance des couches coquillières sous les systèmes sableux littoraux peut en effet faire appel à la photo-interprétation des réflectances mise au point par nos collègues géographes (travaux de Y.-F. Thomas en Colombie) ; citons, pour mieux illustrer le propos, le cas exemplaire des amas coquilliers mésolithiques d'Oronsay, datés de 6200 BP à 5200 BP, qui recouvrent et contiennent des foyers et des trous de poteaux témoignant d'installations pérennes sur les sites (Richards, Mellars 1998).

<sup>(2)</sup> Il est bien sûr possible de citer à notre encontre maints exemples de creusement d'une tombe sous une habitation. Chez les Bagichons aux environs du Mont Elgore (Afrique de l'Est), quand on désire perpétuer sur terre la vie d'un vieillard ou d'un très jeune enfant décédé, on enterre le corps sous la maison, ou juste au-dessous de l'auvent, jusqu'à ce que vienne au monde un bébé du plus proche parent du défunt ; l'esprit du mort "passe" alors dans le nouveau-né, et l'on peut extraire les os pour enfin les disperser dans la campagne (Fraser 1911, p. 72). Dans le bas Congo, on enterre le bébé près de la maison de sa mère, jamais dans la brousse, sinon la mère serait malheureuse et n'aurait plus d'enfants. En Inde, dans le district du Bilaspore, un enfant mort-né ou qui meurt avant le rituel de purification (au bout de six jours) n'est pas conduit hors de la maison, mais sera placé dans une urne enterrée sous le porche ou dans la cour "pour aider la mère à avoir un autre enfant" (id., p. 72). Chez les Hurons, un enfant qui mourait dans les deux mois après sa naissance n'était pas traité comme les autres humains - traditionnellement disposés sur une plate-forme - mais enterré au bord d'une piste pour qu'il puisse secrètement s'introduire dans le ventre d'une femme de passage et renaître au monde... Mais on voit bien dans ces cas qu'il s'agit d'états temporaires ou de personnes sans statut fixe ou véritable, en marge des normes habituelles du traitement des cadavres dans le groupe.

## Superposition d'un tertre sur un "babitat"

néanmoins la trace d'un tertre sus-jacent, tandis qu'on remarque un mégalithe dont la coexistence avec le monument IX est sérieusement envisagée. Ici encore, l'exact chevauchement des encombrements prouve l'intentionnalité des faits observés.

Sur le site de Derrière Les Prés à Ernes (Calvados), une structure circulaire qui devait comporter une série de pieux ou poteaux en bois est sous-jacente au dessin et aux fondations de la chambre circulaire d'une tombe à couloir datée du Chasséen local (San Juan, Dron 1998). La superposition de plans similaires est incontestable, sans que la fonction première du bâti en bois ne soit cependant bien établie, à l'image de la séquence d'Erdeven (fig. 58).

Le tertre allongé de Kilham en Angleterre (Yorkshire – Manby 1976), sur lequel nous insistons par ailleurs, a permis de conserver un "vieux-sol" contenant une nombreuse industrie lithique mésolithique agrégée autour de foyers et de fosses, parfois quadrangulaires, plus souvent ovoïdes, mesurant moins de 2,50 m de diamètre. Des ossements humains épars dans ce niveau ancien font tout de même penser à une "ambiance" funéraire, bien que les auteurs ne l'évoquent pas, que reproduirait ou poursuivrait l'installation du tertre à cet endroit précis. On ajoutera aussi, à l'inventaire de ce niveau, un "dépôt" de deux chevilles osseuses de cornes d'un bovin de très grande dimension (aurochs), en tout cas d'une taille bien supérieure à celle décrite pour les bovins des niveaux néolithiques sus-jacents. La décomposition complexe des différentes phases d'occupation et de construction de Kilham est à cet égard instructive pour éclairer la situation observée en Erdeven (3) : du Mésolithique au Bronze ancien, une succession de fosses, tertres d'envergures dissemblables, fossés d'enceinte, constructions en bois finalement recouvertes, démontrent le caractère perdurable d'un lieu funéraire reconnu au-delà des partitions chrono-culturelles.

Il n'est bien entendu pas question ici de calquer, d'une situation à l'autre, une décomposition de phases ou d'interprétations structurales, mais de reconnaître le caractère pérenne des occupations suivant des orientations ou polarisations architectoniques cohérentes entre elles. C'est aussi en substance le travail d'interprétation mené par Vaquero Lastres dans les tertres galiciens, sur lequel nous reviendrons (*id.* 1999), en particulier grâce aux fouilles qu'il mène à l'échelle de la concentration d'As Pontes.

La cartographie des gisements mésolithiques reconnus au pays de Galles et celle des monuments mégalithiques sont à ce point confondantes (Taylor 1980) qu'on ne peut se défendre d'y reconnaître une solution de continuité entre les deux phénomènes de distribution. Mais c'est en Irlande que Cooney note en 1983 un nombre élevé de superpositions attestées d'habitations, ou installations plus ou moins structurées, sous des cairns de monuments mégalithiques, avant que Midgley ne souligne une trop forte proportion de earthern long barrows recouvrant des sites mésolithiques pour que cette juxtaposition ne puisse s'interpréter comme un simple, fortuit et univoque phénomène (id. 1985). Saville est le plus clair, qui œuvre sur le monument d'Hazleton en Angleterre (Gloucestershire – Saville 1989) et insiste sur les associations récurrentes des contextes mésolithiques sous des tombes de type Cotswold-Severn ; pour lui, tout concourt à ne point considérer ces superpositions comme accidentelles, et l'habitat ancien était sans doute visible par les constructeurs des tombes, ajoutant qu'il pourrait s'agir d'un rituel faisant appel aux rapports de filiation dans la population, de descendants directs... Un autre auteur (Barclay 1997) insistera sur la couche d'occupation, grossièrement circulaire, située exactement sous ce cairn trapézoïdal d'Hazleton et dans la zone centrale, mode et forme d'occupation du sol qui ne semblent pas du tout une position contingente à ses yeux mais qui, au contraire, lui rappellent la disposition géométrique

<sup>(2)</sup> Insistons en ce cas sur les faits pouvant être résumés dans l'énumération suivante :

<sup>1 -</sup> sur un sol d'occupation mésolithique, un premier tertre bas est édifié entre deux fossés parallèles; les auteurs, néanmoins, ne se prononcent pas sur ce qu'il pouvait recouvrir;

<sup>2.1 -</sup> après que ces structures excavées de peu d'envergure aient été comblées par l'inévitable érosion du temps, une structure de poteaux quadrangulaire vient encadrer deux fosses (5 et 6) elles-mêmes comprises entre les deux fossés primitifs ;

<sup>2.2 -</sup> construction du banked burial structure, puis des fosses 1 à 4, et enfin d'une "avenue" de poteaux à l'est ;

<sup>2.3 -</sup> construction de la longue maison funéraire en bois entourant la zone funéraire (date à 4830 BP) ;

<sup>2.4 -</sup> l'enclos est recouvert par un tertre constitué des rejets des carrières ouvertes sur les côtés, limité par une palissade dont les angles formés à l'ouest montrent un dessin très proche du fossé Castellic récent recoupant le tertre de Lannec ;

<sup>2.5 -</sup> incendie de la maison mortuaire (ou plutôt, à notre avis, de la palissade limitant le tertre), suivi du prolongement du tertre vers l'est ;

<sup>3 -</sup> inhumations campaniformes dans la masse du monument, puis creusement d'un cercle fossoyé autour d'un nouveau tertre, mais cette fois daté du Bronze ancien, exactement placé dans l'axe de l'avenue.

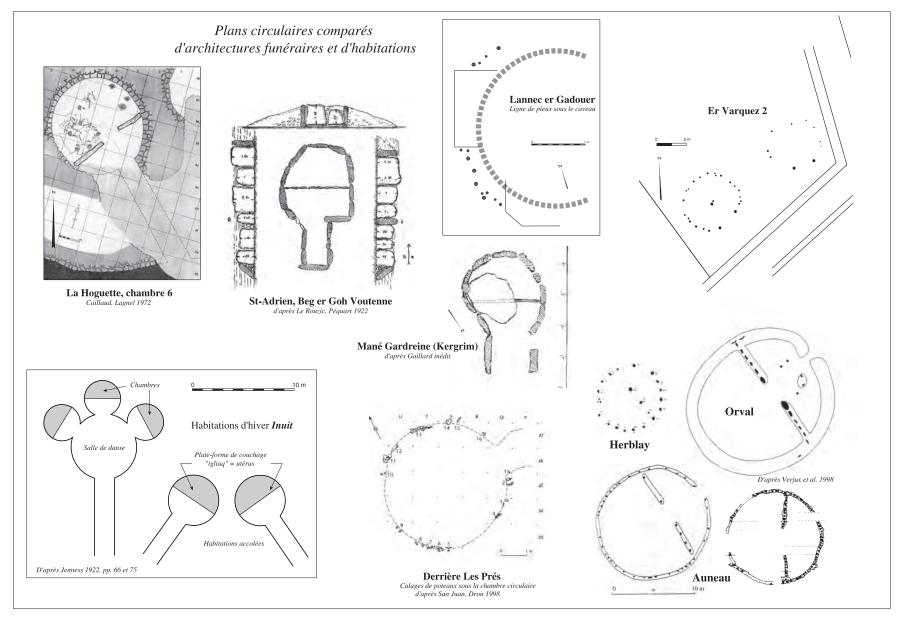


Fig. 58 : Plans archéologiques et ethnographiques circulaires comparés dans la moitié nord de la France.

décrite à Notgrove d'un petit cairn circulaire contenant un coffre, secondairement inclus et centré dans le cairn trapézoïdal d'une tombe à couloir transeptée.

Sur le continent, les travaux de Childe (1949) et Hodder (1984), puis ceux de Bogucki (1987) ont tous suggéré combien la nouvelle vague d'agriculteurs TRBK dans la plaine nord-européenne en venait à privilégier la construction de longs tertres et non plus de maisons reproduisant le modèle "danubien" (Lengyel) ; la symbolique des tertres serait alors calquée sur le "village" et non pas la "maisonnée", comme par une équivalence mortuaire de l'habitat regroupé des bâtiments domestiques <sup>(4)</sup>.

En péninsule Ibérique, sous la sépulture monumentale de La Velilla en Osorno (Palencia – Delibes de Castro, Zapatero Magdaleno 1996), une habitation du Néolithique ancien, datée du début du V<sup>e</sup> millénaire, soit plusieurs siècles avant la structure sus-jacente, présente un plan ovoïde dessiné par des trous de poteaux tandis qu'un foyer marque le sol d'origine ; y aurait-il simple coïncidence dans la superposition constatée des deux structures, s'interrogent les deux auteurs ? Enfin, étudiant les formes anciennes du mégalithisme de La Rioja, Lopez de Calle et Llarraza (1997) concluent résolument en faveur d'une pérennisation de l'espace symbolique et de l'émergence d'une véritable mémoire historique lorsque les mégalithes régionaux viennent se superposer aux couches d'occupations antérieures.

## III. LE PLAN CIRCULAIRE ET LA DIVISION DE L'ESPACE

S'il y a donc à l'aplomb d'un habitat structuré des superpositions de tertres peu fortuites, et si les plans ainsi juxtaposés coïncident sur le terrain en assurant par cette liaison forte une action projetée dans le temps, nous aurions tout à gagner à saisir le phénomène dans sa globalité en revenant tout d'abord sur la forme circulaire observée aussi bien dans le domaine des tombes que dans celui des habitations.

Du Chatellier décrit en 1891 à la Pointe du Raz (Finistère), au contact du retranchement formé d'un talus armé de pierres dressées (5), trois habitations rectangulaires (6 m par 3 m) et plus loin quatre ou cinq plans circulaires de "cases rondes" (3 à 4 m de diamètre) creusées jusqu'au roc, constituées de pierres brutes empilées autour d'une aire en terre indurée, que devait surmonter un toit de poutres et de branchages ; de très nombreux silex et céramique "dolménique" lui font dater ces structures du Néolithique. C'est également en Finistère, mais plus au sud, à la pointe de La Torche (Beg an Dorchenn), que Bénard, Favret et Boisselier découvrent au contact du fameux amas coquillier mésolithique une "cabane circulaire entourée d'un mur en pierres sèches monté avec soin" (id. 1919), le tout encadré et encastré dans une couche d'argile jaune rapportée. On se souvient enfin que Péquart parlait d'"une sorte de hutte à claire-voie" pour désigner les armatures en bois de cerf recouvrant les sépultures grossièrement circulaires de Téviec, dégageant par ces dispositifs une véritable "élévation" en surface de la nécropole (Péquart et al. 1937).

Parmi tous les travaux récemment menés en Europe et dont les différents contenus peuvent nous permettre d'établir avec notre étude d'intéressantes comparaisons, nous retiendrons celui se référant à Morton sur la côte cumbrienne, où une structure de piquets délimitant une aire circulaire de 2-3 m de diamètre est interprétée comme une hutte légère ; elle est datée à 6380 BP (Simmons 1996). Le plan circulaire est confirmé par de récentes fouilles à Los Cascajos (Navarra, Pays basque – García Gazólaz, Sesma Sesma 1999), site daté de la première moitié du V<sup>e</sup> millénaire, où deux structures circulaires de trous de poteaux (8 m et 5,60 m de diamètre)

<sup>(4)</sup> Le plan trapéziforme n'est cependant pas inconnu des populations mésolithiques scandinaves, à l'image de la superstructure en bois couvrant la sépulture 26 de Skateholm (Larsson 1989a). Mais une telle comparaison, à laquelle nous pourrions ajouter le format trapézoïdal des bâtiments de Lepenski-Vir, ne permet guère de saisir un quelconque rapport avec les maisons LBK. Nous tombons probablement dans les solutions géométriques simples, en nombre limité, quand il s'agit de concevoir une limite à l'échelle de la tombe ou d'une unité familiale. Par contre, on retiendra que les maisons trapéziformes sont déjà en devenir dans le Rubané récent et tardif de Belgique (Bosquet et al. 1999).

<sup>(5)</sup> Cette manière de construire est connue au plan régional (pointe de Penmarc'h) et bien inventoriée en Morbihan sur les habitats du IV<sup>e</sup> millénaire (Le Lizo, Groh Collé, Pen Men, pointe du Liouze, etc.) ; le modèle est aussi reconnu dans les îles anglo-normandes et au pays de Galles.

sont interprétées comme des enclos à bétail alors que des "cabanes" sont identifiées dans de légères dépressions circulaires, peu profondes, empierrées, d'une surface de 7 m² en moyenne ; à une vingtaine de mètres de la dernière habitation débute l'emplacement d'une nécropole en fosses circulaires restreintes (moins de 1,50 m de diamètre).

À partir de ces données convenant de l'existence du plan circulaire durant les premières étapes de la néolithisation de l'Europe la plus occidentale, il devient nécessaire d'étendre le jeu des observations, mais également de descendre dans une abstraction plus poussée en revenant sur la division duale de la surface ainsi délimitée, qu'elle fût d'égale ou d'inégale valeur.

Le dolmen de Mané Gardreine (Carnac – **fig. 58**), que décrit Le Rouzic en 1898, est intéressant à plus d'un titre : une petite chambre circulaire de 2 m de diamètre et un très court couloir de 1,20 m de longueur la précédant sont des caractères conférant à la structure la position de monument ancien dans l'ordonnancement typologique. Retenons cependant l'essentiel : un dallage est construit sur le fond de la chambre tandis qu'une ligne de "terre jaune onctueuse" sépare en deux celle-là.

Si nous ne connaissons aucun relevé graphique de cette séparation, sinon par une planche manuscrite non datée de Gaillard la mentionnant en pointillé, en revanche le dolmen de Saint-Adrien, Beg er Goh Voutenne (fig. 58), en Ploemeur (Morbihan – Le Rouzic, Péquart 1922a), montre en plan une ligne de dalettes posées de chant, divisant la chambre au dessin à peu près circulaire ; ici encore, la partie du fond était la seule dallée. Les auteurs proposent une voûte en encorbellement étant donné la masse et le pendage des pierres écroulées au milieu de la chambre, mais ils suggèrent néanmoins des piliers en bois pour soutenir cette couverture, le nombre de pierres leur paraissant insuffisant pour couvrir l'ensemble.

Un rapport analogique immédiat doit être fait avec la description interne des tombes à couloir normandes, et spécifiquement avec la chambre VI du grand cairn de la Hoguette (Calvados – Caillaud, Lagnel 1972) dont deux parois alignées en bois divisent l'espace funéraire suivant deux surfaces d'inégales dimensions (1/3 - 2/3 – fig. 58). Une comparaison du même ordre doit être proposée avec le monument de La Butte à Luzerne A

(Vierville, Manche – Verron 1976) dont une photo illustrant l'intérieur de la chambre circulaire montre bien un partage interne de l'espace par une ligne de dalettes redressées.

Ici, un nouveau balayage visuel s'impose avec les structures récemment reconnues en région Centre. À Auneau, dans l'Eure-et-Loir, un grand bâtiment circulaire sur poteaux, divisé en deux zones par une cloison interne, semble devoir être daté du Cerny (Verjux, Dubois 1996) ; les auteurs le rapprochent d'autres structures circulaires à partition interne comme à Orval (Cher) et Herblay (Val-d'Oise). Une analyse 14C menée sur des esquilles osseuses provenant de différents trous de poteaux de la structure d'Auneau (5260 BP) doit être comparée à celles des Arrondes à Orval (bât. n° 1 : 5420 BP ; n° 2 : 4810 BP – Verjux *et al.* 1998) ; elles s'accordent davantage à la tranche du Chasséen que du Cerny récent.

Plusieurs bâtiments circulaires à Esnon et Beaumont en Bourgogne (Prestreau 1999) présentent une partition par moitié, ou dans un rapport 1/3 - 2/3, alliant tranchées de fondation et trous de poteaux, mais la similarité de plan constatée ne permet cependant pas de les placer avec autant de certitude sur le même horizon chronologique.

Quel que soit ce problème de datation, il nous semble possible, sans forcer le trait, de rapprocher le dessin récurrent des plans circulaires des chambres funéraires de Bretagne et Normandie, à division interne, de ces bâtiments à vocation domestique découverts en Bassin parisien. Arrivés à ce point de l'exposé, nous devons par conséquent suggérer que les deux plans circulaires découverts en 1992 par M. Cloarec <sup>(6)</sup> sur l'habitat castellic du Varquez (fig. 58) pourraient bien participer de cette mouvance-là (malgré l'absence totale de corrélations archéologiques qui pourraient nous autoriser à les dater de cette étape historique) en répondant ainsi au dessin des empreintes de pieux découverts sous le caveau de Lannec er Gadouer.

Si l'on ajoute à ce premier rapport de conformité les plans quadrangulaires allongés homologues fournis par le site de Balloy, entre la maison

<sup>(6)</sup> Il nous est agréable de remercier ici M. Cloarec qui a toujours bien voulu porter à notre connaissance le produit de ses prospections sur la commune d'Erdeven.

du Néolithique ancien et le tertre Cerny, signifiant ainsi une sorte de validation du schéma théorique émis par Childe et Ashbee dans les années 40 et 60 (Cassen et al. 1998a), on devine que nous posons par voie de conséquence un double rapport "logique" entre un antécédent donné et un autre terme déterminé par le premier (Boujot, Cassen 1998). En rappelant cette histoire des recherches, nous voulions par ce détour insister sur la tendance trapéziforme des maisons VSG du Haut Mée (Ille-et-Vilaine) ou de Sainte-Pallaye (Yonne) et sur le rapport homologique difficilement contestable qu'elles entretiennent avec le plan des tertres comme Mané Ty Ec ou Lannec er Gadouer, voire encore avec les cairns contenant les tombes à couloir très différenciées. La distribution même des tertres dans une nécropole comme celle de Lann Granvillarec à Carnac fait d'ailleurs fortement penser à l'organisation d'un hameau de maisons...

## IV. MAISON ET SÉPULCRE UNIS PAR ÉQUIVALENCE

Nilsson rapproche en 1868 les sépultures mégalithiques de la Suède et les habitations d'hiver des esquimaux : analogies de forme, de proportion, de hauteur, de grandeur, mais également orientation partagée de l'étroite et longue galerie d'accès, et semblable division de la chambre en cellules établies le long des parois. Pour lui, nul doute, les lieux de sépultures sont construits sur le modèle des habitations.

Ces points de vue de Nilsson et Montelius qui comparent ainsi les plans quadrangulaires, circulaires ou transeptés <sup>(7)</sup> des sépultures mégalithiques scandinaves aux habitations du Groenland et de l'Amérique du Nord (d'après les plans du Canadien Petitot), encouragent Bertrand en 1891 à établir de pareilles analogies sur le territoire français, avançant que ces constructions funéraires sont "construites à l'imitation de la demeure des vivants", en particulier dans la manière de disposer les corps et le mobilier à l'intérieur des chambres.

Par un processus extrême d'identification, on ira même jusqu'à finalement comprendre une tombe à couloir à chambre encorbellée comme celle de La Sergenté dans les îles anglo-normandes (Toulmin Nicolle 1924) non plus comme un site funéraire, mais comme une habitation en forme de "ruche".

L'auteur est manifestement influencé par la tentative de Clodd (*Story of the Primitive Man*) s'essayant à considérer l'habitation du mort comme étant une copie de son espace domestique, la "hutte primitive" circulaire.

En sorte que ces excès, mêlés au péril que revêt dans les années 50 la seule évocation de comparaisons ethnographiques dans une préhistoire scientifique et "naturelle" en cours de formation dans l'ouest du pays, empêcheront longtemps les chercheurs d'exploiter une veine anthropologique pourtant prometteuse. Seuls les auteurs de la fouille exemplaire de l'hypogée II des Mournouards établiront un rapport de correspondance entre le plan de la tombe, avec ses banquettes latérales de repos, et l'habitation domestique où celles-là pourraient être le lieu du coucher (Leroi-Gourhan *et al.* 1963).

## V. APPROPRIER L'ESPACE ET L'ASSIMILER À SON CORPS

La féminisation des sépulcres proposée par Boujot (1993), déduite des formes architecturales résumées à la chambre, à la structure d'accès et au tumulus de recouvrement, se fonde sur un rapport analogique avec l'anatomie humaine suivant un processus connu des anthropologues : la matrice, la source première de toutes les analogies n'est autre que le corps humain <sup>(8)</sup>; les innombrables oppositions qui peuvent être enregistrées dans tous les domaines de l'existence se laissent ramener à un petit nombre de couples qui apparaissent comme fondamentaux et qui ont presque tous pour principe des mouvements ou des états du corps humain... Ces travaux se sont appuyés sur les méthodes d'études actuelles des sépultures qui replacent le cadavre au centre des stratégies de reconnaissance des gestes funéraires, afin de tenter de parvenir à intégrer ces gestes dans un travail

<sup>(7)</sup> Dans la région Mackenzie d'Amérique du Nord, les plans de maisons étaient cruciformes, à charpente de bois ; celles-ci étaient recouvertes de terre formant un dôme prolongé d'un appendice englobant le couloir d'accès, exactement sur le mode architectural des tombes dites transeptées d'Europe (Murdoch 1892).

<sup>(8)</sup> Hypocrate enseignait que le corps devait être envisagé comme un paysage...

effectué sur l'espace architectural dans lequel ils s'inscrivent <sup>(9)</sup>. Il en résulte une proposition de modèle qui s'organise autour du transfert entre :

- la sépulture individuelle essentiellement caractérisée par des observations liées au corps dont le squelette est souvent conservé dans son intégralité alors que son contenant a souvent disparu;
- la sépulture collective dont les éléments de définition se réfèrent à l'architecture dans laquelle on peut voir le moule d'un corps artificiel collectif (Boujot 1996; Boujot, à paraître).

Pour s'approprier l'espace, il faut l'assimiler à son propre corps. Le corps constitue en effet le moyen terme de toute une série de pratiques magiques qui l'assimilent au territoire et à l'espace habité. Il est l'opérateur par excellence des systèmes symboliques les plus divers, il constitue un élément fondamental dans toute une série de pratiques, de rites et de coutumes liés à l'appropriation de l'espace. Pour les Baruya, la grande maison cérémonielle est comme le corps symbolique de la tribu. Le toit de chaume leur apparaît comme la peau de ce corps dont les os, le squelette, sont des poteaux qui en soutiennent le toit. Au centre, le pilier qui supporte l'édifice est appelé "grand-père" (Godelier 1982).

C'est ici, partant de ces prémisses, que Dragan pose une dimension supplémentaire qui est la représentation de l'espace de la société traditionnelle en tant qu'elle se fonde sur les mondes renversés. Pour de nombreuses sociétés, le monde est ainsi constitué de deux moitiés, le monde des vivants et le monde des morts. Ils forment un système spatial complexe, orienté et polarisé, mais ces deux moitiés communiquent et il faut assurer le réglage de cet échange permanent. C'est donc un système binaire d'opposition qui fonde cette logique des deux mondes dont l'opérateur est l'ancêtre, élément fondamental de la solidarité du groupe.

Travaillant en Europe centrale, l'auteur se penche sur les livres de songes, traités populaires d'oniromancie, chants funéraires où la maison neuve signifie la mort, où le tombeau est comparé à une maison, ainsi que le cercueil. D'où l'intérêt pour un préhistorien à solliciter un modèle aussi globalisant et fondateur : en venir à comparer nos situations archéologiques du V<sup>e</sup> millénaire, comprendre ces tertres funéraires superposés comme "opposés" à des lieux d'habitations, comprendre ces transferts car la commu-

nication avec l'altérité peut se faire partout (ouvertures du corps, de l'espace construit, du territoire). "On peut regarder le système qui oppose le monde et l'altérité comme le système logique dualiste le plus général : si les mondes sont dans un rapport d'inversion, de même que tout objet dans un miroir, alors ils le resteront, même si l'on renverse le système : les morts inanimés sortis de terre deviennent hyper-actifs, ainsi que les objets si on ne les a pas renversés, car leurs rapports ne changent pas. En d'autres termes, les morts sont équivalents aux objets, inanimés dans leur statut habituel. Mais si le renversement de statut se produit, les morts, ainsi que les objets, deviennent capables de bouger. Et leur rapport est tel que l'on peut influer sur les morts et les rendre inoffensifs en renversant les objets" (Dragan 1999, p. 87).

Le corps est l'opérateur permettant d'associer les éléments d'un premier ensemble à ceux d'un second. De cette base théorique, et du plan circulaire divisé des bâtiments d'Auneau comme des chambres mégalithiques occidentales, devons-nous désormais en venir à la symbolique féconde, si bien partagée, du cercle et du boyau qui le relie à l'extérieur.

## VI. SYMBOLIQUE D'UN PLAN

Nous aimerions rappeler, par le recours à quelques relations ethnographiques simples, la structure profonde qui assemble le cercle de la maison et celui de la tombe, et qui détermine la connotation sexuelle logée dans une telle architecture.

On gagnerait beaucoup à se pencher sur la logique *inuit* et sur ses efforts entrepris pour synthétiser l'univers, de l'infiniment petit à

<sup>(9)</sup> La manière dont Lisle du Dreneuc décrit le dolmen qu'il explore est à ce titre fort significative : "... une allée couverte dégagée de son enveloppe, absolument comme dans ces planches d'anatomie où l'on voit un homme coupé en deux... Ce squelette de pierre avait été détérioré dans sa partie centrale" (id. 1882, p. 8). On retrouve ce rapport de filiation, ces deux principes métaphoriques l'un de l'autre lorsque la charpente du corps est rapprochée de l'ossature d'un bâtiment (Poplin 1995) ; l'auteur rappelle cette dialectique de l'organisation et de la construction quand le tambour de colonne est vertèbre dans le vocabulaire grec, de sorte que cette colonne est vertébrale...

## Superposition d'un tertre sur un "babitat"

l'infiniment grand, en commençant par l'analogie établie entre l'utérus et l'habitation (Saladin d'Anglure 1978). Précisons tout de suite comment s'organise celle-ci : une simple pièce ronde à laquelle on accède par un seul couloir bas de plafond. Ce modèle de base se complique avec l'apparition de différents espaces homologues ouverts sur une salle centrale, ou encore avec la présence de cellules adjacentes au couloir allongé. Toutes les pièces circulaires partagent en commun une division 1/3 - 2/3 séparant l'espace du coucher.

Dans la langue d'abord, le terme qui désigne l'utérus est *igliaq* "la petite plate-forme". La plate-forme *igliaq* (**fig. 58**) est justement cette partie de l'habitation qui sert de lit, opposée au couloir, séparée de celui-ci par la première division du cercle où s'activent les objets de la maisonnée. Dans le mythe, ensuite, on trouve une référence explicite à cette analogie dans le récit d'*Arnakpaktuq* où un jeune garçon raconte ses souvenirs intra-utérins dans lesquels il assimile l'utérus à une maison. Un autre exemple vient étayer l'équivalence de la maison de neige et de l'utérus : quand une femme est enceinte, son mari doit tailler le dernier bloc de l'igloo, la clé de la voûte, mais en se plaçant perpendiculairement à l'axe de la porte afin que son enfant soit placé de cette manière lors de l'accouchement, pour naître au monde aisément.

Bien sûr le symbolisme qui se rattache à l'utérus est complexe. On le compare à une maison, à un foyer, à une marmite, à un nid, à une coquille... Mais chez les mêmes groupes où joue la polysémie de l'organe, on rencontre les termes équivalents, comme ici, chez les Desana, où la *maloca* (maison circulaire) est l'utérus du clan (Reichel-Dolmatoff 1968), même si la porte de devant a une connotation masculine, par où passent les visiteurs, suivant en définitive des descriptions semblables en pays Dogon ou dans la maison kabyle étudiée par Bourdieu. La hutte chez les populations d'Australie doit être située dans la série des symboles utérins, à côté des paniers et des nattes. Mais la hutte sacrée du terrain rituel, si elle est bien une matrice, est une matrice masculine, manipulée par les seuls hommes, pour eux seuls, et à l'exclusion des femmes (Testart 1993).

Travaillant sur la société initiatique du *komo Minyanka* au Mali, Jespers (1995) relate par ailleurs la présence dans un espace boisé d'un lieu d'initiation dont la description s'avère encore une fois concordante avec

notre propos. Cet espace d'initiation est le bois du *Komo*, on y revient au "retour de l'année du Komo". Considéré comme le lieu de régénération, il est constitué en plan d'une surface boisée circulaire à l'intérieur de laquelle est pratiquée une entrée (la "bouche" du bois) ouverte à l'est (fig. 59), qu'il faut emprunter pour se rendre, par une allée, à une "cour-clairière" circulaire ouverte en plein bois. Cette place est la matrice mythique originelle d'avant la séparation du ciel et de la terre, place de l'initiation, du passage et de la renaissance. Quant aux orientations données, elles s'expliquent par l'attribution à l'orient du lieu d'origine, tandis que les choses une fois accomplies terminent leur course pour s'abîmer à l'ouest.

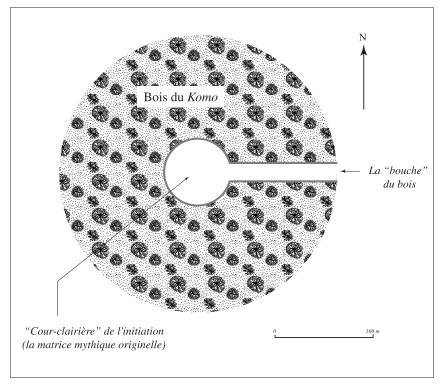


Fig. 59 : Schématisation du plan d'un bois d'initiation au Mali, d'après Jespers 1995.

Rien ne sépare en vérité l'espace symbolique de l'habitation de celui de la tombe ou de la place de l'initiation. Chez les *Desana* que nous évoquions, les lieux dans lesquels ont copulé les ancêtres de la tribu sont considérés comme des cimetières, de même qu'une de leurs maisons en ruine, abandonnée, sert de cimetière ; les tombes sont alors recouvertes d'un monticule de terre sur lequel on entretient un feu durant huit jours... À la mort d'un prêtre ou d'un chamane, on enterre le défunt au milieu de la maison et on abandonne celle-ci ; plusieurs années après, et alors que la maison, vidée de ses habitants, a néanmoins été entretenue, on déterre le cadavre pour en récupérer les ossements qui seront enfouis dans une grande jarre enterrée un peu plus loin ; les os des pieds et des mains, cependant, ne seront pas conservés, mais brûlés et broyés pour être mélangés à la bière...

## VII. CORRÉLATIONS ARCHÉOLOGIQUES

La boutade de Flaubert (1858) relative à la tumulation "féminine", que nous remémorions (Giot 1971; Boujot, Cassen 1992) pour afficher cette volonté de croire en une sexualisation des premières tombes à couloir, trouva des échos chez plusieurs auteurs que ne semble pourtant relier aucun savoir commun sur le sujet. On verra, dans un historique des recherches sur l'art rupestre, combien Nadaillac reconnaissait dans la position contractée des corps au sein des dolmens la figure emblématique de la renaissance au sein de la matrice maternelle. Quoi qu'il en soit, il faut avoir rampé dans le couloir surbaissé d'un dolmen comme celui, si bien conservé, de l'île Longue et déboucher soudainement dans cette "chambre" à la voûte fuyante qui semble disparaître à plusieurs mètres du sol, pour ne pas manquer d'être saisi d'étonnement devant une telle perspective. On éprouve réellement, à l'aller comme au retour, la sensation quasiment physique de la présence de ce contraste résultant du corps soudain redressé dans l'ombre ou la lumière.

L'amour et la mort sont inextricablement liés par des principes vitaux en constante résonance. Les exemples ne manquent pas : à la mort d'un homme, en Nouvelle-Guinée, durant l'une des phases du rituel funéraire, une femme portant un igname devant son pubis se met à imiter violemment

l'acte sexuel (Lupu 1979) ; chez les Sénoufo, lorsque le défunt est un chef de lignage, un dignitaire ou un membre d'une société secrète, certains masques entrent en scène et chevauchent de manière souvent obscène le cadavre, avec une gesticulation mimant la copulation afin de hâter l'entrée du défunt au monde des morts (Jamin, Coulibaly 1979).

Quand Cariou rapproche en 1959 la position dominante des dolmens de Bretagne du tombeau de l'ancêtre dominant le village kabyle, qui protège ses occupants, grâce en outre au rôle du Marabout (dont la racine signifie lier), et qui permet la liaison des morts avec les vivants, il s'engage dans la voie d'une archéologie dans le paysage, empreinte d'anthropologie, trop peu suivie d'effets en France. D'ailleurs, dans les mêmes années en Afrique du Nord, Savary œuvrant sur les monuments en pierres sèches du Fadnoun (Tassili n'Ajjer – *id.* 1966) – dont la forme circulaire de la chambre funéraire précédée d'une allée reproduit le même schéma de base que celui des tombes à couloir de l'Europe occidentale et septentrionale – réfute la théorie sexuelle de Lajoux (1962) pour qui ces monuments en "trou de serrure", couplés à des stèles, symboliseraient les organes génitaux mâle et femelle.

Plus récemment, Jones a montré l'existence d'une corrélation et même de parallèles exacts, entre le plan des maisons néolithiques des îles Orcades en Écosse et le plan des espaces funéraires du type tombe à couloir, établissant sa démonstration sur la disposition spatiale (périphérie, centre...) des céramiques de stockage et de préparation de la nourriture, telles qu'elles sont conservées en milieu domestique et telles qu'elles sont données en offrandes auprès des morts (*id.* 1999).

On pourrait de fait rapporter de nombreuses autres observations approchant ces régularités, à l'image de la maison à coucher des Nouba du Sud-Soudan (Soutif *et al.* 1998) seulement accessible par un trou d'un diamètre de 30 à 35 cm situé à 1,50 m du sol (**fig. 60**). Au-dessus de l'ouverture, deux paires de seins modelés en fort relief rappellent une configuration en tout point semblable à la configuration relevée sur les tombes mégalithiques du Caucase occidental (III<sup>e</sup> millénaire – Markovin 1997) dont l'ouverture de même diamètre est fermée par un bouchon de pierre, elle-même surmontée de paires de "seins", suivant une manière architecturale (vestibule, dalle-hublot, chambre) que reflètent somme toute

## Superposition d'un tertre sur un "babitat"

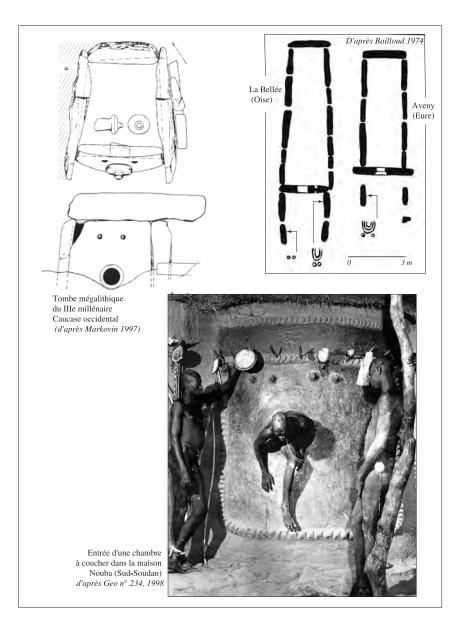


Fig. 60 : Plans comparés des sépultures du Caucase occidental et du Bassin parisien, ainsi qu'une chambre à coucher au Soudan.

assez bien les allées sépulcrales du Bassin parisien : à Aveny (Dampmesnil), Guiry, etc. (Bailloud 1974), une à deux paires de seins encadrent en effet le passage circulaire.

Si l'accord est pratiquement réalisé sur le concept de l'habitation qui produit, reproduit et objectivise à tout instant une plus ou moins grande partie des relations sociales, si l'étude des maisons "danubiennes" du Néolithique européen n'échappe pas à cette volonté universelle de matérialiser dans l'espace et dans le temps un système de valeurs et une conception du monde communs à l'ensemble du groupe (Coudart 1998), on n'en avancera pas moins que la vision partagée de l'univers se traduit tout autant dans la conception du sépulcre, architecture et fonctionnement mêlés. Si l'étude de l'architecture domestique est archéologiquement fondamentale, elle ne l'est ni plus ni moins qu'une architecture funéraire (Boujot 1993; Boujot, Cassen 1998).

En résumé, la superposition en partie concordante d'un caveau grossièrement circulaire sur une structure légère en bois a déclenché à Lannec er Gadouer un certain nombre d'interrogations, plus ou moins "endémiques" dans la littérature de notre discipline, et que les fouilles récentes ont par ailleurs permis de poser en exergue :

- 1 cette superposition d'événements stratifiés a pu, selon les faits d'observations établis ou l'interprétation fonctionnaliste de tel ou tel chercheur, être reconnue comme accidentelle, ou encore volontaire mais tendue par une liaison faible, ou enfin délibérée et tendue par une liaison forte, ce qui semble être le cas aussi bien à Erdeven qu'à Ernes et Balloy;
- 2 la reproduction à l'identique d'un plan, circulaire ou trapéziforme, a permis d'établir entre deux manières de construire, différentes et peut-être opposées, un certain rapport de correspondances et d'équivalences, à l'image du domestique qui se compare, se pose à côté du funéraire, de part et d'autre et plus ou moins loin d'un axe réel ou imaginaire (10);

<sup>(10)</sup> Un prolongement à cette discussion peut un jour se révéler dans la manière d'affecter à des contextes funéraires certaines terres ou certains objets prélevés sur des aires domestiques plus ou moins proches ; on connaît un raccord céramique effectué dans la nécropole de Passy entre un tertre (18.1) et un habitat Cerny situé à 200 m de là (Duhamel *et al.* 1997), et F. Zagorkis démontre un fait semblable dans la nécropole de Zvejnieki (Estonie – Antanaitis 1998).

3 - de cette confrontation peut naître l'idée d'un transfert autant technique que symbolique, qui impliquerait en fait de ne plus tenir compte du strict découpage chronologique pour tenter de saisir une tendance se dessinant dans le droit fil de la durée, et selon des "sauts" entre cultures distinctes, justement perceptibles par une mise en perspective globale et totale des phénomènes observés.

Sans doute un tel concept stipulant le passage d'un ordre de choses à un autre, mériterait-il d'être explicité par un anthropologue. Car si nous pouvons nous entendre *a priori* sur un phénomène par lequel un état affectif éprouvé pour un objet donné peut être étendu à un autre objet totalement différent, normalement en vertu d'une association, la matérialité d'un tel transfert de sentiments – car c'est bien de cela qu'il s'agit – glisse entre nos doigts au gré du sédiment...

En fait, deux ensembles de problèmes jusqu'ici sous-jacents affleurent pour finir à la conclusion du chapitre.

. Le premier a fait l'objet d'une étude approfondie menée en Galice par Vaquero. Nous y renvoyons avec conviction le lecteur et adhérons aux opinions émises par l'auteur. Pourquoi un tertre est-il ici édifié, dans cette configuration précise du relief ? Pourquoi le reconnaît-on comme lieu funéraire pour y déposer à nouveau des cadavres, deux siècles ou deux millénaires après ?

. Le second domaine d'interrogation est la définition même de "l'habitat" tel qu'il est entendu par un préhistorien. Si l'anthropologue traduit l'habitat

par cet espace dans lequel s'inscrit la vie quotidienne d'un groupe humain et dans lequel sont réparties les unités d'habitation aussi bien que les sépultures (Gresle et al. 1994), si cette opération reflète à la fois les rapports sociaux, les relations au milieu et les représentations que chaque société peut se faire de l'espace, nous concédons que notre conception du terme tend avant tout à décrire la durée de l'utilisation par l'examen quantifié ou qualifié des vestiges, le choix du milieu et son mode d'organisation ("ouvert", "fermé", "dispersé", etc.). Il existe donc un champ largement ouvert à la recherche intégrée des installations humaines dès l'instant où ne sont exclus aucun des termes de l'alternative domestique-funéraire. On peut imaginer, ici en Armorique, que si l'habitation nous fait défaut, c'est qu'elle nous crève les yeux, occultée par le funéraire, physiquement estompée ou cachée par son emprise dans le paysage.

Là encore, le funéraire est éloigné de l'habitation, mais pourtant relié à elle par un fil conducteur qui est la topographie inchangée et la manière de parcourir, encore aujourd'hui, le vallon et la rivière. Tant d'exemples ethnographiques signalent l'espace clanique comme recouvrant l'ensemble des réseaux qui mènent aux sites funéraires (Guidieri 1980, p. 64), que ces tracés importent davantage que ceux qui délimitent les enclos, ou que les sentiers qui mènent aux jardins et relient les hameaux (11). Dans la plupart des cas, ce sont des réseaux indépendants qui unissent un point fixe, le site funéraire, à des points mobiles, hameaux et terres cultivées.

<sup>(11)</sup> Citons au même titre les Yurok de Californie qui usent d'une géographie personnifiée où les pistes sont conçues comme des êtres animés (Lévi-Strauss 1962).



# TERTRES ET PIERRES DRESSÉES

Christine BOUJOT Serge CASSEN



Au cours de la décennie qui a suivi la communication de notre projet proposant un modèle explicatif focalisé sur le littoral morbihannais, nous avons à différentes reprises insisté sur la relation, semble-t-il privilégiée, liant certains tertres aux dalles gravées plantées en leur sein ou contiguës à leur implantation. On pourrait longtemps ironiser sur cet avatar des menhirs "indicateurs" si abondants dans la littérature du début du siècle, il n'en reste pas moins vrai que des tertres comme ceux du Manio 2 (Carnac, Morbihan – Le Rouzic et al. 1923) et de Kermorvan (Le Conquet, Finistère – Devoir 1917b) offrent de bons exemples, comme d'ailleurs celui de Crucuny (Carnac, Morbihan - Le Rouzic et al. 1923), lequel a malheureusement par trop souffert d'une comparaison avec les restaurations d'une tombe à couloir comme celle de Kercado en Carnac – elle aussi munie à cette occasion de son menhir - voire avec le relèvement d'un autre monolithe au sommet du tumulus du Moustoir. Les trois stèles gravées de serpents au Manio 2, d'une "hache engainée" à Kermorvan, d'une lame de hache à Crucuny, sont toutes incontestablement en position primaire et forment le fondement même de notre réflexion. À ces données immédiates s'ajoute une relation indirecte fournie par la fosse (vide) de fondation munie d'un calage pierreux découverte à l'extrémité du tertre allongé du Petit Mont (Arzon, Morbihan -Lecornec 1994) et qu'il faut, à n'en pas douter, connecter aux stèles prosaïquement réutilisées dans la construction des différentes tombes à couloir édifiées par la suite sur le site (Boujot, Cassen 1993b; 1997b).

La nécropole de Coëby à Trédion (Morbihan – Gouezin 1994a) pourrait également se conformer à un schéma proche puisque, sous un tertre, deux dalles de modestes dimensions (0,60 et 0,80 m), manifestement taillées, font croire à l'auteur qu'il s'agit de "stèles" couchées lors de l'abandon du site. Enfin, notre récent travail sur les gravures et le tertre de Runesto en Plouharnel tente sur le terrain une approche systématique de la question, en insérant progressivement dans l'argumentaire dressé des éléments d'une validation archéologique.

- Ces premiers rudiments de discussion incitent donc à poursuivre encore plus avant les recherches bibliographiques, lesquelles pourront ainsi donner la possibilité de percevoir sur le sujet d'autres échos concordants.
- L'existence de pierres dressées ou "erratiques" sous le tertre de Lannec er Gadouer nous pousse, qui plus est, à élargir le champ des homologies structurales, parfois même au sein de monuments que l'on pensait asséchés par l'exploitation répétée des données de fouille, en cherchant à déterminer si des correspondances peuvent être établies entre l'intuition du premier phénomène et ces faits archéostratigraphiques précis.
- Les files de menhirs présentes à Coët er Blei, à quelque 50 m dans l'axe du tertre de Lannec er Gadouer, physiquement reliées à celui-ci par un talus

daté du Castellic récent, nous autorisent également à évoquer les situations voisines qui pourraient participer de projets architecturaux semblables.

- Puis l'enquête se poursuivra à l'échelle ouest-européenne, dans des contextes similaires, pour assurer quelques constantes, mais également des écarts en regard de la situation armoricaine.
- Enfin, de ces rapprochements entre le tertre et la pierre dressée devrait émerger en quelques mots ce qui fondait chez nos prédécesseurs la définition même de celle-là. Et, par extension, le système des pierres agencées.

## I. LES RELATIONS ANCIENNES DANS L'OUEST DE LA FRANCE : 1825-1930, À QUOI S'AJOUTENT LES DÉCOUVERTES RÉCENTES

Dans un ouvrage daté de 1825, Mahé mentionne que dans l'Île-aux-Moines, à l'extrémité orientale du long tertre de Pen Hap renfermant plusieurs tombelles construites en son axe principal (contenant au moins deux haches en jadéite), un grand menhir dressé au contact d'une des tombelles y fut abattu vers 1819. C'est ici probablement une des plus anciennes mentions rapportées au phénomène qui nous occupe. Le fait n'est pas anodin, d'autant que la tombe à couloir contiguë de l'extrémité orientale contient des dalles gravées manifestement en position secondaire (la fameuse hache engainée est tournée vers "l'extérieur", c'est-à-dire vers la masse du cairn, ce qui la rend de ce fait invisible). C'est ici le seul endroit de l'île (1), en dehors de l'hémicycle de Kergonan, où de telles gravures sont repérées alors que les tombes à couloir sont nombreuses sur l'île (six tombes sont encore bien visibles aujourd'hui – bien que malheureusement endommagées – et quatre au moins sont détruites), de type équivalent et de proportions identiques, et n'en contiennent aucune. Ce rapport de proximité est pour cela significatif. Il se répète presque à l'identique dans une île voisine, l'île d'Arz : ici, cinq tombes à couloir furent à un moment identifiées ainsi qu'un énorme tertre à Créavo, mais une seule contient des gravures découvertes en 1963 par Lejards, puis en 1971 par Minot (id. 1972) ; il s'agit de la tombe B de Pen Liouze près de laquelle, et presqu'à son contact, se déploie un long tertre bas très arasé.

Lors de son mémorable voyage dans l'Ouest de la France, à l'occasion duquel il décrit le tertre de Lannec er Gadouer, Mérimée nous renseigne sans le vouloir sur un autre cas d'espèce aussi fugace, mais tout aussi important <sup>(2)</sup>. Il indique en effet un tertre argileux venant mourir sur le dolmen de Mané Rutual en Locmariaquer (*id.* 1835, p. 122). L'urbanisation du bourg, les mises en cultures des jardins attenants effacèrent ces élévations dont il ne reste aujourd'hui au nord-ouest de la tombe à couloir que les traces des limons hydromorphes mis à contribution pour l'édifier. Or, s'il est vrai que le Mané Rutual est réputé pour ses stèles en réemploi (Jubert 1974; L'Helgouac'h 1983), il ne faut manquer d'observer qu'il côtoie également la stèle (en orthogneiss comme ses parentes) cassée et allongée au sol du Bronzo <sup>(3)</sup> à seulement quelques dizaines de mètres. Nouvelle localisation signifiante.

Ces grandes dalles tabulaires aux origines si éloignées (Vannetais ou presqu'île de Rhuys, soit entre 8 et 10 kilomètres de trajet pénible) caractérisent bien entendu la commune en question. Ces dalles sont observées en ces lieux dans les trois configurations exemplaires suivantes :

- 1 gisantes sur l'estran (Men er Mere);
- 2 au pied du Mané er Hroëck <sup>(4)</sup>, sans emploi particulier à première vue ("abandonnées"), mais pouvant participer d'une organisation en file comme le suggérait Le Rouzic (1965) avec prolongement sur la vasière ;

<sup>(1)</sup> Une gravure de "chevrons" est prisonnière d'un... montant de cheminée (Minot 1972), mais c'est encore une fois dans le hameau de Pen Hap... Un moulin ruiné réemploie également une stèle figurant l'"idole" (compte rendu de séance en 1963 à la Société polymatique), mais les matériaux peuvent provenir de bien d'autres endroits de l'île.

<sup>(2)</sup> Il notera en outre p. 123 l'emplacement visible du trou du Grand Menhir de Locmariaquer...

<sup>(3)</sup> Le passage à l'an 2000 aidant, la municipalité de Locmariaquer a cru bon de redresser et coller les fragments de ce beau menhir en lui creusant une belle fosse à béton, découvrant pour l'occasion des grayures inédites...

<sup>(4)</sup> Ce n'est à notre connaissance que vers 1924 que pour la première fois (et la dernière !) seront figurés en plan et en coupe le tumulus de Mané er Hröeck et ses deux menhirs latéraux, ainsi que les deux énormes stèles en orthogneiss, couchées à l'est, dont l'une est bien dessinée fragmentée en trois (Fleure 1924).

3 - ou alors réutilisées dans la tombe à couloir du Mané Lud, édifiée à l'extrémité occidentale du tumulus du même nom couvrant un caveau sans accès structuré.

Ce sont bien entendu ces liens topographiques de voisinage que nous avancions pour relier stèles décorées aux tertres bas et aux tumulus géants <sup>(5)</sup>, pour au contraire dénoncer les aspects aléatoires des associations – surévaluées – avec les tombes à couloir régionales, bien différemment distribuées dans l'espace topographique. Mais les fouilles menées en 1864 à l'extrémité orientale du Mané Lud incitent à faire mention brève d'un fait sur lequel nous serons tenus de revenir puisqu'il s'apparente à une observation établie sous le tertre de Lannec er Gadouer : un petit alignement curviligne édifié sous ce tumulus de Locmariaquer comportait, en effet, un nombre indéterminé de pierres debout juxtaposées mesurant entre 40 et 50 cm de hauteur (Galles, Mauricet 1864) ; difficiles à interpréter, elles pourraient aussi bien témoigner d'un alignement "nu" qu'évoquer une enceinte mégalithique ceinturant un premier tertre. Quoi qu'il en soit, le rapprochement structural peut sans heurt être établi avec Erdeven <sup>(6)</sup>.

Quant au site voisin du Grand Menhir, assez emblématique du champ de la recherche, Le Rouzic remarque bien avant nous que le tumulus nivelé d'Er Grah s'étend jusqu'au premier des fragments (*id.* 1909). Il s'agit davantage d'un éboulis (le tertre fait encore 3 m de haut au début du siècle ; de tels éboulis sont la norme au même titre que l'étalement des cairns) que d'une construction souhaitée en ce sens. De toute façon, l'axe du tumulus d'Er Grah – qui s'étend sur une centaine de mètres, donc sur une longueur suffisante pour que l'orientation calculée ne puisse faire l'objet d'aucune contestation – passe exactement par le pied de la stèle de 20,40 m de longueur (elle-même intégrée à un système de fosses de fondations de

menhirs – Cassen, L'Helgouac'h 1992). Ces axes prolongés sont encore aujourd'hui des plus évidents pour un observateur placé à l'extrémité occidentale du tertre de Kerlescan en Carnac où s'élève une grande pierre dressée. Sur ce site, les fouilles allemandes menées durant la guerre ont permis d'investiguer sur le coffre rectangulaire n° 5 que Le Rouzic n'avait pas touché (Milon 1947) ; ce coffre est implanté au centre d'un petit cairn circulaire de 2 m de diamètre, mais une pierre de 0,72 m de haut dressée à son contact suppose une organisation complexe de ces infrastructures, bien proche des faits observés en Erdeven. D'autres pierres dressées semblent également avoir été dégagées si l'on en juge par la photographie du décapage dans ce secteur ; la roche fut à l'évidence déroctée, preuve de l'implantation du tertre sur un ancien affleurement. Mais revenons au cours des récits.

Au moment où Nadaillac publie son ouvrage sur l'Amérique préhistorique et relate ses observations des tertres de l'île de Vancouver sur lesquels sont érigées de grandes dalles qui sont à ses yeux comme de véritables menhirs, Miln (1884) nous apprend qu'un alignement de pierres dressées était autrefois visible juste à l'ouest du tertre de Mané Ty Ec qu'il explore (fig. 61); il décrit et figure également dans son étude plusieurs dalles dressées sous le monument (7), dans son axe longitudinal, observations qui nous ramènent aux remarques précédemment faites sous le tertre de Lannec

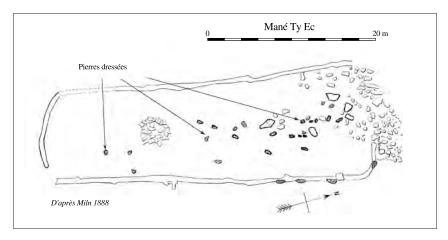


Fig. 61 : Répartition des pierres dressées sous le tertre de Mané Ty Ec (Carnac).

<sup>(5)</sup> La stèle gravée découverte au pied du grand tumulus du Moustoir, incluse dans un mur de propriété, ne peut malheureusement être rapportée avec certitude à ce dernier.

<sup>(6)</sup> Ajoutons seulement pour l'histoire des recherches que la dalle de plancher de la tombe à couloir est bien décrite par les fouilleurs comme présentant deux bords équarris et travaillés.

<sup>(7)</sup> L'amoncellement de pierres dessinées en avant de la façade septentrionale du tertre témoigne très probablement de l'effondrement du mur d'enceinte, plus haut et plus volumineux en cette extrémité élargie, à l'image des observations faites en Erdeven.

er Gadouer (dalles dressées ou couchées n° 1 à 5). Rien ne subsiste du premier <sup>(8)</sup> alignement "extérieur".

Fontès, pour sa part, fouille en 1881 le tertre circulaire du Bois du Latz en Carnac et mentionne les pierres dressées qui le ceinturent ; par son envergure et sa hauteur, l'une de ces pierres ne peut être assimilée à une simple structure de délimitation et doit être rapportée à un menhir véritable comme le suggère par la suite Le Rouzic. Fouillant en 1897 le tertre du Runel en Erdeven, l'abbé Le Méné décrit un monument ovoïde allongé à l'extrémité nord-ouest duquel se note une "longue pierre couchée". Du Chatellier, parcourant les îles du Finistère (1901), remarque trois tertres à l'île Béniguet (Le Conquet) à proximité d'alignements ordonnés en deux rangs parallèles ; un des tertres, d'une dizaine de mètres de diamètre, enserrant deux menhirs hauts de 2,50 m, a perdu 50 cm de sa hauteur depuis le début du XX° siècle (Le Goffic 1997), mettant au jour des cupules originellement invisibles.

Ces voisinages, qui ne sauraient cependant présumer d'une quelconque synchronie, sont également ceux décrits par plusieurs auteurs dans les landes de Cojou en Saint-Just (Ille-et-Vilaine) ou sous les couverts boisés de Kersolan en Languidic (Morbihan) où l'on festoyait il y a peu, dans ce village gaulois reconstitué, en rôtissant le sanglier sur un des deux tertres bas édifiés aux extrémités des trois alignements des soldats de Saint-Cornely... Sur ce dernier site décrit par Martin dès 1898, une intervention menée au début des années 1980 permet néanmoins de se faire une meilleure idée de la chronologie des structures (Lecerf 1983). D'une part, un foyer construit au contact du plus gros menhir (H1) de la file centrale a permis d'obtenir une datation (9) 14C (4343, 3973 av. J.-C.) compatible avec les résultats actuellement connus dans l'Ouest de la France (Saint-Just, Locmariaquer); d'autre part, une dalle de bonnes dimensions (3,60 x 2 m), taillée et mise en forme, couverte de cupules, est affaissée sur sa fosse de calage implantée sur un des deux tertres accolés aux extrémités orientales des files de pierres dressées, mais dans une position tout à fait décalée par rapport aux orientations données par celles-là. C'est un cas de figure somme toute très semblable à celui d'un des tertres de la nécropole du Manio en Carnac. Le tumulus du Manio 2 est en effet antérieur aux files parallèles de menhirs qui le surmontent tandis que les deux stèles plantées au contact des coffres, comme pour respectivement les signaler, sont bien contemporaines de celui-là et sans lien direct avec les alignements, sinon que les deux phases superposent exactement leur orientation. Ajoutons, pour en finir avec Languidic, que Martin évoquait la destruction d'un menhir "colossal" (1898, p. 104) sur le bord du tertre sud détruit quasiment à la moitié ; il n'est pas impossible, puisque nous sommes ici en dehors de la file sud des menhirs en quartz, que ce grand menhir soit à connecter au coffre découvert par le fouilleur, qui contenait un mobilier néolithique caractéristique (hache en fibrolite aux deux tranchants intacts et armatures de flèches tranchantes triangulaires).

La tombe à couloir du Notério en Carnac se singularise par un cairn renfermant au centre et à l'arrière un premier coffre adossé à un affleurement naturel du granite et un deuxième coffre de moindre dimension (1 x 0,65 m), également construit au moyen de dalles disposées de chant (Le Rouzic 1910). Une pierre dressée dans le cairn pourrait avoir partie liée avec ces structures dont il est aujourd'hui impossible d'affirmer avec certitude si leur édification est antérieure ou postérieure à la construction du monument principal. On reste cependant intrigué par la constitution même du cairn puisqu'il s'appuie en grande partie sur un apport de terres de couleur jaune, de 30 cm de puissance, surmonté par les murs d'enceintes de la tombe à couloir. Il serait donc intéressant de pouvoir déterminer si ce tertre bas constitue avec les deux coffres et la pierre dressée un monument primitif sur lequel aurait pu être construit le cairn actuellement visible.

La Pierre de Bourg-Neuf en Arzon (Morbihan) constitue un autre cas d'espèce digne d'attention (Hirmenech 1913). Un menhir est ici planté à l'extrémité d'un tertre constitué en majorité de coquillages marins et mesurant 35 m de diamètre pour 1,50 m de hauteur ; le monolithe dressé émerge à 1,30 m du sol à un emplacement où la tumulation ne fait qu'1 m de puissance. Une photo montre le menhir dressé à l'angle d'une maison dans le village de Bourg-Neuf (Bor Nef) qui a plongé ses fondations dans le tertre même. P-R. Giot a bien voulu nous signaler un cas semblable sur l'île

<sup>(8)</sup> En explorant le plateau de Mané Carnaplaye en Saint-Philibert, Miln pense à juste titre reconnaître une vaste nécropole où des talus "renfermant des menhirs, les uns debout, les autres couchés" (*id.* 1882b) pourraient tout à fait correspondre au système décrit entre Lannec er Gadouer et Coët er Blei.

<sup>(9)</sup> Gif 5765 : 5330 ± 80 BP.

de Sein (Finistère) : deux menhirs dits "les Causeurs" émergent à l'identique d'un tertre largement composé de coquillages.

La découverte de la stèle gravée du Téven de Kermorvan (Ploumoguer, Finistère – Devoir 1917b) date de cette époque : le tertre était fait d'une accumulation de terre et de sable coquillier rendant une forme allongée, d'un mètre de puissance, au milieu de laquelle une cavité rectangulaire – le probable sépulcre – était construite en pierres sur un mode architectural mal renseigné ; la dalle gravée se trouvait plantée et couchée à proximité immédiate du coffre.

Dans les années 1920, Le Rouzic entreprend une série de fouilles sur les tertres carnacois. Il note tout d'abord une série de pierres dressées "dont la disposition semblait intentionnelle" dans le corps axial du tertre 5 du Manio, construit de glaise des "bas-fonds" et limité par des dalles dressées (id. 1921); le parallèle s'impose avec Lannec er Gadouer. Puis dans les années 1930, en accord avec Lantier, il entame deux campagnes de fouilles sur le tertre 3 de la même nécropole, insistant sur l'importance de ce monument placé au centre du système des alignements de menhirs et dans leur axe. Les mesures externes atteignent 75 m dans le sens de la plus grande longueur, 16 m sur la partie est et 38 m en façade ouest ; on voit bien ici que ce sont des proportions et des orientations inversées par rapport aux schémas habituels des tertres régionaux. Les tranchées exploratoires une fois menées, dans l'axe et sur les versants du relief n'excédant pas 1,10 m de hauteur, les mensurations des limites identifiées par une enceinte de pierres dressées en réduisent les proportions : le monument quadrangulaire mesurerait en réalité 67 m de long pour 13,50 m de largeur moyenne, sachant que l'extrémité occidentale se distingue par des excroissances latérales elliptiques qui donnent à l'ensemble "l'aspect d'une grosse poire".

De nombreuses structures "funéraires" sont révélées par ces fouilles, mais seules huit d'entre elles retiendront notre attention ; leurs mensurations et leurs architectures les posent à part de la majorité des "sortes de monuments" qui, par la disposition des pierres fichées et la moyenne relevée de leurs dimensions internes (0,40 x 0,30 m), doivent très probablement être interprétées comme des calages de poteaux en bois et non comme des coffres sépulcraux <sup>(10)</sup>. Sur ces huit structures, quatre d'entre elles (n° 12, 15, 19 et 23) sont des massifs entourant des pierres

volontairement dressées dans l'axe longitudinal ; ce trait distinctif, que Le Rouzic ne relèvera pas comme une régularité architecturale, doit sans aucun doute être rapproché des faits observés à Lannec er Gadouer. Les structures 14, 17 et 24 sont également placées dans cet axe central et la coïncidence n'est évidemment pas fortuite.

La plus imposante aux yeux du fouilleur est la structure 14 qui rassemble, au sein d'un petit cairn circulaire de 5 m de diamètre, un espace limité par des dalles posées de chant et mesurant 1,10 m par 0,80 m pour 1,20 m de profondeur, soit la hauteur du tertre à cet endroit. Dix blocs debout ceinturent cet espace vidé de son contenu par une fouille ancienne. Mais un détail important doit ici être rapporté, car Le Rouzic ne le mentionnera qu'à une seule reprise : en effet, l'ensemble du "coffre" ne repose pas sur le sol naturel comme on devrait s'y attendre, et à l'image des faits ailleurs observés dans le tertre, mais sur une couche de terre de 0,35 m de puissance, reconnue sur l'ensemble de la surface atteinte par la fouille. Là encore, il est difficile de ne pas établir une analogie structurale avec ce qui fut décrit à Lannec er Gadouer même si les ressemblances ne sont pas exactes ; dans un cas comme dans l'autre, reconnaissons l'existence première d'une masse terreuse au centre du monument.

Le tertre circulaire de Kerbois en Carnac (**fig. 62**), en bordure de marais, a un diamètre de 15 m et une hauteur de 0,80 m; un coffre central, constitué d'une dalle de recouvrement sur une assise de pierres noyées dans l'argile, mesurait 1,60 m de long et 0,90 m de large à l'époque de sa découverte. Touchant la dalle de recouvrement, au sud, une fosse bordée de pierres dressées semblerait correspondre à l'emplanture d'un menhir très probablement détruit comme en témoigne la quantité d'éclats de granite jonchant le pourtour. Le Rouzic pense que ce menhir devait être considérable pour une tombe d'aussi peu d'importance. "Serait-ce le début de la construction dolménique ou sa décadence ?" (*id.* 1921, p. 9).

<sup>(10)</sup> C'est en ce sens que nous interprétions les petites structures incluses en surface du Manio 2 (Boujot, Cassen 1992 ; 1993), dont le double alignement parallèle et axial d'une majorité d'entre elles donnerait plutôt à penser que nous nous trouvons en présence de soubassements de bâtiments de "couverture" en bois.

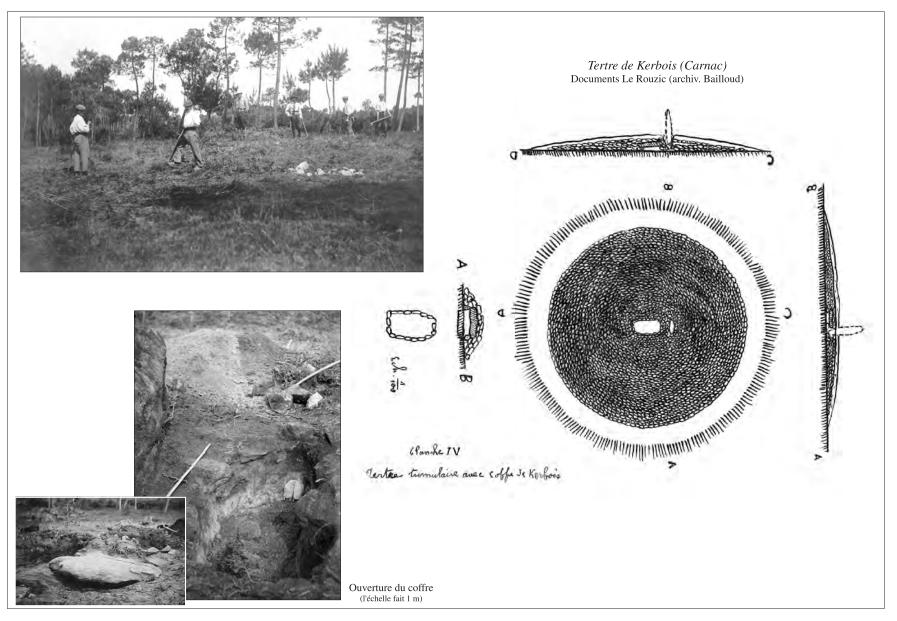


Fig. 62 : Le tertre de Kerbois en Carnac : plan et photos de Z. Le Rouzic.

Plus difficile à poser au moyen d'arguments stratigraphiques, la proximité significative des tertres et des alignements de pierres dressées peut être pourtant constatée encore une fois à Lann Granvillarec en Carnac grâce aux efforts déployés par Le Rouzic, au travers de ses différents rapports adressés au ministère des Beaux-Arts, pour les inscrire officiellement à l'inventaire du patrimoine national. Mais la difficulté d'accès au site ne permet pas de comparer les orientations ni même d'attribuer à un des cinq tertres une file privilégiée plutôt qu'une autre (11). Par contre, les files sporadiques, car fort endommagées aux abords de la tombe à couloir de Keriaval, semblent bien orientées suivant le grand axe du tertre du même nom (ou dénommé Er Gradouresse par Miln en 1883 ?), lui-même flanqué à son extrémité occidentale bien conservée de deux pierres dressées reconnues de longue date. En sorte que, tant le voisinage étroit vérifié par les inventaires de Gaillard et Le Rouzic, également identifiable sur les levés menés dans les années 1830 par Vicars pour Blair et Ronalds, entre l'alignement du Vieux Moulin à Plouharnel et le tertre autrefois très visible en son prolongement au nord, que la position privilégiée occupée par un tertre, aujourd'hui arasé, au débouché des alignements de Kerzerho en Erdeven, plus modestement sur cette commune avec le tertre du Narbon édifié 20 m juste à l'ouest des petites files de pierres dressées du même nom, ou encore le tertre du Lac édifié à l'extrémité des alignements du Petit Menec, sont autant de faits ténus mais exemplaires imposant en définitive une réelle valeur démonstrative. Notre découverte récente d'un alignement de pierres submergé à l'extrémité sud du tertre de Kerdual, à l'entrée des marais du même nom à La Trinité-sur-Mer, et la mise en évidence par Obelz d'alignements inédits (Er Mareü) débouchant sur les trois tertres enserrant le fameux habitat castellic de Lann Vras, auxquels il faut ajouter la file de petits menhirs touchant le tertre 1 de Kervihan, toujours sur Carnac, renchérissent par leur nouveauté sur le caractère aléatoire que peuvent parfois prendre aux yeux du chercheur d'aujourd'hui des relations si anciennes. Parmi celles-ci, on ne saurait écarter d'un revers de main la mention faite par Du Cleuziou (1887) de deux "tombelles" inscrites dans l'enceinte du Menec en Carnac, et de tumulus attenants de part et d'autre des alignements du site ; une gravure de l'ouvrage représente d'ailleurs une vue cavalière de cette extrémité du site où l'on reconnaît distinctement une masse allongée ovoïde, de dimensions semblables aux maisons voisines, dont il nous faut tenir compte puisque le tertre de Kerlescan est, sur une autre planche, figuré sur un mode semblable.

Dans le cadre d'un programme de prospection thématique en Loire-Atlantique, des recherches aussi bien sur le terrain que dans la documentation écrite se sont appuyées sur les nouvelles données révélées en Morbihan – notamment sur ce nouveau modèle d'implantation associant tertres et alignements de pierres dressées – pour déceler des traces de tertres funéraires en Presqu'île guérandaise (Boujot 1997). Cette piste nous a menés : - sur le site d'Arbourg (Herbignac) réputé pour avoir jadis comporté d'importants alignements de pierres dressées décrits par Lisle du Dreneuc (1882), site sur lequel nous devions vérifier la présence d'un tertre et y découvrir un second monument ainsi qu'un affleurement marqué de cupules ;

- sur les anciens sites d'alignements de Kerangélique et de Kerobert, dans la même commune, pour y découvrir auprès du premier les traces probables d'une structure arasée sous forme d'une tache de sédiment blanc répandue sur la terre brune d'un champ labouré et, non loin du second site, au nord du hameau de la Ville Perotin, une nécropole d'au moins six tertres ;

- sur le gisement de la Pierre Fendue au Clos d'Orange (Saint-Joachim) où un relief topographique couvert d'un taillis inextricable s'est révélé correspondre à un tertre funéraire (Bombardant), montrant par endroits sa composition d'argile blanche mise à nu par le creusement d'un sentier pédestre. Plusieurs autres monticules de terres incultes, mais hélas grossis par les déchets du remembrement, de formes allongées, orientées est-ouest et disposées dans l'axe de ce premier monument jusqu'à rejoindre le marais d'Arbourg dans la commune de Saint-Lyphard, pourraient également correspondre à des tumulus néolithiques.

C'est enfin Rybot en 1924 qui œuvre sur le tertre de Grosnez Hougue à Jersey. Une pierre dressée à son extrémité nord-occidentale rappelle les situations de Lannec er Menhir (Erdeven), de Mané er Loh (Locoal Mendon), de Kelescan, Er Gradouresse, Mané Ty Ec, Mané er Layeu 1, Er Mané au Moustoir, Clos Pernel 2 (Carnac)... D'autres associations probables

<sup>(11)</sup> Depuis la rédaction de ce chapitre, C. Obelz a bien voulu nous faire part des résultats positifs de ses prospections dans la région : la file simple évoquée par Le Rouzic est bien parallèle à l'axe principal donné par un des tertres de la nécropole.



Erdeven (Morbihan)
Carte de répartition des alignements, pierres isolées
et gravures néolithiques (prospections Boujot, Cassen, Cloarec, Obeltz, Templier)

Fig. 63 : Extrait d'image aérienne verticale 1993 de l'IGN : les alignements de pierres dressées en Erdeven.

# Tertres et pierres dressées

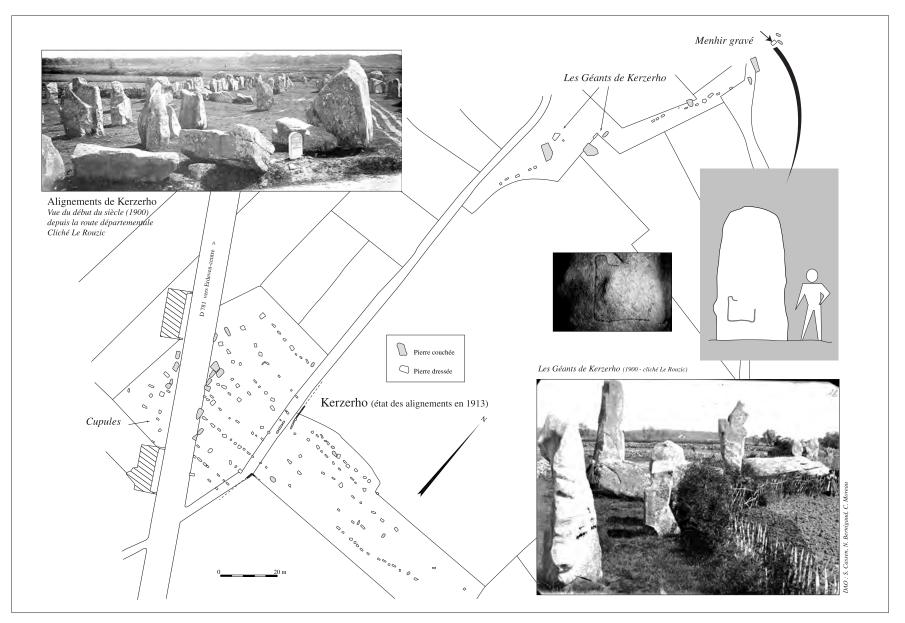


Fig. 64 : Les alignements de Kerzerho en 1913.

Site	Commune	Pierre dressée sous tertre	Pierre dressée + coffre	Pierre dressée sur tertre	Tertre + alignements
Manio 5	Carnac				
Manio 2	Carnac				
Keriaval	Carnac				
Lann Granvillarec	Carnac				
Le Lac	Carnac				
Crucuny 1	Carnac				
Bois du Latz	Carnac				
Kerbois	Carnac				
Mané er Layeu 1	Carnac				
Noterio	Carnac				
Castellic	Carnac				
Mané Ty Ec	Carnac				
Mané Pochat er Uieu	Carnac				
Le Menec	Carnac				
Kervihan	Carnac				
Clos Pernel 2	Carnac				
Kerdual	Carnac				
Vieux Moulin	Pouharnel				
Narbon	Erdeven				
Kerzerho	Erdeven				
Runel	Erdeven				
Lannec er Menhir	Erdeven				
Lannec er Gadouer	Erdeven				
Mané er Loh	Locoal mendon				
Mané Rutual	Locmariaquer				
Mané Lud	Locmariaquer				
Bor Nef	Arzon				
Petit Mont	Arzon				
Pen Hap	Île-aux-Moines				
Pen Liouze	Île d'Arz				
Arbourg	Herbignac				
Kerangélique	Herbignac				
Pierre Fendue	Saint-Joachim				
Grosnez Hougue	Jersey				
Les Causeurs	Île de Sein				
Kermorvan	Le Conquet				
Béniguet	Le Conquet				
Kersolan	Languidic				

sont aujourd'hui impossibles à vérifier à l'image de la stèle gravée de Kerpenhir, visible au musée de Château-Gaillard à Vannes, qui fut découverte lors de la construction du sémaphore de Locmariaquer, lui-même ayant amputé un long tertre, à nouveau saccagé par un bunker allemand au cours de la Seconde Guerre mondiale (Boujot, Cassen 1995)...

# II. RELATIONS OUEST-EUROPÉENNES

Les îles Britanniques et la péninsule Ibérique seront encore sollicitées pour tenter de dégager quelques occurrences, discrètes et peu médiatisées, susceptibles d'intéressantes comparaisons dans le vaste tableau des architectures funéraires des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> millénaires, alors que les datations disponibles pour les premières, fiables, tendraient le plus souvent à les situer dans une étape historique plus récente que leurs homologues françaises ou portugaises. Mais c'est justement ce décalage et ces régularités qui pourraient dès lors témoigner de la présence indiscutable de persistances clairement révélatrices d'un modèle continental.

Avant cela devrons-nous insister, en France septentrionale, sur le voisinage et les probables liaisons que suggèrent les tertres allongés à morphologie dissymétrique du Champ de la Justice à Autun (Saône-et-Loire) qui s'alignent d'est en ouest sur 700 m, parallèlement aux alignements voisins de Saint-Pantaléon (Lagrost 1992). La conjonction géographique de ces faits, bien isolés dans cette région cruciale du partage des eaux entre le nord-ouest et le sud de l'Europe occidentale, renseigne peu l'arsenal de nos inférences à valeur chronologique, mais permet d'acquérir par ce biais une valeur topique pour résoudre à moyen terme certains problèmes posés en début de chapitre. Des indices tels que ceux fournis par le Bassin parisien (le menhir de La Mère aux Cailles en région Centre est couvert de signaux de tradition armoricaine, ainsi qu'une dalle en réemploi de la tombe à couloir de Saint-Piat près de Chartres) concourent à mieux définir cet horizon pressenti où la verticalisation des pierres n'est pas le moindre des artefacts; c'est effectivement un menhir (1,60 m hors-sol) qui est dressé à proximité de la sépulture de La Chaise à Malesherbes (Loiret - Vintrou, Richard 1991), et que l'on doit probablement dater du V<sup>e</sup> millénaire.

La fouille du tertre 163 a de Thickthorn Down, dans le Dorset, permet à Drew et Piggott d'évoquer des "menhirs en bois" situés à l'extrémité du tertre (id. 1936), ce qui ajoute un paramètre supplémentaire aux schèmes ici suggérés. Piggott, encore lui, décrit sur le devant d'une des tombes mégalithiques de Cairnholy en Écosse (Piggott, Powell 1949b) un trou positionné en face de l'étroite structure autorisant un accès à la chambre (du type Portal tomb) et qui pourrait bien être, selon les auteurs, la fosse d'implantation d'une dalle utilisée comme pierre de fermeture de la tombe, plaquée sur l'avant-cour ou façade. N'y aurait-il pas plutôt là, selon nous, l'idée même de la stèle en liaison avec un contexte funéraire ? Les "portals" en eux-mêmes, ne pourraient-ils pas rassembler ce qui définit bien souvent la stèle, à la différence près, essentielle pour le puriste, qu'aucune inscription pérenne ne les marque ? En tout cas, Piggott rapproche dès 1937 la situation de Kerlescan, où le menhir est placé à l'extrémité d'un tertre, avec les monuments à structuration semblable de Gatcombe et Lyneham.

À Dyffryn Ardudwy, Merinoeth, dans le pays de Galles (Powell 1973), une première chambre close à "portal" est ceinturée d'un petit cairn ouvert sur ces pierres dressées émergentes ; le tout est englobé d'un cairn trapézoïdal à la façade orientée à l'ouest (selon une ligne courbe comparable aux avancées en "proue de péniche" de nombreux tertres continentaux) et qui recouvre également une autre tombe construite à l'est, en avant de la première. Devant la tombe 1 fut découverte une fosse (sépulture ?) contenant un mobilier céramique à formes carénées et cols concaves, d'une typologie très proche des spécimens chasséens continentaux ; dans la tombe 2, on note la crémation d'un individu. Des points d'affleurement émergent sous le cairn, à peu près dans son axe longitudinal.

Le site réputé de Bryn Celli Ddu en ce pays de Galles (Hemp 1931) doit une bonne part de sa popularité dans le positionnement concentrique d'une tombe à couloir et d'une enceinte extérieure de pierres dressées qui lui permet d'être comparé au dolmen de Kercado en Carnac. Mais l'intérêt majeur pour notre propos réside dans une dalle (n° 3) gravée, dressée immédiatement après le creusement d'une fosse (centrale par rapport au plan du monument définitif) et son remplissage immédiat et volontaire ; cette dalle est finalement placée sur la fosse de faible profondeur, dont la destination reste inconnue (sépulture ?). Le cairn et la tombe à couloir recouvrent le tout dans une seconde phase.

En Écosse encore une fois, à Greadal Fhinn (Ritchie 1969-1970), le système entraperçu se renouvelle : une petite chambre quadrangulaire, limitée par des dalles posées de chant, est incluse dans un cairn circulaire. Une interruption signe néanmoins une "entrée", elle-même soulignée par deux dalles verticales comparées à des low-portals. L'ensemble du monument est secondairement inclus dans un cairn qui s'agrandit sur une partie de la circonférence afin d'enserrer une tombe à couloir à chambre quadrangulaire. Le rôle joué par ces low-portals devrait ainsi pouvoir être valorisé en regard de la chronique armoricaine. A fortiori si l'on prend le soin d'opérer un retour dans la péninsule pour y consigner une étude menée en 1911 par Martin. Dans le dolmen de Kermaric en Languidic (Morbihan), deux dalles plus hautes et plus "calibrées" (section ovalaire) que leurs voisines du couloir et de la chambre ressortent indéniablement de l'architecture de la tombe ; ces "menhirs" (comme les qualifie Martin) "semblent ne faire partie ni de l'une ni de l'autre et avoir été mis là dans un but spécial" (id., p. 8). À notre sens, ces dalles font très fortement penser aux "portals" des monuments irlandais ou écossais, et renvoient plus généralement à un dispositif de verticalisation au cœur, ou contigu, à l'espace funéraire.

Sous le cairn de Gwernvale, dans les Montagnes Noires de Brecknock en pays de Galles (Britnell, Savory 1984), intégrées aux accumulations de pierres le constituant, on remarque deux dalles, exactement placées dans l'axe du monument, dont l'une est un affleurement émergeant de la surface du sol ancien tandis que l'autre, une dalle tout aussi "naturelle" mais arrachée au substrat, est redressée au même emplacement sur 0,70 m de hauteur. Les auteurs mettent en rapport un tel aménagement avec l'occupation première du site, soit au Mésolithique final, soit au Néolithique le plus ancien, avant la construction des tombes à couloir en leur cairn allongé. Il est d'ailleurs étonnant de voir à quel point la distribution des artefacts mésolithiques et néolithiques pré-Gwernvale se focalise en priorité autour de ces pointements rocheux.

Au nord de l'Angleterre, Annable cite le tertre allongé trapézoïdal de Raiset Pike (Crosby Garrett) qui recouvre à son extrémité sud-est (la plus large) une structure funéraire quadrangulaire, sans doute limitée sur ses côtés par des poteaux, dans laquelle furent remarqués des corps "désarticulés" recouverts de pierres et de bois ; aux deux extrémités de la structure, une pierre dressée et une fosse très charbonneuse. Exactement au

tiers inférieur, une seconde pierre dressée, isolée, sous le tertre invisible (id. 1987).

Passons maintenant sur le domaine espagnol en suivant un fil conducteur identique. En Asturies, Blas Cortina (1992) remarque, sous un tertre construit autour d'une sépulture mégalithique, une petite "stèle" dressée sur le sol rocheux. Au Monte Areo en Carreño, le tertre V est fait, selon le même auteur (1999), de terres amoncelées sur un diamètre de 20 m et une hauteur de 1,50 m; aucune structure mégalithique ne fut découverte en son sein, mais on distingue un gâteau cendreux d'1 m de large, daté entre 4500 et 4100 av. J.-C. et dans lequel devait être plantée une massive pièce en bois.

Jesus Sanches décrit au Portugal, dans le tertre 3 de Pena Mosqueira (Sanhoane, Mogadouro – *id.* 1987), une dalle de granite de 1,50 m, la seule du site en ce matériau, trouvée à demi-enfouie dans la masse supérieure des sédiments, mais au contact d'une fosse elle-même excavée dans le corps du tertre ; le comblement de celle-là, exclusivement composé de blocs de quartz, incite à s'interroger sur l'éventuel rapport qu'entretiennent entre eux ces deux faits marquants. Il est plus que probable qu'il s'agissait bien ici d'un monolithe érigé sur le tertre, calé par une blocaille de quartz dans sa fosse de fondation. Puis, sous le tertre, non pas en son milieu mais décalée par rapport à un axe idéal, une large tache d'ocre contenait un mobilier habituel en contexte funéraire (microlithes, perles en schiste, etc.). Ces deux structures, la tombe et la dalle, se partagent ainsi de part et d'autre du centre géométrique du tertre, suggérant par cet évitement un relatif synchronisme de leur construction respective.

Plus au sud enfin, dans l'Alentejo, le tertre de Anta da Granja de S. Pedro recouvre deux petits menhirs pré-existants (Calado 1997). Ces régions seront, quoi qu'il en soit, partie prenante du champ comparatif appelé de nos vœux, à l'image de l'alignement de Caparrosa (Tondela, Viseu – Varela Gomes 1993), orienté sud-est - nord-ouest, dénombrant neuf pierres dressées sur une douzaine de mètres pour se terminer par une pierre entièrement piquetée et gravée.

Ainsi donc, avons-nous pu brièvement évoquer quelques données de terrain qui alimenteront peut-être à l'avenir un fonds commun de "représentations" propres aux constructeurs des tertres funéraires. Les dispositifs superficiels de repérage ne sont à l'évidence ni de simples vues de l'esprit ni des faits à valeur indécise. Une recherche ne se limitant plus au domaine du "Mégalithisme atlantique" pourrait en cerner de bien palpables, peu sujets à discussion. Ainsi le lecteur curieux aura-t-il son attention attirée par cette propension qu'ont les tombes au sein des nécropoles de la Baltique orientale (Zvenieki, Abora, Olenii Ostrov – groupe de Jäkärlä) – dont les plus anciennes remontent au V<sup>e</sup> millénaire – à présenter ces dispositifs superficiels en pierres qu'accompagnent parfois de véritables "stèles" (Edgren 1966).

# III. MENHIR, PIERREFICHE, STÈLE DE PIERRE ET DE BOIS, PIERRES CONTRE NATURE

Rapprocher la pierre dressée du tertre funéraire suppose qu'un réseau de significations ait relié ces deux composantes. Si l'on pense, à tort ou à raison, que la fonction de l'enveloppe terreuse couvrant la tombe de pierre ou de bois est à ce jour comprise, la vocation du menhir, de la stèle, de l'alignement des pierres dressées, a produit en revanche une somme d'interprétations en tout genre dont la valeur se mesure à l'aune dont les archéologues répètent encore de nos jours, généralement sans le savoir, les opinions émises dans les années 1830, ce qui n'incite point à voir dans cette permanence des commentaires indépendants les uns des autres un progrès marqué de la connaissance... Ces paragraphes n'auront donc pour seule ambition que d'effectuer un devoir de mémoire envers ces écrits, aidé en cela par Millon qui, dès 1911, n'en traitait aucun d'absurde. Le cadre théorique susceptible de les réagencer ou de fonder une grille de lecture entièrement renouvelée n'est pas de mise ici. Quelques référents ethnographiques seront seulement mis à contribution pour parcourir les différents champs que nous aimerions à l'avenir privilégier pour éclairer la situation armoricaine.

Mahé en 1825 abonde déjà dans le sens de ses prédécesseurs, la Tour d'Auvergne ou Déric pour lesquels il n'a rien moins fallu qu'un motif aussi puissant que celui de la religion "pour faire surmonter les obstacles de toute

espèce qui s'opposoient au transport et à l'arrangement de tant de pierres" (id. 1825, p. 256). Aux côtés des alignements, les enceintes de Carnac sont "des lieux sacrés, destinés aux cérémonies religieuses autant qu'aux assemblées politiques". Bathurst Deane en 1834 est un des premiers à présenter Carnac comme un "temple". À ces premières suppositions répondent, peu ou prou en écho, 175 ans plus tard, les "temples mégalithiques de Carnac", "disposés selon une fonction liturgique précise", "liés au culte des ancêtres protecteurs du terroir, peut-être à une déessemère, déesse de l'abondance et de la fertilité" (rapport Mohen 1999, ministère de la Culture (12)), parcourant, on le constate, une veine bien semblable.

Dans ses cours d'Antiquité monumentale, Caumont en 1838 suppose que ces pierres levées ont été destinées à honorer les dépouilles mortelles, certaines étant considérées comme des idoles, regardées comme l'emblème de la divinité, un symbole de la durée ; quelques-unes pouvaient encore avoir été élevées pour perpétuer la mémoire des événements historiques. Il est sans aucun doute le premier à parler de la "fulgurante perspective" des alignements de Carnac. Ampère en 1839 désigne ces monuments comme des signes, des hiéroglyphes; de là naquit "une architecture de convention, une architecture symbolique, expression idéale et assez uniforme de nécessités positives et très variées". On voit ainsi résumé en ces deux envolées tout ce qui sera laborieusement ressassé sur le sujet à la fin du XX<sup>e</sup> siècle... Pour Saint-Clavien en 1863, le monument de Carnac est l'œuvre de tout un peuple agissant sous une même impression de foi et demandant à la nature elle-même "ses plus prodigieuses masses pour en faire l'expression monumentale et immortelle du sentiment ou de l'idée qui le domine"... Des auteurs moins prolixes sombrent dans le doute ("le menhir est un monument banal qui n'a pas de patrie..." - Bonstetten 1865, p. 25) tandis que Martin ne saurait voir dans ces alignements "autre chose que des monuments religieux dont la valeur symbolique précise nous est inconnue, mais auxquels un lien moral relie indubitablement cette multitude de sépultures imposantes qui se pressent autour d'eux" (id. 1872). L'année suivante, Lanoze enfonce le clou : ces menhirs ont été les marques, les signatures réelles de conventions antiques, arrêtées d'homme à homme et d'homme à Dieu. Paniaga restera de cette lignée comme le plus lyrique et le plus fou, souvent visionnaire, et bien représentatif de la vague du phalle qui sévit en ces temps reculés : le menhir était une synthèse et il représentait non

un dieu spécial, mais la divinité dans son essence masculine. "Dans sa brutalité obscène, le menhir est l'image, ou plutôt la démesure, de la divinité princeps..." (1897). Les alignements constituaient une enceinte hiératique qui protégeait les sanctuaires... Pour empêcher aussi que le réduit sacerdotal ne fut exposé "aux entreprises hardies pouvant venir du côté de la mer" (1912), il fallait une barrière inviolable dont les approches fussent défendues par une terreur religieuse puissante, il fallait une garde immuable et divine. Cet infranchissable obstacle, formidable et colossal fut créé : formidable par la crainte sacrée qu'il devait inspirer et le respect sans borne qu'il devait imposer. Paniaga raisonne en termes d'envahissement, et la mer demeure le seul horizon par où pouvait se produire une agression étrangère <sup>(13)</sup>.

Dans son catalogue d'idées égrenées au fil des recherches, Millon ne prend aucun parti, accordant aux uns comme aux autres les opinions les plus libres, selon qu'on regarde les menhirs comme des bornes, des idoles, des pierres de souvenir, des cénotaphes ou des stèles funéraires. Il ne mentionne pourtant pas le point de vue également prudent de Bourez (1894) qui suppose que le sens ira se nicher dans la pierre commémorative ou symbolique, rappelant des faits de guerre, des sépultures, des actes religieux ou des souvenirs importants, que ces pierres ont pu même représenter, aux yeux des hommes, certaines divinités, mais qu'au final il est d'autant plus difficile d'expliquer la signification de ces monuments que chacun peut avoir été érigé en des circonstances très diverses et à des époques très différentes... Les menhirs sont et seront probablement toujours des énigmes.

L'ethnologue (avant la lettre) Sébillot introduit finalement en ce début du XX° siècle (1903) une composante encore non formulée, dont l'actualité et l'ampleur devront attendre Vaquero, près d'un siècle plus tard, pour qu'une réflexion radicale ne les vivifie et qu'un pont s'établisse entre ces observateurs singuliers, tous deux étrangers au domaine convenu. Peut-être les menhirs ne sont-ils, écrit Sébillot, que l'imitation de ces pierres naturelles que l'on voit à la surface du sol, et que les constructeurs auraient simplement

<sup>(12)</sup> Consultable sur le site internet du ministère.

<sup>(13)</sup> Philibert (1994) reprend cette idée que les alignements sont comme des remparts magicoreligieux, mais cette fois pensés contre la montée du niveau de la mer ; d'où ses rappels à la notion de déluge dans un temps de changement climatique et de transgression marine.

voulu élever des monuments semblables à ceux qu'ils croyaient habités par des dieux... L'attention s'était pourtant déjà portée une première fois sur les affleurements de granite, tout d'abord par D'Ault du Mesnil en 1866, Closmadeuc en 1873, Miln en 1881, puis par Vallière en 1886. S'intéressant au phénomène de dénudation et de désagrégation de la roche carnacoise, Vallière pensait que l'étude de ce processus pouvait apporter, par l'observation attentive de la vitesse de météorisation, d'utiles enseignements sur l'âge possible de ces menhirs. C'est dans ces chaos révélés par l'érosion qu'il faut aller chercher les véritables carrières des "Celtes", là est l'origine de ces immenses blocs qui ont servi à élever leurs monuments ; ils n'ont fait qu'utiliser les matériaux que la nature leur avait préparés. Pour D'Ault du Mesnil, les affleurements figurent assez exactement un dolmen, un menhir, bref un véritable atelier de monuments celtiques...

Ces impressions de leurre visuel, ces fausses méprises, cette réunion sur un même objet de deux qualités antinomiques qui s'éteignent faute de reposer sur des critères vifs de distinction comme le serait la Nature d'un côté, l'Architecture de l'autre en tant que fait culturel par excellence, seront de fait attestées dans certaines circonstances, comme ces reliefs naturels de Berbérie qui furent pris pour des tertres en raison de la présence de sépultures nichées dans les buttes témoins ou les terrasses découvertes par l'érosion (Camps 1961), ou encore les termitières géantes d'Afrique qui, ouvertes à leur base, couvriront de leur masse terreuse et industrieuse les corps des défunts. Et là, au Mexique, Uitzilopochtli, sous sa forme de colibri, se trouve représenté sur le tertre ou la montagne originelle placée au milieu de l'eau (Duverger 1983). Cette origine-là, ce tertre-ci, se nomme Azcatitlan "l'endroit des fourmis". Chez les Mexicas, le Serpent-à-Plumes Quetzalcóatl se transforme en fourmi pour rentrer et descendre dans la Montagne de Nourriture (Tonacatépelt) où sont entreposés les grains de maïs, afin de les ramener en surface et les faire revivre. C'est aussi dans la termitière que chez les Dogon se font les métamorphoses successives des premiers ancêtres désireux de changer d'état et de monter au ciel (14), et chez les Tongouses, à l'image des taupes, les mammouths souterrains élèvent les tertres gigantesques (Ujfalvÿ 1874).

Baschmakoff résume en 1930 l'essentiel : l'idée religieuse est généralement admise comme mobile essentiel expliquant l'érection des innombrables pierres en rangs réguliers, qui présentent à Carnac un si

étrange spectacle... Cependant, écrit-il, on oublie généralement que "l'idée religieuse" dans des civilisations très anciennes n'est pas séparable de tout l'ensemble des préoccupations dominantes, que l'on pourrait qualifier de "publiques" ou "idéales". Ainsi, comment se figurer un motif "d'organisation sociale", de législation politique et familiale, de "rassemblement du peuple pour l'intérêt commun", ou même "d'observation astronomique" dans le but de régler la vie agricole, sans que l'idée religieuse se trouve intimement liée à toute activité dépassant la satisfaction des appétits individuels.

Se repérer dans les relations historiques témoignant de pratiques humaines proches de ces témoignages figés serait un programme décisif, tant il est vrai que 200 ans d'observations sur tous les continents ont accumulé une somme formidable de faits que l'archéologue ignore faute d'être spécifiquement gérés par sa discipline (15). Cariou (1959) s'est avancé dans cette voie délicate, comparant une tradition historique morbihannaise à la pratique balte de la mise en terre des défunts. La verticalité du menhir est la plus extraordinaire pour le subconscient, nous dit-il, tant il est anormal qu'un bloc soit stable dans une position qui est particulière aux humains. Loin d'être un simple menhir indicateur d'une sépulture parfois plus visible que lui, ces pierres étaient les "centres d'attraction" des âmes... L'auteur cite un extrait de l'ouvrage de Michel Le Nobletz, missionnaire en Bretagne en 1637, observateur des paysans morbihannais qui "mettaient des pierres auprès du feu que chaque famille a coutume d'allumer la veille de la feste de Saint-Jean-Baptiste, afin que leurs pères et leurs ancestres vinssent s'y chauffer à l'aise".... Le menhir, les pierres sacrées sont le siège de l'union du principe céleste et du principe terrestre des êtres. De là ce rapprochement avec les traditions lituaniennes d'avant la christianisation où les sépultures étaient accompagnées de stèles en bois – auxquelles étaient accrochés des oiseaux, des têtes

<sup>(14)</sup> Amma chez les Dogon fait un corps de femme avec de la terre ; une fourmilière est son sexe, une termitière son clitoris (Testart 1991, p. 293).

<sup>(15)</sup> Le fond ethnographique semble infini. S'il fallait y dénicher un (contre-)exemple bien concret d'utilisation de pseudo-menhirs dans le fonctionnement d'une société évoluant dans un environnement certes désertique, on ne manquerait pas de citer les constructions des *Inyukhuit* (eskimaux *Copper*), véritables alignements de pierres dressées, non jointives, de la taille d'un homme, qui servaient à maintenir et à canaliser les troupeaux de caribous vers des espaces convenus. De même, des pierres dressées isolées sur le littoral pouvaient indiquer de bons sites de pêche... (Jenness 1922).

de cheval, des clochettes, etc. – portant bien souvent en inscription des figurations de serpent. Ces stèles devaient aider l'esprit du mort à sortir du tombeau en lui permettant de s'accrocher à elles ; la stèle était le trait d'union entre l'au-delà et notre monde, et le serpent, véhicule souterrain de l'âme des morts, y jouait un grand rôle, comme tout animal psychopompe. L'Omphalos de Delphes n'était pas autre chose que cette pierre blanche dressée, encerclée d'un ou plusieurs serpents, qui symbolisait la voie de communication entre les trois niveaux d'existence (mort, vivant, divin).

En sorte que l'interprétation délirante du baron d'Estiard de Colonge publiée en 1865, tirée de la poussière des écrits oubliés grâce à Giot (1995a), selon laquelle les menhirs de Carnac ne sont que pierres chutées du ciel, révèlerait à nos yeux ce que Durand dénomme la troisième grande épiphanie imaginaire de l'angoisse humaine devant la temporalité, celle fournie par les images dynamiques de la chute. Il y aurait non seulement une imagination de la chute, mais une expérience temporelle, existentielle, ce qui fait écrire à Bachelard que nous imaginons l'élan vers le haut et connaissons la chute vers le bas. La chute serait ainsi du côté du temps vécu. La pureté céleste est donc dans tous ces mythes de toutes ces sociétés le caractère moral de l'envol, comme la souillure morale est le caractère de la chute, mais surtout cette verticalisation de la roche devient le point de passage du bas vers le haut. Il est au surplus significatif de constater à quel point dans les pays d'affleurements rocheux, de chaos granitiques, de pierres en équilibre, les toponymes confondent et réunissent constructions préhistoriques et entassements naturels (16), car c'est un fait établi par Mauss : l'homme s'identifie aux choses et identifie les choses à lui-même en ayant à la fois le sens des différences et des ressemblances qu'il établit...

Éliade lui-même s'intéresse aux menhirs (1976, p. 128) qui constituaient à ses yeux une sorte de "substituts du corps", auxquels s'incorporaient les âmes des morts... L'idée première, et fondamentale, étant la "transmutation" des ancêtres en pierre, soit par le truchement d'un menhir "substitut du corps", soit en intégrant, dans la structure même de la construction, un élément essentiel du mort : le squelette, les cendres, l'"âme". Dans les deux cas, le mort "anime" la pierre, il habite un nouveau corps, minéral, donc impérissable. Car le rocher, la dalle, le bloc de granite révèlent la durée infinie, la permanence, l'incorruptibilité, une modalité d'exister indépendante du devenir temporel.

Plus exotique, mais saisissant pour notre propos : en Australie, le mythe des Mara dit qu'une vieille femme mangeait des hommes et recrachait leurs ossements sur des fourmilières pour tenter de les ressusciter (Testart 1993). Encore une tumulation, artificielle de surcroît et "vivante". Plus loin : lors d'un cycle initiatique, les femmes restent en contrebas, au-delà du cours d'une rivière, tandis que les novices reposent allongés, la tête posée sur un tertre sacré, auprès d'un mât érigé d'où pendent quelques tjurunga. Et puis encore : à la mort d'un ancêtre, au moment où son existence et ses aventures du Temps du Rêve arrivent à leur fin, les mythes d'Australie centrale le font s'enfoncer en terre pour disparaître à tout jamais ; mais le tjurunga, pierre ou rocher, qui se forme à ce moment et marque pour toujours ce lieu de disparition, reste à la surface du sol, sans l'entamer, en s'opposant de la sorte à la façon dont les êtres primordiaux incisent et marquent profondément le paysage (rivières, montagnes). Là encore, en territoire aluridja, autour d'un site rocheux, chaque accident du relief correspond à une phase du rituel de telle sorte que le massif naturel illustre la structure du mythe et le programme des cérémonies (Lévi-Strauss 1962, p. 200).

Les Dieri de ce même continent possèdent plusieurs pierres cylindro-coniques, brutes, naturelles, censées contenir l'élément masculin des esprits ancestraux (40 cm par 4 cm, pointues), ces pierres-ancêtres qui favorisent la multiplication de telle ou telle plante (Roheim 1945). De la conservation des pierres dépend la virilité de la tribu. Dans les mythes, le passage du "bâton à feu" à l'outil de pierre se fait par association du couteau en roche coupante et d'un morceau de grès, long et conique ; pour chaque garçon circoncis, on dressera l'une de ces pierres coniques au sommet d'un monticule. Nous sommes bien éloignés du monumentalisme armoricain, plus approchés des galets allongés évoqués dans un chapitre distinct. Mais, petites ou grandes, ces pierres verticalisées éclairent par touches un processus confus.

On a parfois comparé les stèles en pierre cylindriques reconnues sur certains tertres de Berbérie aux poteaux funéraires en bois, phalliques, parfois très réalistes, érigés sur des sépultures rurales contemporaines d'autres régions d'Afrique du Nord (Camps 1961). Roubet, en effet,

<sup>(16)</sup> L'abbé Mahé écrira en 1825 combien le menhir de la pointe de Broël, dans l'île d'Arz, paraît de loin faire partie des rochers de la côte...

travaillant sur la stylisation des stèles anthropomorphes de l'Ouarsenis (1947), constate un abandon progressif des stèles en bois gravées de motifs zoomorphes au profit de stèles en pierre ; un simple poteau de bois peut à l'extrême représenter une stèle phallomorphe, chiromorphe ou anthropomorphe : le changement s'est opéré en un siècle seulement. On note à ce propos que les stèles phallomorphes sont toujours de section circulaire à la différence des deux autres types de stèles en bois.

Ainsi pointe l'antienne habituelle sur l'utilisation du bois. Elle n'est pourtant pas anodine. Les rites funéraires et commémoratifs des Betsiléo du Manandriana (Madagascar - Rajaonarimanana 1979) dévoilent nettement que la pierre levée mâle (vatolahy) se distingue de la poutre dressée commémorative (teza), bien que toutes deux soient reliées au tombeau par leur contiguïté sur le terrain. Ailleurs encore, chez les Mandchous, des troncs d'arbres et des colonnes de pierre sont dressés pour distinguer deux aspects archétypaux de la vie, le statique et le dynamique. Cette polysémie ne doit pourtant pas décourager le comparatiste bien tempéré... Les relations établies par plusieurs générations de chercheurs chez les Nagas du nord-est de l'Inde mériteront une même attention (17). Ici, des alignements de paires de pierres dressées représentent des principes féminins (pierre trapue et plus arrondie) et masculins (plus haute et plus anguleuse). D'autres alignements de poteaux en bois font alterner les mâts masculins, droits et décorés de motifs en chevrons emboîtés, et les mâts fourchus en Y, féminins (Jacobs et al. 1990). Les alignements de pierres dressées phalliques (1 à 2 t), comprises comme des accumulateurs de fertilité, sont implantés au centre des villages et témoignent sur un mode équivalent des "fêtes du mérite". Pendant ces festivités, qui permettent à des hommes de progresser dans le statut social d'une société "égalitaire", d'énormes "mégaxyles" sont dressés en façade de la maison en bois ; des poteaux en Y figurent le sexe féminin (les sema). On notera avec intérêt que le plus grand nombre de fêtes s'est développé dans des groupes où ce statut égalitaire semblait s'effacer au profit d'une compétition individuelle de plus en plus prégnante juste avant l'arrivée des colons, compétition qui s'exprimait par des déplacements de dalles de pierre ligotées à des berceaux en bois, remontées des flancs d'une vallée vers le sommet des collines.

Enfin, dans son recueil *Pierres* publié en 1966, Caillois amène sur les alignements le regard faussement éloigné du poète <sup>(18)</sup> et de

l'anthropologue, à une époque où les Néolithiciens scientifiques rejettent la spéculation littéraire et construisent les typologies ternes (bien qu'utiles), mais à elles seules peu éclairantes sur la pensée des hommes d'autrefois. À Carnac et Locmariaquer, nous dit-il, l'entreprise est des plus extravagantes que de mettre debout les pierres les plus longues et les plus lourdes et rarement tant d'ingéniosité, tant d'énergie furent gaspillées pour un bénéfice, de toute évidence, aussi métaphorique et déraisonnable. "Les dieux, les forces surnaturelles, les chefs disparus à qui durent être dédiées ces stèles nues qui dédaignaient d'en perpétuer les noms ou les simulacres, sont en effet effacés du souvenir même, comme sont aujourd'hui presque inconcevables les croyances qui conseillèrent d'édifier des monuments aussi taciturnes. L'intermédiaire théologique rendu à son néant, les voici, de leur côté, restitués à leur véritable essence d'hommage au zèle dérisoire et à l'exploit inutile... Je songe qu'ils [ces blocs de Carnac] n'avaient peut-être mission que de rappeler et d'illustrer le paradoxe d'un quadrupède vertical" (id. 1966, p. 82). Voici dans les symétries et les courbes capricieuses, la découverte des archétypes cohérents, d'où dérivent les normes permanentes et l'idée même de l'inexplicable et inutile ajout à la complication du monde.

# IV. DE LA CHRONOLOGIE ET DU POINT DE VUE SUR LA DESTRUCTION DES STÈLES

Tertres et pierres, ou bois dressés, mêlent ainsi leur fonction. Si le calage chronologique des tertres est en partie réglé, la coïncidence de temps avec les pierres gravées est en ce domaine assez conjecturale pour ne pas convaincre tout lecteur attentif à la littérature sur le sujet. Il suffit de rappeler le scénario convenu selon lequel les stèles en question ne seraient

<sup>(17)</sup> Thèse de J. Defaix en cours d'élaboration au laboratoire de Préhistoire (UMR 6566 du CNRS, Université de Nantes).

<sup>(18)</sup> Le lyrisme des historiens d'art du XX<sup>c</sup> siècle se penchant sur les pierres dressées revient très souvent à formuler en des termes opaques les idées mêmes du siècle précédent : le menhir accueille tout le ciel et il en distribue l'afflux dans l'extension du socle terrestre ; comme, en sens opposé, il recueille l'afflux de la terre et l'exalte dans l'ouverture du ciel ; en lui "deux cycles de tensions opposées, ouvrantes et fermantes se rencontrent et s'articulent" (Maldiney).

intégrées aux tombes à couloir que par la volonté iconoclaste des hommes unis en une même entité chrono-culturelle (Minot 1964 ; Jubert 1974 ; L'Helgouac'h 1983 ; 1997 ; Le Roux 1984 ; 1998b ; Lecornec 1998) pour constater que la rupture n'est plus située en ces travaux sur la ligne de partage défendue par ce chapitre. Nous relaterons en conséquence les quelques indices fermes à l'appui de l'ancienneté des premières pierres dressées, puis nous aborderons la question du bris des stèles dans le secteur de Locmariaquer.

Dresser une pierre n'est pas la lever, mais c'est, dans son acception première, la faire tenir droite et verticalement. C'est aussi, dans un sens second, la rendre droite et plate, en la martelant par exemple pour offrir la surface à la gravure des signes. Ces deux opérations confondues par la langue peuvent bien entendu ne pas se succéder ; c'est, dès l'origine, la séparation importante à laquelle se confronte tout groupe humain épris de la même idée. Sous la forme de la fiction, Augey suggère en 1910 une histoire recevable, comme tout produit de l'imagination - et probablement reprise des fameuses pierres brutes du Temple - selon laquelle les affleurements relevés pour en faire des menhirs à Carnac ne devaient pas être modifiés, sous peine de sacrilège, par une quelconque opération technique. On peut en effet s'interroger sur la transformation de la pierre, sur un éventuel trajet évolutif que laisserait apparaître l'observation des monuments des Ve, IVe et III<sup>e</sup> millénaires. Mais l'entreprise semble tellement vaine de saisir en une tentative évolutionniste pesante le passage de la roche "naturelle" à la stèle appropriée par le travail de l'homme qu'on répugne à travailler en ce sens. Il est entendu que les deux états ont pu se compléter dans bon nombre de sociétés.

En Armorique, les témoignages vivaces de la haute antiquité des pierres dressées tirent leur origine d'un phénomène naturel bienvenu : la remontée du niveau de l'océan a opportunément recouvert des menhirs d'un bel acabit. On connaît de longue date le deuxième hémicycle d'Er Lannic dans le golfe du Morbihan, dont la partie méridionale ne se découvre jamais à marée basse, et qui comprend à ses deux extrémités de superbes stèles en orthogneiss <sup>(19)</sup> dont une est brisée en deux par une chute brutale. Miln signale aussi en 1881 un alignement sur Quiberon qui s'étend audessous de la ligne des grandes marées. C'est Devoir en 1912 qui inaugure un travail de quantification et de déduction relativement précis à partir de la

position topographique des vestiges mégalithiques immergés sous plusieurs mètres d'eau de mer. Le menhir de Lillia dans l'estuaire de l'Aberwrac'h (Plougerneau, Finistère) est entièrement submergé 12 h sur 24 ; au moment des grandes marées d'équinoxe, la mer s'élève à plus de 4 m audessus de la partie haute du menhir. Compte tenu du mètre de sable qui masque le niveau d'implantation du monolithe, l'auteur calcule un dénivellement possible de 9 m, ce qui permettra, à la lumière des travaux géomorphologiques des années 50 et 60, de dater le site largement vers les débuts du Ve millénaire (Giot 1990c). Le Roux évoque à son tour l'estran sableux qu'il mesure à 7,50 m en dessous des plus hautes mers actuelles (id. 1998a); la comparaison des courbes marines durant la transgression holocène lui permet de confirmer que la mer a atteint ce niveau au début du V<sup>e</sup> millénaire. Mais les aléas de ces courbes, du fait même des incertitudes liées aux datations 14C isolées autorisant leur construction, et par l'ensemble des paramètres peu maîtrisés qui interfèrent à l'échelon local, ne permettent pas de saisir la tranche historique du "commencement" en deçà d'une précision de 3 à 5 siècles.

L'existence d'une dalle mise en forme et martelée à une extrémité, sur l'habitat Villeneuve-Saint-Germain du Haut Mée (Saint-Étienne-en-Coglès, Ille-et-Vilaine), permet désormais de raisonner sur une plage de temps moins distendue. Couvrant une fosse creusée à proximité de l'angle sud-est de la maison, cette pierre fut interprétée comme faisant partie intégrante d'une sépulture VSG (Cassen et al. 1998a), dans la mesure où les dimensions de la fosse et la présence à l'intérieur de deux lames de haches polies en fibrolite – dont une "imprégnée" d'ocre – concouraient justement à ce diagnostic, et ce d'autant mieux que les traditions VSG dans le Bassin parisien témoignent à l'évidence de telles pratiques rapprochant les défunts de la maisonnée, à la différence du cimetière Rubané écarté de l'espace domestique immédiat. Le plus curieux fut de remarquer, à proximité

<sup>(19)</sup> La plongée sous-marine, qui ne peut s'effectuer ici que par une mer étale (rare), permet de bien observer les calages encore appareillés sur lesquels les menhirs se sont affaissés, la couverture sédimentaire ayant intégralement disparue sous l'effet des forts courants marins ; c'est à l'été 1992, accompagnant les travaux de topographie menés par P. Gouezin, que nous avons pu reconnaître la nature des roches sur la deuxième enceinte, en quasi-totalité prise dans le fameux orthogneiss. Pour un plan actualisé et fiable du gisement, voir Le Gall, Gouezin 1995.

immédiate, une autre fosse, mais circulaire et plus réduite celle-ci, emplie de blocs de granite alors qu'aucune autre structure en creux découverte sur le site n'en comptait un seul, laissant en son milieu un espace vide, à l'image des calages de menhirs ou des larges trous de poteaux. D'où l'idée que cette dalle, marquée d'un piquetage poussé sur sa partie "distale" tandis que la proximale est brute d'arrachage, pouvait avoir intégré un premier agencement sur le mode "pierre dressée". La série radiocarbone et l'analyse typologique des formes et décors céramiques autant que l'étude technologique de l'industrie lithique convergent pour placer cette implantation VSG en terrain métamorphique vers 4900-4800 av. J.-C.

La pierre "indicatrice" au voisinage de la sépulture de La Chaise à Malesherbes (Loiret), déjà évoquée, pourrait en réalité participer de ces dispositifs superficiels dont nous constatons l'ancienneté. L'alignement mésolithique des énormes fûts de bois mis en évidence à Stonehenge (Cleal et al. 1995), ou encore la sépulture mésolithique 20 de Skateholm en Suède (Larsson 1989a), marquée avec un très gros poteau en bois "du style totem", ont cependant démontré que ces pratiques de verticalisation sont déjà en usage dans l'Ouest de l'Europe avant même que le monde des agriculteurs n'atteigne les rivages méditerranéens de France et d'Espagne. Au Portugal, tandis que se vérifient les analogies resserrées avec la situation morbihannaise – à l'image de l'arc de courbe des menhirs de Monte da Figueiras, ouvert à l'est - les grandes stèles gravées dont la découverte s'intensifie depuis quelques années semblent bien précéder les tombes à couloir du IV<sup>e</sup> millénaire (Rocha 1998) ; c'est dans le cadre de la néolithisation de l'Alentejo et de l'Algarve occidental qu'un lien chronologique est en cours d'établissement entre le Néolithique ancien/moyen et l'érection des menhirs et "cromlechs" (Calado, Sarantopoulos 1996). Par un juste retour des choses, on gagnerait encore à interroger l'exclusion manifeste que révèlent les grands menhirs de la région d'Avrillé en Vendée par rapport à la concentration des tombes à couloir, ou encore l'absence totale de ces dernières dans les Mauges et le Choletais (sud-ouest du Maine-et-Loire, nord-Vendée) alors que les menhirs y abondent dans un très favorable environnement d'affleurements granitiques.

Le réemploi des stèles dans les monuments morbihannais, et secondairement dans les tombes à couloir de Loire-Atlantique (Dissignac, Trois-Squelettes), du Finistère (Barnenez), de la Vienne (Pierre Levée

de Poitiers), voire de l'Eure-et-Loir (Saint-Piat), pose dorénavant une alternative et deux problèmes résolument distincts : ou bien l'on accorde du crédit à l'hypothèse de la destruction volontaire effectuée dans le cadre d'une pratique ordonnée allant de la stèle à la tombe selon une suite liturgique, et le resserrement chronologique va de soi entre les deux types de structures ; ou bien cette utilisation secondaire des dalles ne participe avant tout que d'une préoccupation prosaïque de récupération des matériaux de choix, et en ce cas la date d'érection des pierres peut s'évaluer fort différemment. C'est ce dernier point de vue que nous avions déjà préféré (Bailloud *et al.* 1995).

Le tableau suivant résume de façon non-exhaustive un certain nombre de cas de figure (20); on peut grâce à lui effectuer une première appréciation de l'utilisation prolongée des grandes dalles gravées, et spécialement des dalles d'orthogneiss. Celles-ci proviennent de terrains éloignés de plusieurs kilomètres en pays de Vannes, et furent concentrées sur les communes d'Arzon, Locmariaquer et Crac'h. Quand elles ne sont pas en position "fonctionnelle" primaire - hémicycle d'Er Lannic, alignement du Grand Menhir, position isolée du Bronzo - elles participent de monuments typologiquement aussi distincts que le caveau du Mané er Hroëck (dalle de couverture), la tombe à couloir de La Table des Marchand (orthostates, dalle de couverture) et la sépulture coudée des Pierres Plates (orthostate et dalle de couverture) (21). C'est bien cette élongation du temps qui devrait introduire un premier doute quant à la validité de la première hypothèse stipulant une prétendue volonté iconoclaste exigeant, à un instant t donné, de briser et d'introduire des images de divinités dans les ténèbres de la tombe.

<sup>(20)</sup> Le lecteur pourra être surpris de ne pas trouver ici la totalité des tombes mégalithiques ayant contenu des gravures réputées être en réemploi ; nous avons seulement fait le choix des contextes où celles-ci étaient indubitablement en position secondaire, ce que ne permet pas de conclure une figuration comme celle de Kercado, par exemple, visible au plafond dans son intégralité.

<sup>(21)</sup> Il serait utile d'enquêter sur les dalles formant les parois des coffres de l'âge du Bronze. Si quelques essais ont déjà montré le réemploi de pierres gravées antérieures (Briard *et al.* 1995), la situation morbihannaise est compliquée par le fait que, à la différence des tombes à couloir, ces structures sont peu ou pas du tout accessibles, et cela dans un rapport trop défavorable allant de 1 à 100, ce qui nous prive de la possibilité de pondérer le point de vue ici défendu.

# Tertres et pierres dressées

Site	Commune	Nature du support	Gravure masquée	Gravure invisible	Gravure tronquée	Ortho- gneiss	Type architectural
Tumiac	Arzon	Orthostate					Caveau
Mané er Hroëck		Bouchon entrée					Caveau
	Locmariaquer	Dalle couverture					
Kerlud	Locmariaquer	Dalle paroi					Caveau
Runel	Erdeven	Muret tertre					Coffre
Île Longue		Dalle 2 couverture					Tombe à couloir
	Larmor-Baden	Dalle 6 couverture					et chambre
		Dalle 5 couverture					encorbe <b>ll</b> ée
Barnenez J	P <b>l</b> ouézoc'h	Dalle 1 couverture					Tombe à couloir et chambre très diffé- renciée encorbellée
Barnenez H	Plouézoc'h	Orthostate 11					Tombe à couloir et chambre peu différ
		Dalle 6 couverture					Tombe à couloir et chambre peu différenciée
Mané Rutua <b>l</b>	Locmariaquer	Muret chambre					
		Orthostate 24					
		Dalle 3 couverture					Tombe à couloir et chambre différenciée
Table des Marchand	Locmariaquer	Orthostate 3					
Table des Marchard	Locmanaquer	Orthostate 17					
		Orthostate 10					
		Dalle 10 couverture					Tombe à couloir
	Larmor-Baden	Dalle 2 couverture					
		Orthostate 7					
Gavrinis		Orthostate 10					et chambre peu
		Orthostate 11					différenciée
		Orthostate 15					
		Orthostate 16					
Petit Mont <b>II</b>	Arzon	Dalle 2 couverture					Tombe à couloir et chambre différenciée
		Orthostate 4					
		Orthostate 7					
		Orthostate 9					
Petit Mont <b>III</b> A	Arzon	Orthostate 9					Tombe à couloir et chambre différ.
Grah Niaul	Arzon	Dalle 3 couverture					Tombe à couloir.
		Orthostate 11					chambre différ, et cellule latérale
		Orthostate 15					

Site	Commune	Nature du support	Gravure masquée	Gravure invisible	Gravure tronquée	Ortho- gneiss	Type architectural
Kervin Brigitte	Crac'h	Dalle couverture					Tombe à couloir
Pen Hap	Île-aux-Moines	Orthostate 4					Tombe à couloir et chambre différenciée
Mané Lud	Locmariaquer	Orthostate 12					Tombe à couloir et chambre peu différ.
Butten er Hah	Île de Groix	Orthostate 1					Tombe à couloir et chambre différenciée
Crugellic	Ploemeur	Orthostate 4					Tombe à couloir et ch. différ. transeptée
Tachen Pol	Ploemeur	Orthostate 2					Tombe à couloir et chambre différenciée
Mané Kerioned	Carnac	Orthostate 13					Tombe à couloir et chambre peu différ.
Queric la Lande Nord	Carnac	Orthostate 2					Tombe à couloir et chambre différenciée
Kercado	Carnac	Orthostate 5 Orthostate 15 Orthostate 6					Tombe à couloir et chambre différenciée
Renongar	Plovan	Orthostate					Tombe à couloir et chambre différenciée
Trois Squelettes	Pornic	Orthostate 4					Tombe à couloir et ch. différ. transeptée
Berceau	Saint-Piat	Orthostate 1					Tombe à couloir
La Grosse Perotte	Fonteni <b>ll</b> e	Orthostate 11					Tombe à couloir
Le Déthus	Guernesey	Dalle couverture					Tombe à couloir et chambre différenciée
Pierre Levée	Poitiers	Dalle couverture					Tombe à couloir

Les gravures sur pierre en position secondaire dans les contextes funéraires de l'Ouest de la France, cupules exceptées.

La gravure tronquée est le résultat d'un bris du support ; La gravure masquée est généralement imbriquée pour partie dans la construction du monument ou partiellement enfouie dans le sol;

La gravure invisible est en règle générale située sur la face externe du support ou totalement enfouie dans le sol.

La numérotation des dalles de couverture et des orthostates est débutée à l'entrée du monument depuis la gauche.

La caractère si fréquent des gravures tronquées, ou tout à fait invisibles dans l'agencement des tombes, apporte un argument supplémentaire, et sans doute décisif (22), au concept "récupérateur" cité plus haut. Toutes les tentatives effectuées pour ordonner ces associations de signaux en fonction des paramètres les plus divers – spatiaux, architecturaux, chronologiques, sémiologiques – ont ceci en commun qu'elles ne permettent de dégager aucune constante, aucune zone de recouvrement, aucune régularité pouvant au moins, ici ou là, se faire heureusement écho et conforter par là même une tenace conviction. Tant d'efforts déployés pour aboutir à un simple constat d'échec : le fait ne peut manquer de surprendre le chercheur. C'est pourquoi nous pensons que seule une déconnexion radicale entre les deux phénomènes permettrait d'éclairer le problème, quitte à revenir par la suite – en assouplissant la position de départ – sur une éventuelle permanence ou une quelconque transformation d'un signe ou d'une morphologie.

La destruction des stèles par les hommes est enfin un postulat que nous contestons fermement. Deux faisceaux d'indices sans filiation immédiate ont alimenté sérieusement nos doutes : à la différence des menhirs classés parmi les plus grands de la région, aucune stèle en orthogneiss n'est actuellement érigée, mais au contraire les trouve-t-on couchées ou intégrées à une tombe (23); en deuxième lieu, l'observation répétée des cassures du Grand Menhir, et ce dès 1986 lors des fouilles menées à La Table des Marchand, nous a progressivement persuadés qu'aucun stigmate pertinent de débit ne marquait les faces et les arêtes en vis-à-vis, observation d'autant mieux recevable qu'une discussion avec les spécialistes du travail sur la pierre nous convainquait fort à propos qu'une brisure aussi difficile contre le fil naturellement lité de la roche (la "rogne" du Grand Menhir) aurait dû exiger une préparation conséquente, curieusement inobservable de nos jours. Ce sont les travaux systématiques de Gaumé, tailleur de pierre de formation (1992), et de Bougis (1994) qui devaient finalement renforcer notre intuition.

L'étude de Gaumé, à son début, s'appuie sur la découverte de Gavrinis : la dalle de couverture, issue d'une stèle partagée avec le tronçon couvrant la chambre de La Table des Marchand, protégée au cours des millénaires par le cairn, offre en effet des conditions idéales d'observation. Curieusement, aucune trace apparente d'un débitage néolithique, comme les trous ou saignées permettant un débitage aux coins – thèse soutenue par les

fouilleurs (Le Roux 1985) – ne permet de soutenir l'hypothèse avancée. À Locmariaquer, l'aspect des cassures saccharoïdes (plans de sections bruts et nets) du Grand Menhir et celui des pseudo échancrures-mortaises en bordure des tronçons infirment l'assertion d'un bris volontaire, ces dernières étant à tout point de vue inadaptées à conduire une fracture, la plus difficile qui soit à la perpendiculaire du fil naturel de la roche, et empêchent définitivement de penser en une action anthropique directe sur ces stèles. Par contre, l'auteur signale l'abattage systématique à l'est - sud-est des stèles abandonnées ou réemployées *in situ* comme dalle de plancher ou orthostate, sans manutention aucune.

Ces chutes pourraient par conséquent résulter d'une cause "naturelle", sur le mode du tremblement de terre, suivant en cela une opinion de Le Rouzic qui avait en 1909 supposé un tel cataclysme pour tenter d'expliquer les menhirs couchés de Locmariaquer. L'hypothèse est en réalité avancée par Miln dès 1881 qui observe que tous les menhirs tombés dans les alignements de Kermario et du Menec le sont au nord ou au sud, chutés naturellement suivant leur forme aplatie, tandis que ceux de même forme et couchés dans un autre sens ont été renversés et déplacés par les agriculteurs et les carriers modernes. Éprouvant en 1878 un tremblement de terre à Carnac même, assez violent pour réveiller les habitants, mais sans pour autant faire tomber de menhirs ni détruire de bâtiments, il imagine avec vraisemblance qu'un séisme de forte amplitude a pu, sans doute possible, jeter au sol un bon nombre de ceux-là. Marsille (1946), pour sa part, envisage les deux mouvements violents et contradictoires d'un séisme, pour expliquer non seulement le bris du Grand Menhir, mais également la chute de toutes les autres stèles de la presqu'île.

Le développement technique du travail de Bougis, publié à compte d'auteur et mal diffusé, est celui d'un ingénieur empreint pour cela d'une précision inhabituelle dans nos relations archéologiques ; il complète l'œil du carrier. À partir d'indications techniques vérifiables sur les matériaux à structure cristalline comme le granite et l'orthogneiss qui présentent

<sup>(22)</sup> Nous renvoyons ici le lecteur à l'historique des recherches résumé dans un chapitre ultérieur.

<sup>(23)</sup> Sans évoquer ici les margelles de puits de Locmariaquer!

différents types de rupture retrouvés dans tous les genres de sollicitations (traction, compression, flexion, cisaillement simple et cisaillement de torsion), l'auteur aborde la question de l'observation attentive des fragments du Grand Menhir (fig. 65).

- D'une manière générale, l'examen des cassures ne fait apparaître aucune discontinuité d'un tronçon à l'autre.
- La forme légèrement en "S" des faces homologues est remarquable, et seules les épaufrures et quelques griffures apparaissent ici ou là à la périphérie, à l'exclusion de toute trace de débit effectué par l'homme.

Dans le détail des fragments pris deux à deux à partir du monolithe basal, on constate que la desquamation à cheval sur la cassure 1-2 apparaît ni concomitante ni associée à celle-ci, mais antérieure. La cassure est parfaitement nette sur toute son étendue, sans éclat de compression, ni du côté 1 ni du côté 2 ; il n'y a donc pas eu arc-boutement des deux tronçons l'un sur l'autre au moment de la rupture, en forme de S allongé avec des rives à peine émoussées par l'érosion. Cette rupture ne peut résulter d'une flexion excessive par efforts croissants, ni d'un débit volontaire qui devrait laisser des traces énormes et sans ambiguïté sur les deux faces de la cassure.

Selon Bougis, les Néolithiques ne pouvaient disposer que du "vérin de bois" pour réaliser une telle cassure, mécanisme efficace puisqu'il peut pousser jusqu'à écrasement de ses fibres. Il eut fallu en réalité disposer le bois à force dans une rainure creusée à l'aplomb de la cassure, d'une profondeur utile supérieure à 20 cm, soit au total une rainure de l'ordre de 30 cm réalisée sur la moitié du périmètre du menhir – c'est-à-dire 5 m environ – pour obtenir une section de vérin de 1 m², et une poussée de 1 200 tonnes... Une telle gorge aurait laissé des traces éminemment visibles

(24) La destruction délibérée du Grand Menhir en une seule action semble également

Concernant la cassure 2-3, il apparaît ici indubitablement une cassure par flexion. La fissuration est partie de la face contre terre, perpendiculairement à l'axe général et suivant pratiquement une surface plane, avec en parties hautes, des éclats de compression par arc-boutement des tronçons 2 et 3, après achèvenent de la cassure traversante.



Fig. 65 : Le Grand Menhir en Locmariaquer.

sur les deux faces de la cassure. Or il n'en est rien. L'hypothèse selon laquelle le Grand Menhir fut abattu, puis débité par les populations néolithiques n'est donc pas acceptable à l'issue de ces premières conclusions <sup>(24)</sup>. Il n'existe ni gorge ni éclats de compression pour attester le bris anthropique. L'hypothèse d'une rupture par choc n'étant pas retenue, seule l'hypothèse de rupture par efforts alternés reste possible.

La cassure 3-4 est plus délicate à interpréter, car si elle a commencé en partie basse comme en 2-3, c'est-à-dire perpendiculairement à l'axe du menhir, arrivée aux 2/3 de sa hauteur, elle oblique à 45 ° vers le pied en constituant une sorte de visière sur le tronçon 4. L'auteur conclut à une fracture à caractère double, en somme un panachage des deux possibilités de rupture des pièces fléchies par efforts croissants. Dans un premier temps, écourtage de la partie tendue sur les 2/3 de la hauteur, puis, dans un deuxième temps, rupture sous effort tranchant à 45 ° sur l'axe du menhir. Les éclats constatés en bout de visière ne peuvent donc pas être assimilés à des éclats de compression. Il n'y a pas eu arc-boutement des tronçons 3 et 4, mais décollement. La pointe du monolithe est donc venue heurter violemment le sol en tournoyant pour créer cet effort tranchant.

Sur la même commune, la stèle du Mané Lud observée suivant des critères techniques semblables ne présente aucune trace de débit volontaire ; débordant très largement l'espace de la chambre, elle est brisée à l'aplomb de l'appui sous porte-à-faux, probablement après un amaigrissement progressif du cairn largement amputé pour la construction des corps de bâtiments de ferme <sup>(25)</sup>. Ici, comme au Mané Rutual où le débordement de la stèle est encore plus spectaculaire, on se demande pourquoi les constructeurs se seraient encombrés de dalles géantes alors qu'ailleurs on les débitait à la demande pour la construction. Voici encore un argument recevable à l'encontre d'une action réfléchie et systématique qui voudrait faire du bris de ces stèles une entreprise démontrée par l'archéologie.

En revenant aux conclusions de Bougis, le processus de ruine du Grand Menhir n'a pu donc se faire en dehors d'une rupture par efforts alternés en position dressée, et seul un séisme en était capable. C'est-à-dire le basculement du tronçon de tête (2+3+4), et la chute sur la pointe ; puis le détachement du tronçon 4, puis la séparation des tronçons 2 et 3. En effet, lors d'un séisme, la libération brutale des contraintes produit des ondes concentriques de volume qui se propagent depuis le foyer (26) vers la surface du sol, en créant de nouveaux trains d'ondes dits de surface : les ondes longitudinales et transversales, ces dernières créant des distorsions perpendiculaires aux rayons de propagation. C'est en substance ce qu'avance

Méreaux (1992) citant les études sur les séismes de Rothé en 1946, fondées en grande partie sur des témoignages historiques, selon lesquels les colonnes, les calvaires, tombaient le plus souvent dans la direction de l'épicentre, ou alors perpendiculairement à cette direction ; dans ce dernier cas, c'est l'onde transversale et non pas longitudinale qui provoque les plus grands dégâts. On sait enfin que la direction de chute des stèles (27) néolithiques prend trois directions privilégiées et antagonistes : nord-est, sud-ouest, c'est-à-dire précisément la perpendiculaire ajoutée à la ligne des épicentres attestés par l'histoire récente de la sismicité régionale (fig. 66).

Ces phénomènes naturels ne sont pas, loin s'en faut, comparables en intensité aux régions actuellement actives de la planète. Mais les séismes vannetais sont des faits reconnus et nullement imaginaires, dus à la faille Kerhouant-Arradon-Montsarrac. Si les séismes de 1930 (Locmaria-Grandchamp et Larmor Baden en Morbihan – degré VII sur l'échelle de Richter, soit dommages légers aux constructions) et 1959 à Quimper en Morbihan (degré VII également) n'ont guère affecté la mémoire collective, celui de 1286 en Morbihan (degré IX très probablement, soit des dommages généralisés aux constructions, comme certaines chroniques l'attestent à Vannes, gravement affectée, laissant des édifices entièrement détruits) laisse présager ce qui pourrait advenir de grave pour peu que soit envisagée une périodicité à l'échelle des millénaires. En sorte que l'hypothèse du séisme, régulièrement rangée dans l'oubliette de l'imagination malhabile aux côtés de la foudre et des destructeurs gallo-romains, doit être à nos yeux réévaluée.

<sup>(25)</sup> Un linteau de fenêtre du hameau contigu conserve un beau signe serpentiforme jamais signalé à notre connaissance.

<sup>(26)</sup> On appelle foyer le point en profondeur où prend naissance le séisme, et épicentre, le point situé à la surface du sol à la verticale du foyer.

<sup>(27)</sup> À la différence de Gaumé, nous ne tiendrons pas compte des orientations données par les stèles réemployées pour assurer le "sol" des tombes régionales ; malgré le fait que les directions s'accordent au schéma général, elles ont pu faire l'objet de manipulations qui interdisent donc de les intégrer à notre liste.

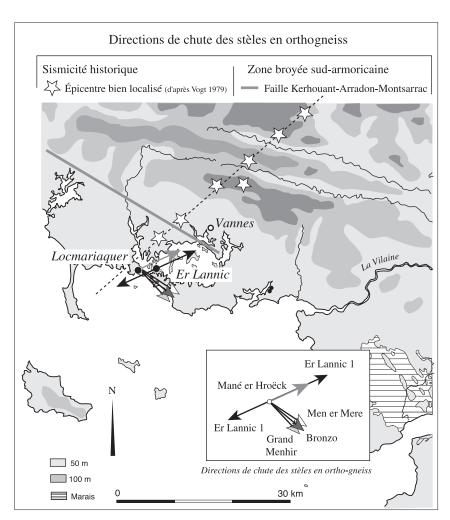


Fig. 66 : Sismicité historique et direction des chutes de stèles.

# V. CE QUI EN DÉCOULE, PUIS FONDEMENTS THÉORIQUES

De notables conséquences chronologiques peuvent émaner de cette manière de voir. Pourrait-on en effet apprécier et mesurer le laps de temps entre l'érection des stèles, leur effondrement naturel et le réemploi dans les tombes mégalithiques? Le phénomène "stèle en orthogneiss" en Morbihan est-il généralisable, par la concentration géographique qu'il exprime, par le type spécifique de matériau employé, par l'ancienneté historique supposée? Ou faut-il en d'autres régions n'envisager qu'une simple réutilisation de dalles préexistantes, gravées ou pas, mais dans un temps plus court?

Laissons de côté la seconde interrogation qui demeure dans l'immédiat en dehors de notre portée et hors de propos. Aborder par contre l'essentielle première question nécessite de renvoyer le lecteur au chapitre spécifique consacré à l'interprétation des signes afin de prendre connaissance des éléments d'une démonstration. Car en premier lieu faut-il reconnaître à cette partie de la baie de Quiberon (en réalité le fond du Mor Bras par opposition au Mor Bihan) une spécificité de représentation qui tient à la figuration réaliste et zoomorphe unique en son genre dans le Néolithique français. Baleines ("haches-charrues"), serpents, bovins et caprins sont, parmi les principes masculins que nous entrevoyons dans l'arc, la hache, le bâton de jet ("crosse"), le phallus ("Déesse-Mère"), autant de figurations propres au monde des derniers chasseurs-cueilleurs-pêcheurs du littoral. En sorte que l'on pourrait concevoir sans frilosité une première époque où ces stèles seraient l'œuvre des ultimes sociétés "mésolithiques", ou fraîchement néolithisées, sans qu'une relation de continuité ou de causalité ne s'opère forcément entre l'érection des stèles et la construction des tombes à couloir chasséennes.

Un parti pris radical pourrait insister sur le hiatus séparant ces événements afin de les traiter de façon séparée. Rappelons pour mémoire cet argument peu négligeable en faveur de l'idée même des pierres verticalisées en contexte mésolithique que nous fournit la sépulture K de l'île Hoëdic (Morbihan – Péquart, Péquart 1954) : elle se singularise en effet par une pierre fichée à la tête du cadavre, mesurant 0,85 m par 0,50 m, émergeant nettement dans le sable depuis la surface de la tombe comme on le vérifie

sur la photo 34 de l'ouvrage. La mise en place de la dalle en granite fut effectuée après l'ensevelissement du corps, "comme pour en borner l'emplacement" (*id.*, p. 56). Un agencement similaire semble se répéter sur la sépulture J où l'on note plusieurs dalles au chevet de la tombe qui paraissent avoir été plantées de chant dans le but de protéger l'occiput ou d'en marquer la position.

Un point de vue modulé optera pour une suite progressive, arguant de représentations similaires dans la thématique décorative castellic (serpent, arc-en-ciel, végétal, crosse) pour que la transition n'apparaisse pas brutale, mais jalonnée au contraire de termes de passage portés par cette entité culturelle si originale. Il n'en reste pas moins qu'aucune figuration zoomorphe n'est à ce jour reconnue sur les premières productions céramiques, sauf à considérer le développement des cordons sur les moyens de préhension d'une série VSG – telle celle du Haut Mée – comme l'ultime reflet de la figuration cornue propre aux bovins, ce que le Chambon et le Montbolo pourraient tout aussi bien accréditer plus au sud (Cassen, L'Helgouac'h 1992). Ce phénomène de transferts des représentations, fort sensible dans le corpus cardial du Levant espagnol où caprins et bovins sont ici manifestement l'écho des peintures de chasseurs dans les abris rocheux partagés durant quelque temps avec les agriculteurs (Marti Oliver 1990; Boujot *et al.* 1998c), n'est donc pas encore palpable en Morbihan.

De façon encore plus générale, avec la morphologie simple des tertres et leurs procédés singuliers de repérage, mais aussi d'affichage des images les signifiant, nous touchons du doigt des éléments parmi les plus fondamentaux de l'histoire des sociétés et leur manière d'expliquer le monde :

- En Égypte, la cosmogonie héliopolitaine fait partir la création d'une butte primordiale, le tertre initial qui émergea du Nour, l'océan primordial. Et c'est sur ce tertre que s'est dressé le premier dieu, Atoum-Khépri. On explique généralement cette idée par l'observation des éminences de sédiments qui émergent après les crues du Nil, comme symbolisant cette reprise de la vie (Yvanoff 1998)...;
- Pour les Esquimaux, les premiers hommes sortirent de monticules de terre, tandis que les Apaches Jicarilla habitaient au commencement dans le monde-

du-dessous avant qu'ils ne construisent les monticules de terre leur permettant d'atteindre le monde-du-dessus ;

- Voyons aussi comment Uitzilopochtli dans le codex Azcatitlan, sous sa forme de départ colibri, se trouve représenté sur le tertre ou la montagne originelle placée au milieu de l'eau, et à l'arrivée sur la plate-forme de la première pyramide de Tenochtitlan ;
- La structure architecturale du temple Maya 22 de Copán illustre la séparation du ciel et de la terre et l'établissement de régions distinctes dans le cosmos, il est la représentation de la Première Montagne émergée des eaux primordiales lors de la création du monde, contenant les semences nutritives. En Nouvelle-Calédonie, un homme est désigné par le tertre d'où émergèrent jadis ses propres ancêtres ; le tertre est sous-jacent aux maisons et restera encore visible quand l'habitat sera abandonné... ;
- Toute l'architecture du *Stupa* <sup>(28)</sup> en Asie (tumulus funéraire contenant des reliques de Bouddha ou des saints bouddhistes) se conforme au mythe indien qui, avant la formation du monde dual (jour et nuit, mâle et femelle, dieu et démon, etc.), assimile les origines à un chaos constituant l'océan cosmique. De là émerge le Tertre primordial flottant, puis naît Indra quand la terre et le ciel ne sont pas encore séparés dans ce tertre gardé par le dragon Vrtra. Ce dernier est vaincu par Indra qui libère le ciel et la terre dès lors uniquement reliés par le pilier cosmique ou l'arbre du monde. Le Temps et les saisons jailliront de la naissance du soleil depuis l'océan. Le tertre sera fixé par le pilier cosmique (Irwin 1979).

On nous rétorquera peut-être qu'il serait vain de chercher de la typologie et de la morphologie comparable pour expliquer le dévelop-

<sup>(28)</sup> On considère habituellement que le *stupa* est un tumulus funéraire contenant des reliques de Bouddha ou des saints bouddhistes, formé d'une coupole ("l'œuf") et entouré d'une limite construite et ouverte sur les quatre points cardinaux ; au sommet est érigé un "parasol". En fait, ce type de monument fut utilisé par d'autres sectes ou religions concurrentes. En son centre est érigé un poteau en bois autour duquel est ajouté un tertre ; à la base du poteau est accolée une ciste contenant des restes osseux, des reliques ; à ce schéma de base s'ajouteront à la période médiévale de nombreux aménagements (voûte construite et mur d'enceinte pour contenir l'affaissement du tertre ; construction au sommet, etc. – Irwin 1979).

pement de la monumentalité funéraire en Armorique. Mais on concèdera que si autant de sociétés de par le monde investissent leur imaginaire dans ces amas de terre pour expliquer un commencement, et un cycle opératoire vital, c'est qu'il advient à un moment donné de leur devenir une transaction avec la nature où la surface est transformée, altérée, où le paysage est d'abord un lieu culturel dans lequel se projette les divinités d'une mythologie. Les rapports de l'homme avec le milieu naturel jouent le rôle d'objets de pensée : l'homme ne les perçoit pas passivement, "il les triture après les avoir réduits en concepts" (Lévi-Strauss 1962, p. 117), pour en dégager un système qui n'est jamais prédéterminé.

Une dimension seconde doit être amenée à la question du couple tumulation/ ligne verticale. Prenons cet acte de cadastre moldave de 1392 où s'établit la frontière entre trois villages à l'aide d'une dizaine de tertres artificiels, ainsi que des sources, des arbres (Dragan 1999)... Les limites se font sur la crête des collines, et sont définies par de gros pieux enfoncés ou des tertres élevés, ou les deux à la fois ; ici, la limite du territoire est souvent un compromis entre le tracé géométrique et la structure du territoire réel qui impose des déviations par rapport à ce tracé. Mais pour attester leur qualité de signe de la limite, les tertres et les poteaux avaient à leur base du charbon, des cendres, des pots cassés, éléments imputrescibles qui résistaient dans le temps (29), car le plus grand problème était la confirmation des frontières... Au-delà de cette reconnaissance visuelle des repères topologiques, se profile ainsi par l'entremise de ces verticalités et de ces tumulations l'idée tout aussi fondamentale de la limite entre les mondes. Est limite, écrit Dragan, tout axe qui interrompt la continuité de l'espace, imaginé comme une étendue plane et infinie, sans accident, la même créée par Dieu au début du monde. Toute perturbation de cette continuité idéale est une source permanente de danger, car c'est par-là que s'effectue la communication avec le monde de l'au-delà. Sébillot rapporte que les sorcières dansent aux carrefours pour attirer le plus de gens possible, ce que l'église a tenté d'interdire. Mais, continue Dragan, tous ces endroits préférés par le Mal sont des accidents de l'espace, des endroits où sa continuité est interrompue, brisée, perturbée. On ne fait pas la différence entre les accidents "naturels" tels les ravins, rivières, rochers, les déserts, d'une part, et les accidents de l'espace "artificiel", d'autre part : carrefours, caves, maisons abandonnées, tertres. On élevait des croix aux carrefours, car on les croyait souillés par la mort. C'est aux carrefours, assimilés aux "douanes" que le mort doit passer pour aller dans

l'autre monde, que s'arrêtent les convois funéraires en Roumanie ou en Bretagne... Si, en Colombie, tout accident du relief est habité par des esprits, ils sont alors dangereux pour les hommes : ce sont des endroits où l'on peut être vu et attaqué, car tout le monde les regarde (Reichel-Dolmatoff 1968) ; chez les Daguitas d'Argentine, des monticules de pierres parsèment les cols des montagnes, car chaque passant doit y déposer une pierre lors de son "passage" afin d'écarter le malheur (Trimborn 1962) ; si, à Madagascar, les lieux les plus favorables à une agression du *boribe* (esprit dangereux) sont les cols (30) de montagnes (Rabedimy 1979), alors on saisit également pourquoi l'implantation et le regroupement extraordinaire des tertres néolithiques de Lanvaux, dans ces dépressions formant passage entre deux sommets du relief (Boujot *et al.* 1998c), prennent sens dans un schéma plus général grâce auquel Vaquero nous fait penser l'espace archéologique, tandis que les relations ethnographiques répètent sans broncher les mêmes congruences.

Une société aménage son environnement selon la représentation qu'elle s'en fait, et c'est une raison qui doit focaliser notre attention sur ces groupes semi-nomades qui édifient leur nécropole de tertres dans le bassin du Mississipi ou sur le littoral urugayen, car ils résument probablement les éléments constitutifs de ce qu'il advint au V° millénaire à l'Ouest de la France ou encore en Galice. Ici comme là-bas, l'interprétation du paysage procède d'une logique de pensée formant système dans laquelle conceptions religieuses et techniques d'aménagement de l'espace sont étroitement liées (31); nous parlons de géographie mythique et de topographie

<sup>(29)</sup> Contrairement à l'avis de l'auteur, avant tout ethnologue, il n'est pas certain que ces charbons et pots soient ces "éléments imputrescibles" introduits sous le tertre, mais de véritables objets archéologiques mis au jour par des fouilles accidentelles ou volontaires... On pourra se référer dans l'ouvrage de Dragan à un rapport écrit en 1871 sur une pratique plus ancienne où l'on déterre l'ancien poteau-milite et où les observateurs constatent la présence de charbons et de pots ; le poteau est replacé et on édifie un second tertre moins affaissé, à côté. (30) Dans son cours d'Anthropologie préhistorique qu'il dispense l'année de l'Exposition universelle de 1900 à Paris, Capitan relève cette particularité que les gravures d'Algérie ("Pierres écrites" des arabes ou *Hadjrat Mektoubât*) sont exactement placées sur des voies naturelles d'accès comme les cols et les défilés ; La Grancière en tirera des enseignements comparés avec la situation morbihannaise (id. 1901).

<sup>(31)</sup> Un bon exemple "actuel" en la matière reste l'analyse de P. Bouchery (1999) exposant comme système de pensée la technologie agraire des groupes Hani de Chine, ainsi que leur capacité à intégrer des référents topographiques à la manière de disposer village et nécropole.

"totémique" <sup>(32)</sup>, et d'interprétation de tous les aspects physiographiques d'un territoire en fonction de pérégrinations de héros ou de divinités, d'ancêtres morts et enterrés.

Que ces groupes observés par l'ethnoarchéologie nord et sud-américaine soient tributaires de récoltes de graminées sauvages, de collectes sélectives et d'espèces protégées, de formes de stockage des produits marins ou de la rivière, au sein de vastes réseaux d'acquisitions de produits rares et désirés, démontre encore une fois à quel point l'agriculture idéale des peuples sédentaires n'est pas la condition *sine qua non* à l'invention de la monumentalité funéraire "fixant le territoire". C'est l'idée même de la tumulation artificielle et de la verticalisation du substrat que doit intégrer l'étude du procès des changements dans le premier Néolithique morbihannais. Là débute le cadre théorique proposé par Vaquero sur la découpe géométrique de l'espace, sur le concept fondateur des surfaces

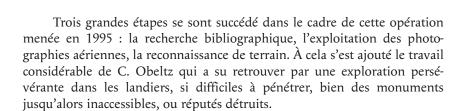
concavo-convexes et du mouvement qui les anime, car l'environnement n'est en rien un univers statique. Nous trouvons chez Vaquero et Bouchery l'idée de reproduction sous forme abstraite d'un exemplaire idéal, et les concepts d'application et de réplication, donc de relations homologiques fonctionnelles entre le modèle et l'objet transposé sur un plan symbolique. Voici encore le pari avancé des prochaines années : chercher la triple relation entre les déterminations matérielles ou techniques, la morphologie des relations sociales et la pensée. Avec pour champ d'application immédiat et privilégié cette période fondamentale où le végétal et l'animal sont touchés, protégés, élevés par l'entremise d'un processus que l'on sait irréversible.

<sup>(32)</sup> Pour Lévi-Strauss, le système classificatoire "meuble" le temps social – par le moyen de mythes – et l'espace tribal – à l'aide d'une topographie conceptualisée.



# PROSPECTION ET INVENTAIRE DES TERTRES DE LA RÉGION CARNACOISE

Christine BOUJOT Serge CASSEN



I. En tout premier lieu, il nous a fallu réunir les différents inventaires dressés dans un passé proche ou lointain, ces inventaires s'attachant avant tout aux monuments mégalithiques dans leur acception classique, c'est-à-dire les dolmens et les allées couvertes. Le plus ancien est celui de F. Gaillard établi en 1892; à cette époque, les tertres les plus discrets sont encore bien visibles grâce à l'entretien des landes, mais leur localisation laisse à désirer dans un parcellaire cadastral profondément modifié. L'inventaire de Le Rouzic (années 1930) apparaît le plus complet et reste en la matière inégalé; ce chercheur infatigable restera celui qui aura vu le plus grand nombre de monuments, mais la version posthume de son inventaire publiée en 1965 par les soins de Jacq les situe trop simplement avec la seule aide des noms de lieux-dits alors que les notes originelles faisaient précisément chaque fois référence au plan cadastral. Cela dit, nous aurons l'agréable surprise de découvrir de nouveaux tertres à l'occasion de cette prospection,

preuve étant faite qu'aucun inventaire ne peut être vraiment exhaustif. G. Bailloud nous a ici laissé toute liberté pour utiliser des clichés de Le Rouzic pris en 1916 et 1926 sur des monuments, hélas, détruits ou disparus sans que l'on sache avec certitude s'il s'agit d'un emplacement actuellement inaccessible ou la conséquence d'un arasement pur et simple.

En 1972, sous l'impulsion de Giot, Desdoigts reprend l'inventaire de Le Rouzic et assigne à chaque monument sa situation cadastrale. L'ennui, c'est qu'une véritable impasse est faite sur les tertres tumulaires les plus discrets ; bien que certains d'entre eux apparaissent dans la nouvelle liste établie, aucun réel contrôle de terrain n'est effectué, aucune référence cadastrale n'est a fortiori relevée. Enfin, en 1993, Gaumé effectue un inventaire des sites préhistoriques présents sur la commune d'Erdeven, prolongeant en cela un rapide bilan effectué deux ans auparavant par Chalavoux.

Il ressort de tout ceci une certaine imprécision dans la caractérisation des tertres et dans les situations topographiques et foncières, une imprécision en tous les cas suffisante pour ne pouvoir servir avec efficacité la politique menée par le SRA dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique. Le dépouillement des articles écrits par Le Rouzic entre 1898 et 1933 fut d'ailleurs une source d'information supplémentaire nous

permettant d'affiner le positionnement de certains sites oubliés de nos collègues.

II. Ce sont les missions aériennes de 1989 effectuées par l'IGN qui servirent de base documentaire photographique. L'exploitation de ces photos, pourtant prises durant une année d'intense sécheresse, s'est avérée décevante quant au repérage des tertres ; seules les taches claires des monuments arasés de Bovelann ont heureusement permis de retrouver des emplacements indécelables au sol, grâce aux limons hydromorphes grisâtres entrant dans la composition des tertres qui, étalés sur les terres plus sombres des champs labourés, provoquent certains contrastes révélateurs visibles sur les clichés aériens. En revanche, on ne peut assurer de manière systématique que toutes les taches claires apparentes sur ces derniers correspondent bien à d'anciens *tumuli* néolithiques...

III. Les travaux de terrain, prévus pour le mois de mars 1995, ont finalement été reportés au mois d'avril ; malgré une végétation en développement, gênante à certains endroits, les conditions environnementales furent bonnes. Les opérations débutèrent par la recherche des tertres anciennement inventoriés, l'équipe se divisant en trois groupes de deux prospecteurs. Le monument une fois repéré, un premier groupe entamait le levé topographique en rayonnant à partir d'un point haut ou bien en dressant des transversales le long d'un axe longitudinal (équidistance des courbes de niveau à 10 cm), alors qu'un second groupe rapportait les points de canevas au parcellaire cadastral. Quand les conditions s'y prêtaient, une prospection des champs contigus complétait les relevés topographiques et photographiques.

#### IV. BILAN

On peut tout d'abord être surpris du nombre de monuments inventoriés (107) qui surpasse nos estimations les plus généreuses. Ce nombre englobe bien entendu les tertres détruits, mais dont l'identification est formelle et ne laisse planer aucun doute. Ont été d'ailleurs écartés de cette nouvelle liste certains sites repérés par Le Rouzic (Kerhouan, Parc er

Groez, Kergroix, tous détruits...), mais que nous considérons comme datant de l'âge du Bronze ou de l'âge du Fer (classique vase à quatre anses, objets en fer). Sont bien entendu comptabilisés les fameux tumulus dits carnacéens (Saint-Michel, Le Moustoir, Mané Lud, Mané er Hroëck, Er Grah).

Une distinction a été opérée entre monuments intacts (n'ayant fait l'objet d'aucune destruction et se présentant sous l'aspect habituel mais ruiné propre à ce genre d'architecture monumentale), monuments amputés (en général sous l'impact du réseau routier récent et du remembrement), monuments détruits (et dont la destruction est vérifiée par plusieurs sources).

Les monuments intacts, aussi discrets soient-ils, sont une formidable réserve archéologique ; on sait aujourd'hui avec les récentes fouilles effectuées à Erdeven (Lannec er Gadouer) que des caveaux inviolés et des structures sous-jacentes d'un intérêt considérable peuvent être mis au jour sous quelque 50 cm de terre, puissance des sédimentations artificielles constituant un tertre moyen. Il faut donc à tout prix conserver ceux qui subsistent encore, et qui restent en France les seules élévations préservées pour ce type de sépulcre daté du milieu du V<sup>e</sup> millénaire.

Les monuments amputés ou détruits ne sont malheureusement pas le fait de terrassements anciens ou de négligences datées d'avant une certaine réglementation... Le tertre de Kerpenhir 2 à Locmariaquer a été tronqué en plein mois de juin, à la fin des années 1980, par la construction d'un parking; l'ironie du sort a voulu que ce monument soit établi face au domicile des archéologues travaillant sur le site de La Table des Marchand et du tumulus d'Er Grah, autre tertre bouleversé dans les années 1960 par la construction d'un autre parking pour les touristes venant justement visiter ces vestiges préhistoriques...

Le beau tertre de Lann Kerran à Saint-Philibert a lui aussi été détruit dans les années 1980 pour construire les bassins de décantation de la station d'épuration. Le remembrement affectant la commune d'Erdeven fut quant à lui catastrophique pour les sites néolithiques des landes de Lann er Croh, Bovelann et Le Pusso ; les tertres de Bovelann et du Pusso qui s'étaient fait oublier dans les landiers n'ont pas résisté aux engins mécaniques œuvrant en 1992. Seul le tertre de Lannec er Gadouer, le plus accessible,

#### Prospection et inventaire des tertres de la région carnacoise

fut immédiatement signalé par nos soins à l'attention du SRA. On notera, encore plus grave sur cette commune, la destruction complète du grand tumulus de Saint-Germain, classé Monument Historique par l'entremise de Le Rouzic, et pour lequel nous ne pouvons que présenter quelques photos inédites de 1926 (coll. Bailloud) qui nous font d'autant plus regretter la perte d'une construction néolithique complexe. Aujourd'hui, à Saint-Germain (une enceinte de menhirs est visible à l'intérieur du village !), des poulaillers industriels se dressent à l'emplacement du tertre...

On signalera aussi la démolition du gisement de Kernaveste en Saint-Philibert par la faute d'un tout récent lotissement de pavillons individuels. Notons enfin l'existence du tertre allongé de la pointe de Kerdual à La Trinité-sur-Mer, monument spectaculaire qui a cependant perdu près de 30 m de longueur depuis les années 1930, date à laquelle Le Rouzic levait ses mensurations ; la légère remontée du niveau des vives eaux est à l'origine de ce morcellement progressif contre lequel il est difficile de lutter; en revanche, un amoncellement de blocs visible en coupe et semblant correspondre à la structure funéraire centrale mériterait d'être sauvé des eaux. Cette coupe stratigraphique a été dessinée par l'équipe de prospection. À quelques mètres au sud, un alignement inédit de pierres couchées (dont une marquée de cupules), submergé par la mer, "barre" l'entrée de la ria de Kerdual.

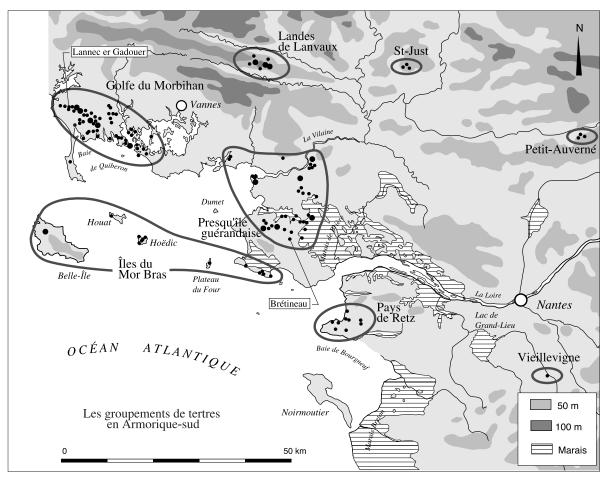


Fig. 67 : Cartes de répartition des tertres en Armorique-sud, d'Étel au Pays de Retz.

Commune	Site	Bon état	Amputé [10 à 50 %)	Détruit
Carnac	Manio 1 ou "quadrilatère du Manio"			
(fig. 68)	Manio 2			
	Manio 3			
	Manio 4			
	Manio 5			
	Manio 6			
	Kerlescan			
(fig. 67)	Saint-Colomban			
	Montauban			
(fig. 66)	Lann Granvillarec 1			
	Lann Granvillarec 2			
	Lann Granvillarec 3			
	Lann Granvillarec 4			
	Lann Granvillarec 5			
	Keriaval 1			
	Keriaval 2			
	Er Gradouresse			
	Saint-Michel 1			
	Saint-Michel 2			
	Moustoir 1			
	Moustoir 2			
	Mané Cristual			
	Le Castellic			
	Mané Braz (Quelvezin)			
	Le Lizo 1 et 2			
	Le Pusseau			
	Mané Pleurec			

Commune	Site	Bon état	Amputé  10 ± 50 %)	Détruit
Carnac	Coet Houarem			
	Kerlearec			
	Bois du Latz			
	Mané Hui			
	Kerguéarec (bois) 1 et 2			
	Château du Lac			
	Passage du Lac			
	Clos Pernel 1 et 2			
	Kergrim			
	Kergo ou Kerbois			
	Mané er Ouah Tyhir			
	Mané er Layeu 1 et 2			
	Mané Pochat er Uieu			
	Courdiec Mané Braz			
	Mané ty Ec			
	Crucuny 1 (Er Mané)			
	Crucuny 2 à 4			
CRAC'H	Kerorang 1 et 2			
	Peudrec			
	Luffang 1, 2 et 3			
LOCMARIAQUER	Kerinis			
	Kerguelvan			
	Kerlegonan (ou Kerlognan)			

Prospection thématique 1995 et inventaire Obletz : tableau récapitulatif des tertres néolithiques inventoriés pour le secteur allant de la ria d'Étel à l'entrée du golfe du Morbihan (fig. 68).

## Prospection et inventaire des tertres de la région carnacoise

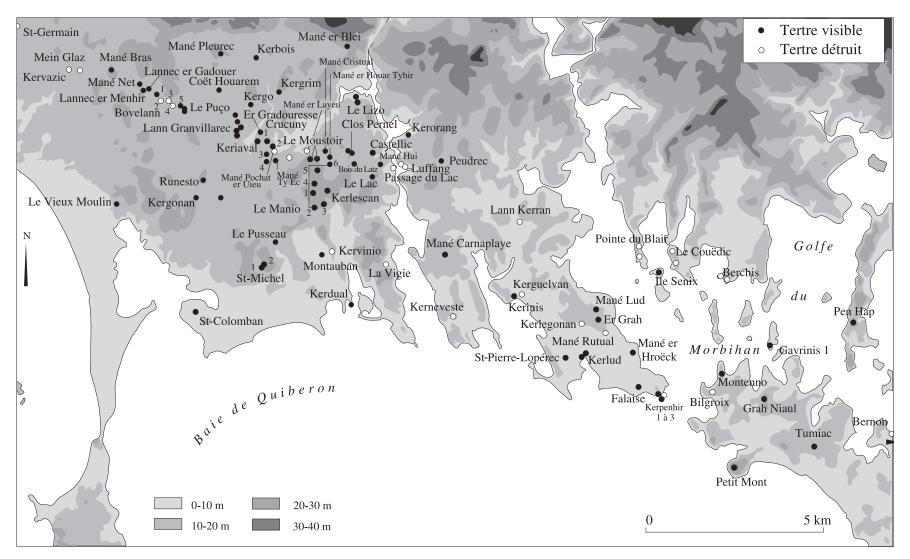


Fig. 68 : Carte de répartition des tertres entre Erdeven et Arzon.

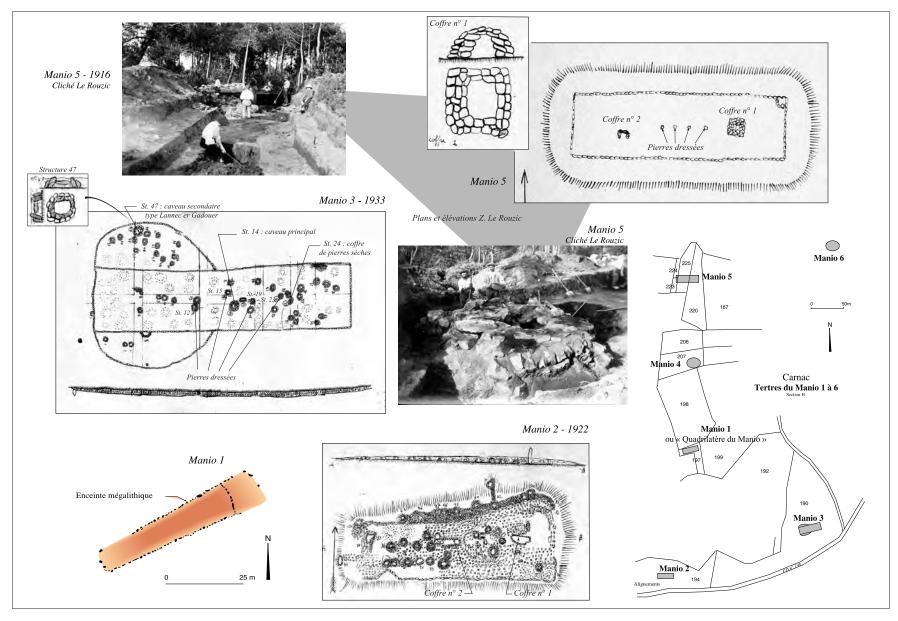


Fig. 69: Les tertres du Manio en Carnac.

# Prospection et inventaire des tertres de la région carnacoise

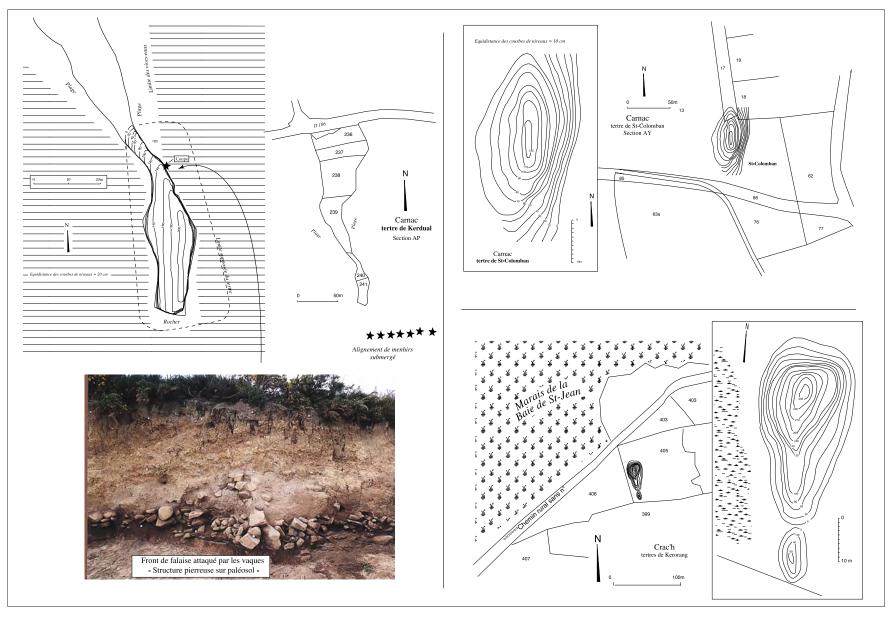


Fig. 70: Les tertres de Kerdual, Saint-Colomban et Kerorang.

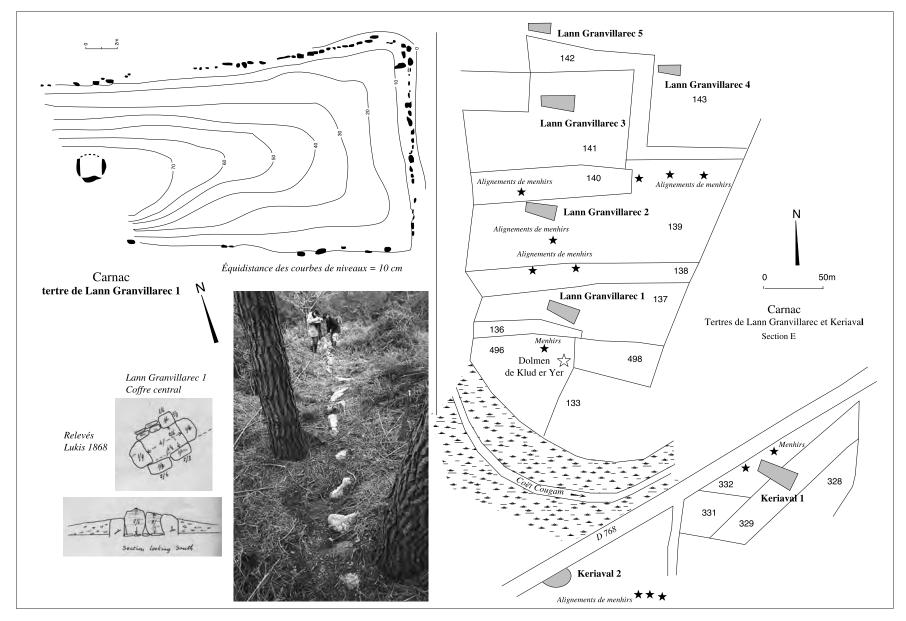


Fig. 71: Les tertres de Lann Granvillarec et Keriaval en Carnac.

# Prospection et inventaire des tertres de la région carnacoise

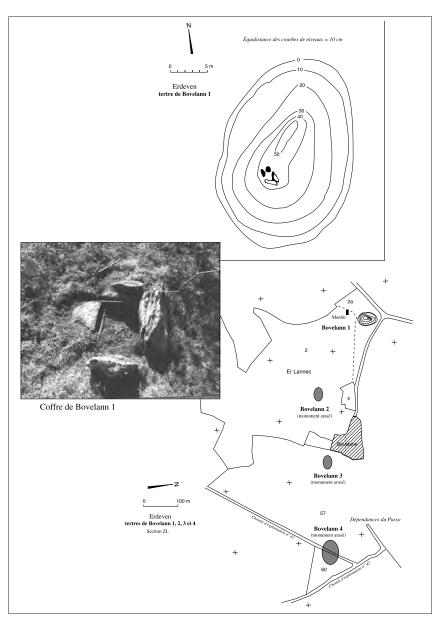


Fig. 72 : Les tertres de Bovelann en Erdeven.



# LES TERTRES DU PLATEAU D'AVORT EN MAINE-ET-LOIRE (1)

Christine BOUJOT Serge CASSEN



Dès la première réunion annuelle de synthèse, en 1995, et la présentation conséquente qui fut donnée sur le sujet des tertres, M. Gruet nous demandait de bien vouloir l'accompagner sur le terrain, dans la commune de Gennes, pour visiter deux masses de terre connues de longue date, de lui-même et de R. Chaumont, à seule fin de nous rendre compte de leur état de conservation. Après expertise commune, il ne fit aucun doute pour nous que ces reliefs devaient s'inscrire dans la famille des tertres funéraires néolithiques. Leur regroupement habituel en nécropole nous incita à mener une prospection la plus complète possible sur le plateau d'Avort afin de reconnaître d'éventuels monuments pouvant compléter l'ensemble que nous venions d'identifier.

Là encore, plutôt que d'intervenir par sondage exploratoire sur ce type d'architecture, il nous semblait plus judicieux de tenter d'en faire un premier inventaire. À la différence des régions morbihannaise ou guérandaise, riches en descriptifs anciens, le Maine-et-Loire ne possède aucune trace de relations équivalentes alors que le département se singularise essentiellement, on le sait, par les "dolmens angevins" souvent spectaculaires (tombes mégalithiques quadrangulaires à couloir court ou résiduel). Il nous paraissait dès lors opportun d'apporter à ce fait une attention particulière afin de tenter d'identifier un type de structure inédit dans la région. Un tel projet de prospection thématique supposait en conséquence un parcours systé-

matique en milieu forestier; ce type d'environnement, s'il est évident qu'il ne facilite pas la reconnaissance pédestre du terrain, permet par contre mieux qu'ailleurs la conservation en l'état des dernières élévations artificielles.

# I. MÉTHODOLOGIE

Notre premier objectif devait en théorie consister en une prospection pédestre des terrains forestiers situés sur les hauteurs d'Avort, de Couesne, du Surreau et sur leurs vis-à-vis dominant l'autre côté de la vallée du ruisseau d'Avort, dans une situation topographique semblable à celle des deux tertres repérés à Bois Malon. La remise des crédits par le ministère de la Culture (5 000 F) tardivement reportée au mois de septembre perturba sérieusement notre programme initial ; les bois en (dangereuses) réserves de chasse et la végétation inextricable dans ces sous-bois peu entretenus tempérèrent

<sup>(1)</sup> La campagne de prospections réalisée en septembre et octobre 1996 s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes grâce en particulier à la contribution de R. Chaumont qui a bien voulu assurer la liaison avec les propriétaires des parcelles concernées.

également nos ardeurs... Par ailleurs, un premier examen à la loupe binoculaire de la couverture aérienne IGN effectuée sur différentes années s'avéra, comme en Morbihan, fort décevant en milieu forestier où seuls les reliefs de plusieurs mètres de hauteur peuvent être repérés sans effort. Pour cette raison, et connaissant l'expérience acquise par notre collègue L. Menanteau dans l'imagerie satellitaire, un véritable traitement numérique des images permit d'intervenir avec succès à deux moments importants de notre travail, et ce grâce à l'emploi du logiciel *Image-In* et du matériel de l'Institut de Géographie à Nantes : tout d'abord en balayant la surface d'étude et en traitant le cliché vertical pour en faire sortir le détail des reliefs ; puis en appliquant un second traitement spécifique de certains secteurs sensibles, en fonction des résultats du terrain prospecté et des informations recueillies auprès des exploitants des parcelles concernées. Dans le premier cas, le contrôle s'effectue a posteriori sur le terrain ; dans le second cas, c'est à l'écran que s'opère la vérification des informations issues du terrain, validant ou non la pertinence de leur contenu.

# II. LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE. LA PRÉHISTOIRE RÉCENTE

Un document extrait de la base *Dracar* des Pays de Loire prouve bien sûr que le secteur de Gennes est abondamment référencé pour ces indices de sites néolithiques. Aussi ne mentionnerons-nous pour la forme que quelques monuments mégalithiques à portique dits dolmens angevins, bien représentés dans la commune avec des spécimens tout à fait emblématiques (La Forêt, La Madeleine...), sinon pour signaler la tombe de la Cour d'Avort placée en contrebas du plateau sur lequel nous sommes intervenus et les regroupements de menhirs décrits par M. Gruet (1967) au Pavillon Dachon, ainsi que ceux inventoriés plus récemment par C. Le Goffic (1990) dans le bois voisin de Guérineau, qu'on ne peut confondre avec d'anciennes limites cadastrales. La présence de ces monolithes doit en effet retenir notre attention, pour la simple raison que la relation de proximité entre alignements de menhirs et tertres néolithiques se vérifie dans l'Ouest de la France avec une belle constance, à un point tel qu'il devient pratiquement impossible de ne plus en tenir compte. Et c'est encore le cas dans cet exemple précis puisque

M. Gruet signale dans son ouvrage deux petits tumulus circulaires au sein de ces pierres dressées ; nous ne saurions aujourd'hui, en l'absence de fouilles explicatives, les dater du Néolithique ou de toute autre période.

# III. L'ENVIRONNEMENT NATUREL : BREF DESCRIPTIF (fig. 73)

Une fois encore, la géologie du sous-sol imprime aux formations de surface et au couvert végétal une influence prépondérante. Une simple carte de cette partie du département montre bien le développement des massifs forestiers en grande partie déterminé par des formations gréso-sableuses nombreuses affleurant sur les plateaux de Gennes à Saumur (Alcayde 1970). De nos jours, il est clair que les terres noires, tourbeuses, des petites vallées marécageuses récemment drainées et maîtrisées sont les plus favorables aux cultures de toutes sortes (horticulture, maïs), d'autant plus facilement qu'elles s'inscrivent au milieu des terrains du Turonien à craie micacée ; historiquement, ce sont les plateaux les moins "envahis" par les sables du Sénonien et les grès à sabalites qui présentent toutes les potentialités des terres à céréales ; les autres supportent le développement d'une chênaie mal exploitée et de futaies de châtaigniers.

Le plateau d'Avort domine de 30 à 40 m au sud-ouest les anciens marais de Virpelet; ses bords abrupts forment par endroits des falaises de tuffeau creusées à leur base pour être mises à profit dans la culture des champignons. Au sud et à l'ouest, d'autres hauteurs appartenant à la forêt domaniale de Milly (commune de Louerre) et aux bois de Verdelet encerclent littéralement la vallée en cuvette du ruisseau d'Avort, plus loin comprimée dans le bourg de Gennes, au niveau de l'amphithéâtre galloromain, ce qui explique le mauvais écoulement des eaux en amont et les formations tourbeuses conséquentes.

En résumé, il semble bien que la nécropole que nous décrirons se situe sur le relief du plateau d'Avort, entouré sur la moitié de sa périphérie d'anciens terrains marécageux, assurant une grande visibilité dans un rayon de 2 à 3 km.

# Les tertres du plateau d'Avort en Maine-et-Loire

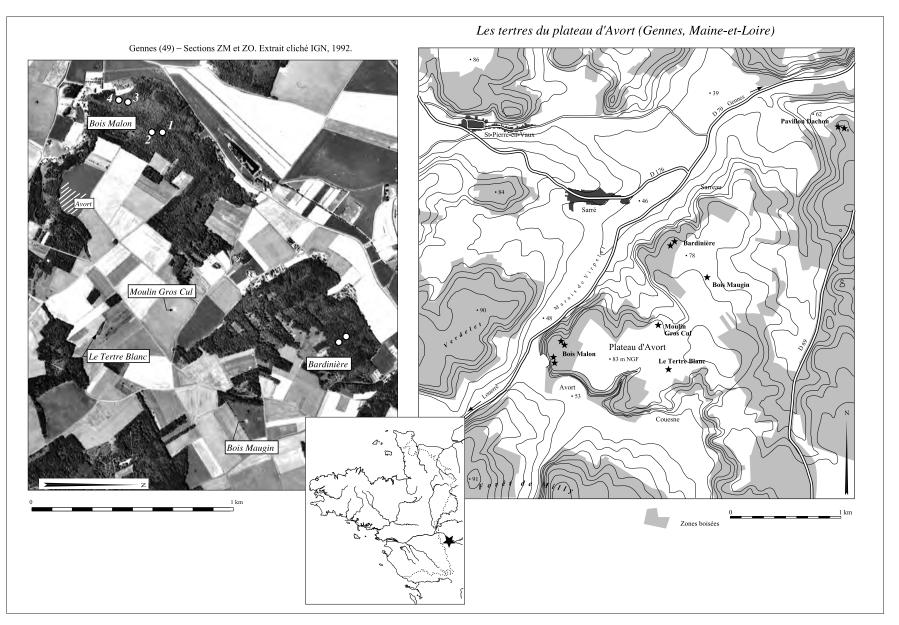


Fig. 73 : Distribution des tertres du plateau d'Avort à Gennes.

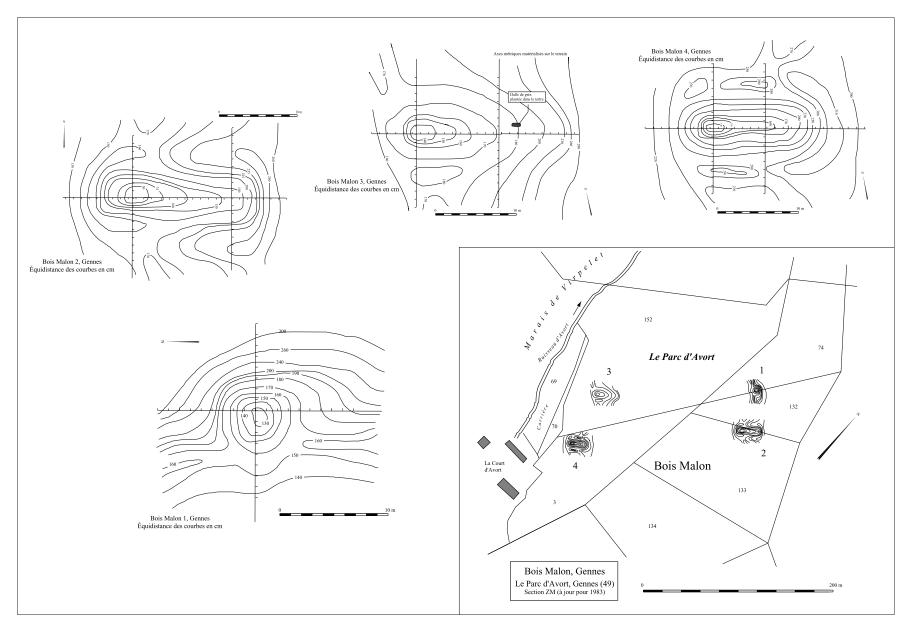


Fig. 74 : Topographie des tertres d'Avort à Gennes.

# IV. LES PROSPECTIONS PÉDESTRES

**A. BOIS MALON OU PARC D'AVORT** (nous préférons la première dénomination, inscrite sur la carte IGN, pour ne pas établir de confusion avec le dolmen de la Cour d'Avort et l'habitat néolithique d'Avort à Louerre)

Le premier travail fut de parcourir systématiquement le Bois Malon, ou tout au moins de manière aussi systématique que le sous-bois pouvait nous le permettre ; en effet, plusieurs secteurs restent tout à fait impénétrables si l'on ne recourt pas à des cheminements frayés, bien longs à aménager à la machette ou à la faucille. Ce constat vaut malheureusement pour la majorité des massifs forestiers privés de Gennes-Coutures-Chênehutte, mal entretenus depuis trente à quarante ans, et qui ne servent plus à l'abroutissement par le bétail. Cela dit, aux deux tertres que nous avions identifiés en 1995 en compagnie de M. Gruet et R. Chaumont se sont ajoutés deux autres monuments aux caractéristiques semblables ; les quatre monuments ont été dénommés Bois Malon 1 à 4 (fig. 74) et un nivellement topographique a permis de dégager leur allure générale, allongée pour trois d'entre eux, circulaire pour le quatrième (Bois Malon 1). Sur le terrain, et plus encore sur le relevé des courbes de niveau, des dépressions latérales correspondent, comme il est probable, à des fossés de limitation ou à des fossés-carrières.

### B. LA BARDINIÈRE

En suivant le modèle d'implantation de cette première nécropole, une autre prospection en sous-bois fut menée dans le massif voisin de la Bardinière, exposé de façon identique et implanté lui aussi en bordure d'anciens marais (de Sarré) que parcourt le ruisseau d'Avort. Des cheminements éprouvants nous laissèrent bredouilles sur une surface parcourue estimée à 40 % de la superficie totale des bois potentiellement favorables. Nous verrons plus loin comment nous sommes passés à côté de deux "monuments" presque indécelables sur le terrain.

#### C. PAVILLON DACHON

Toujours en "rive droite" du ruisseau d'Avort, un passage dans les bois du Pavillon Dachon et du Bois Guérineau nous a permis de retrouver les ensembles de pierres levées signalés par M. Gruet et C. Le Goffic, mais les deux tertres circulaires de la parcelle Dachon semblent avoir bien souffert depuis leur identification, voici déjà près de cinquante ans... Sans signe apparent de fouilles clandestines, la seule tentative d'explication que nous proposons pour rendre compte de cet amaigrissement du volume suppose la coupe des arbres et le débardage qui se font désormais avec des moyens mécaniques peu soucieux des environnements traversés ; sur ces terrains sableux, jamais cultivés, le moindre passage d'un engin lourd compacte sans effort tout relief archéologique...

#### D. LE VERDELET

Le relief de Verdelet faisant face au Bois Malon est disposé selon un schéma topographique proche de ce dernier ; nous pensions pouvoir y prospecter avec quelque chance de succès. En passant entre les salves des chasseurs, et malgré des conditions climatiques très favorables pour cheminer en forêt sans effort, rien n'a pu sortir de nos investigations qui n'ont affecté que 20 % de la surface "utile" du plateau de Verdelet.

#### E. MILLY

La forêt domaniale de Milly est située sur la commune de Louerre, mais sa grande proximité de la zone d'étude nous a incités à tenter une première inspection des secteurs en bordure de plateau. L'avantage de ce type de massif géré par l'ONF est qu'une prospection à pied peut se dérouler de manière très efficace, rapidement, sachant que les prospecteurs sont en visibilité réciproque permanente. Cela dit, l'ouverture de la chasse a considérablement entravé notre mission...

#### F. PLATEAU D'AVORT

Ici, c'est au hasard de conversations menées avec différents exploitants des parcelles du plateau que l'existence probable de deux tertres supplémentaires nous fut révélée. Le premier, situé avec une médiocre précision de 50 à 100 m, devait se trouver vers le Bois Maugin ; l'autre, le Moulin Gros Cul, mieux inscrit dans les mémoires, fut de la même manière

arasé au moment du remembrement partiel de 1965. Nous verrons, en fait, qu'un troisième monument s'inscrit aujourd'hui encore dans le même espace géographique.

# V. LE TRAITEMENT PHOTOGRAPHIQUE

Il nous a semblé opportun de traiter les vues verticales de l'IGN au moyen de logiciels adaptés au travail sur l'image analogique et numérique. Pour cela, les clichés des missions de 1992 et de 1989 ont été scannés, puis travaillés sur *Image-In* pour PC et *Photoshop* pour Macintosh.

Le résultat fut immédiat pour la localisation des deux tertres arasés de Bois Maugin et Moulin Gros Cul (fig. 73), dont les taches blanchâtres encore visibles en vue aérienne doivent très probablement correspondre à la masse des sédiments rapportés, en provenance soit de la vallée et il pourrait s'agir de la craie micacée du Turonien, soit des bordures du plateau ou des fonds de talwegs et dans ce cas il serait question de sables du Sénonien comme ceux entrant dans la composition des tertres de Bois Malon.

La vision agrandie des clichés photographiques permit également de repérer une surface en taillis sur la photo 1992, mais nettement arasée sur celle de 1989, étrangement orientée dans le parcellaire, sur laquelle un traitement infographique spécifique révéla un certain nombre d'anomalies (anomalies latérales et centrales, dans l'axe du trapèze) qu'il est tentant d'interpréter comme répondant à la structuration même du tertre, car le retour sur le terrain vérifia bien la constitution anormale (nodules de grès, seuls éléments actuellement visibles sous les taillis) que donnait à voir l'image informatique (par le biais des deux valeurs suivantes : entourage des pixels de niveaux supérieurs à 250 et des pixels de niveaux inférieurs à 132). Le site se nomme le Tertre Blanc (fig. 75) ; dans la région, les éminences naturelles prennent en général le toponyme de Butte (Butte à l'Évêque, Butte aux Pendus, etc.) ; il serait intéressant de savoir si d'autres lieux-dits "tertre" subsistent dans cette partie du Maine-et-Loire, et s'ils peuvent éventuellement correspondre à des reliefs artificiels, bien que nous sachions que le mot "tertre" s'affiche volontiers dans d'autres régions pour désigner aussi des sommets topographiques naturels.

Une seconde anomalie significative concerne les bois de la Bardinière où deux éminences juxtaposées transparaissent dans la hauteur des arbres et dans la pousse différentielle d'essences distinctes du couvert environnant.

Enfin, un troisième indice fourni par la lecture infographique nous a portés vers la forêt domaniale de Milly, et précisément au lieu-dit les Marrons, où une masse allongée fait irrésistiblement penser à un tumulus, de surcroît orienté est-ouest et présentant une dissymétrie trapézoïdale caractéristique.

### VI. RETOUR AU TERRAIN

Il nous a été impossible d'identifier au sol, dans les parcelles pressenties de Bois Maugin et de Moulin Gros Cul, la nature pédologique approximative des taches claires repérées en vue aérienne. En fait, ces taches correspondent, d'une part, à un net déficit en "poupées" de grès par ailleurs nombreuses à la surface des champs, d'autre part, à un très léger relief ; heureusement décelables par un œil exercé, ces taches semblent confirmer l'existence des anciennes "levées de terre" à nous signalées par les exploitants agricoles et qui furent arasées par les opérations de remembrement.

À la Bardinière, une progression difficile en sous-bois permit de retrouver les anomalies restituées par le document IGN : il s'agit bien de deux buttes de sable, mais dont l'ampleur actuelle (2 m) est exagérée par une exploitation de leur masse à partir du sommet, en sorte que des rejets en "cratère" ont augmenté le volume initial. La date de ces excavations est impossible à avancer avec quelque vraisemblance ; le type même des matériaux extraits ne laisse pas d'intriguer – sables possibles avec rejets des éléments gréseux éventuels – mais pourquoi ici précisément ? Enfin la datation de ces élévations artificielles est tout aussi conjecturale ; leur dessin initial, très perturbé, devait être circulaire, mais ne désigne pas alors obligatoirement la période néolithique, et l'absence d'association avec d'autres monuments plus probants empêche de conclure.

# Les tertres du plateau d'Avort en Maine-et-Loire

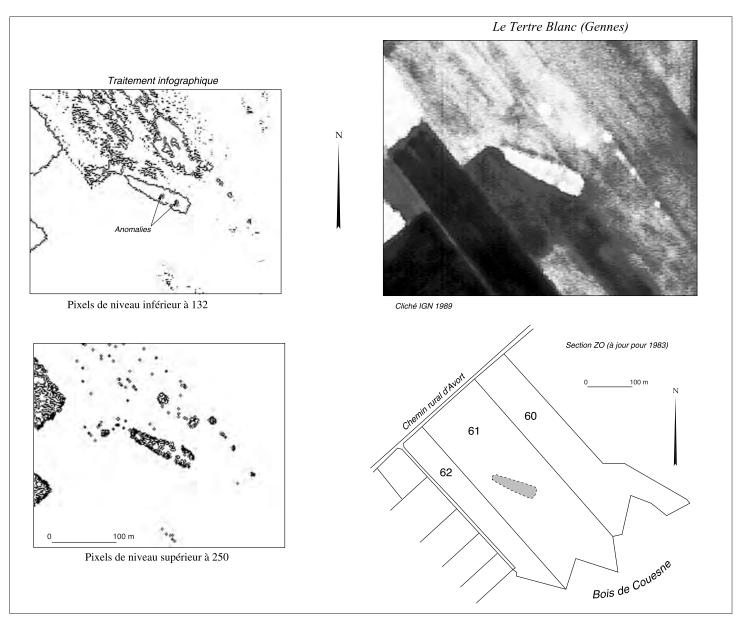


Fig. 75 : Traitement infographique de l'image aérienne : le Tertre Blanc à Gennes.

Le Tertre Blanc, quant à lui, se présente à l'heure actuelle sous l'aspect d'un taillis allongé, vieux de quelques années, orienté très certainement suivant les dimensions du tertre initial, à la base duquel se distingue un amoncellement de sables et de nodules gréseux de faible diamètre (15 cm en moyenne, quelques gros blocs de 50 à 70 cm) qui, même après l'arasement consécutif au remembrement, empêchèrent de cultiver la surface en question, incluse dès lors dans une parcelle cadastrale plus large souvent ensemencée de céréales.

En forêt de Milly, sur la commune de Louerre, le repérage de la grande anomalie de Marrons fut abandonné après que la progression en milieu hostile à tout point de vue ait réussi à nous décourager... Il n'empêche qu'à plus ou moins long terme la coupe des bois et le débardage qui en résultera – dont les dégâts occasionnés par la mécanisation aux structures archéologiques fugaces comme aux structures monumentales ne sont plus à rappeler (Gouezin 1994b) – devront être accompagnés d'une surveillance adaptée et vigilante qui ne peut se fonder que sur une collaboration avec l'Office national des forêts, institution déjà bien informée des contraintes archéologiques en milieu forestier.

Le parcours des différentes parcelles labourées fut enfin l'occasion, sur toute l'étendue du plateau d'Avort accessible à la prospection, de recueillir quelques vestiges d'une industrie lithique néolithique ; notons en particulier, juste à l'aplomb du village d'Avort (mais sur la commune de Louerre), un site d'habitat probablement daté du Néolithique moyen I comme le suggère la récolte de trois tranchets au sein de vestiges d'un débitage sur éclats.

# VII. SYNTHÈSE

Cette nouvelle prospection thématique sur un des secteurs ligériens les plus boisés de l'Anjou a bien fait apparaître des structures monumentales, conservées ou arasées, que plusieurs critères nous autorisent à réunir aux différents ensembles inventoriés dans l'Ouest de la France (Pays de Retz, presqu'île Guérandaise, Landes de Lanvaux, baie de Quiberon, etc.): formes

allongées, dissymétrie des élévations, indice de trapézoïdalité, fossés latéraux, orientation *grosso modo* est-ouest, constitution sédimentaire "fluide". Bien entendu, en l'absence de fouilles de contrôle, rien ne nous autorise à les dater toutes du Néolithique, ni même à assurer de manière péremptoire leur statut de monument funéraire. On avancera seulement ces critères de convergence qui nous poussent aux rapprochements évoqués.

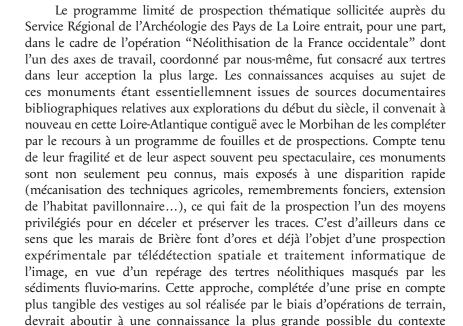
La nécropole de Bois Malon est de loin la mieux conservée avec des élévations sableuses comprises entre 50 et 150 cm, autrement dit quelques valeurs extrêmes reconnues en Morbihan pour les tertres bas. La persistance des dépressions périphériques signalant les anciens fossés de limitation ou fossés-carrières nous rapproche aussi des tumulus et cairns repérés plus au sud, comme par exemple en forêt de Benon (Charente-Maritime), qui recouvrent ou non des tombes à couloir. La constitution des tertres de Bois Malon appelle d'autres commentaires : certes, leur conservation en milieu forestier a permis un excellent maintien de leur masse entière, mais on ajoutera que la carapace de pierres calcaires, qui enveloppe les sables du tertre proprement dit, a beaucoup fait pour leur éviter un étalement inévitable. Ce détail de construction, visible au hasard des terriers et sur une zone érodée par les passages de chasseurs à la surface de Bois Malon 3, rappelle de façon irrésistible la nature des tertres de La Butte des Pierres en marais de Brière (Loire-Atlantique) : là, de petits monuments funéraires néolithiques mal datés (NMI ou NMII) sont formés - sur des pointements métamorphiques, ou "îles" - de sables d'arène granitique recouverts de blocs calcaires, gros comme le poing, en provenance d'une anomalie géologique connue de quelques spécialistes à quelques kilomètres dans le marais ; de là vient que les ossements y furent découverts en relatif bon état.

Les autres tertres du plateau d'Avort – arasés voici déjà une trentaine d'années – ont pu être replacés précisément dans le maillage cadastral ; on ne peut guère faire davantage pour eux. Ceux du Bois Malon sont pour le moment à l'abri ; la réouverture de la carrière de calcaire, pas du tout exclue à moyen terme si l'on en croit les commentaires des exploitants, est la vraie seule menace pour le site dans son entier. Quant à la coupe et au débardage du bois, donnons-nous rendez-vous dans plus de trente ans pour une surveillance des travaux, si l'on se fie à l'âge actuel des chênes...



# LES TERTRES EN PRESQU'ÎLE GUÉRANDAISE

Christine BOUJOT



archéologique des marais et qui, élargie à toute la presqu'île Guérandaise,

s'avère absolument nécessaire à la pertinence de ce projet d'étude.

Le marais de Grande Brière et la presqu'île Guérandaise regroupent, d'ailleurs, l'essentiel des informations sur l'occupation de l'embouchure de la Loire au Néolithique. S'agissant des tumulus <sup>(1)</sup>, leur morphologie, leur distribution spatiale, la constitution de certains d'entre eux (limons clairs hydromorphes) sont autant de points communs à la plupart des monuments morbihannais. La rive gauche de l'estuaire, elle aussi occupée par des sites du Mésolithique final, révèlera sans doute dans l'avenir d'autres tertres venant s'ajouter à ceux récemment découverts à Saint-Brévin et Tharon-Plage (Loire-Atlantique). Pour toutes ces raisons, l'ensemble de cette région s'avère donc un terrain privilégié nous permettant d'étendre et d'approfondir la connaissance de ces monuments situés hors du territoire du Morbihan, afin de vérifier les correspondances structurales et chronologiques qui pourraient apparaître au vu des architectures fermement attestées en d'autres contextes géographiques.

Cette opération de prospection avait pour objectif de mener un travail de documentation et de traitement de l'information archéologique. Dans

<sup>(1)</sup> Dans le cadre de ces prospections, lorsque les informations concernant le contenu des buttes artificielles repérées font défaut, nous avons alors préféré recourir au terme plus général de tumulus, mélange de terre et de pierre.

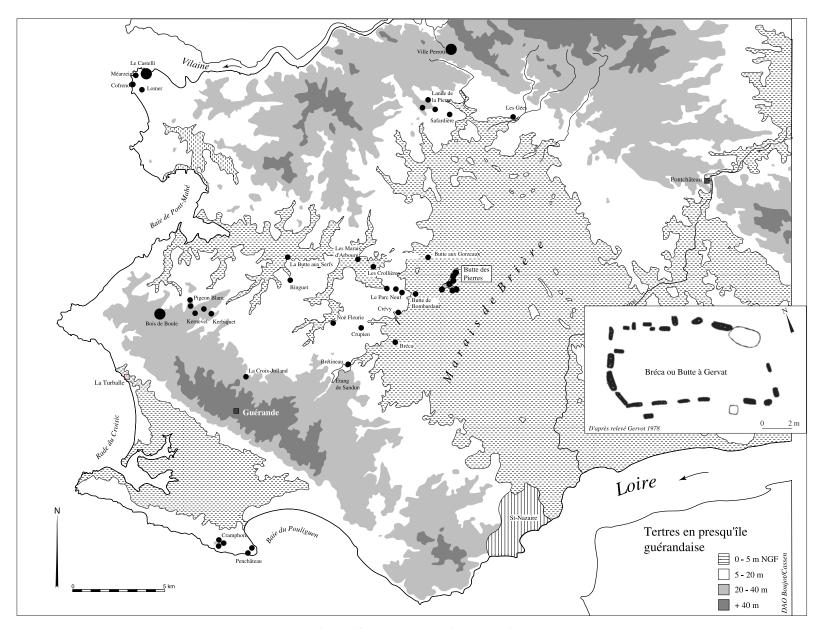


Fig. 76: Distribution des tertres et tumulus entre Vilaine et Loire.

cette perspective, l'inventaire dressé par L. Pirault sur les mégalithes et les sites préhistoriques du secteur qui nous intéresse constitue une base documentaire de premier ordre, qu'il convient de prolonger par une prospection raisonnée sur le thème proposé afin d'en actualiser les informations en termes scientifiques et conservatoires.

Il s'agissait ainsi, dans un premier temps, de procéder à une nouvelle lecture des documents et de les organiser en tenant compte à la fois des acquis antérieurs et des nouvelles données actuellement disponibles. Ce travail s'articulera ensuite avec l'indispensable vérification *in situ*. Le traitement de l'information permettra, alors, de coordonner efficacement l'enregistrement des connaissances et leur utilisation scientifique.

### I. LES MOYENS

Les conditions de réalisation de cette prospection, d'abord estimées à un travail de trois mois minimum, ont été réduites à une opération de deux mois sous contrat AFAN assorti d'une enveloppe de fonctionnement s'élevant à 9 500 F (- 20 % retenus par l'AFAN) ; ceci devait permettre :

- de procéder à un nouvel examen des archives (bibliographies, photographies), des collections privées et publiques des musées, et d'orienter au mieux les excursions de terrain ;
- de vérifier ensuite les indices sur le terrain : authentifier, éventuellement, d'anciennes découvertes comme pouvant correspondre ou indiquer la présence de tertres ; localiser et enregistrer de nouveaux sites (relevés photographiques, topographiques), les cartographier dans le but de pouvoir, peut-être, en dégager des modèles d'implantation et d'occupation du territoire suceptibles, à terme, de nous en faire découvrir de nouveaux ;
- de concevoir et réaliser une mise en forme des informations recueillies (rédaction, saisie et enrichissement de texte, saisie de graphiques et enrichissement de ces derniers).

# II. LA MÉTHODE

## A. LA PRESQU'ÎLE GUÉRANDAISE

La carte thématique jointe (fig. 77), dressée à partir des données déjà connues, confirme non seulement la richesse exceptionnelle de la presqu'île Guérandaise en monuments néolithiques, mais dévoile aussi l'heureuse distribution de ces derniers prolongeant la traînée dessinée par les tertres du Morbihan. Une telle correspondance géographique illustre et corrobore parfaitement les analogies jusqu'alors simplement supposées entre les modes d'occupation de ces deux régions au Néolithique, la dépression de Brière devant très probablement présenter pour les premières populations un environnement semblable à celui qui les attira aussi autour du golfe du Morbihan (L'Helgouac'h 1980). Par ailleurs, plusieurs découvertes de mobilier soulignent également ces affinités sur le plan de la culture matérielle : c'est le cas de la très belle hache en fibrolithe veinée de noir et de brun rougeâtre sur fond blanc, trouvée aux environs de la grande allée couverte de l'île de la Motte près de Kerlo (Saint-Lyphard), pour laquelle on ne connaît d'autres équivalents que les lames polies du tumulus du Mané er Hroëck (Vieau 1978). Enfin, des rapports sur des fouilles ou sondages de tumulus, comme celui de Méarzein à Pénestin (Quilgars 1899) ou encore de La Butte aux Gorzeaux dans le marais de Brière (Bellancourt 1964), ajoutent à ces diverses analogies des descriptions de structures composées de dalles couchées (Butte aux Gorzeaux) ou couvertes en pseudo-encorbellement et ennoyées dans une couche de vase (Méarzein), qui évoquent les observations notées à propos des tertres bas du Morbihan. L'ensemble de ces différents traits communs aux deux régions renforce l'intérêt de mener de nouvelles explorations dans cette zone d'estuaire qui se prête, peut-être plus qu'ailleurs, à une exploitation des constantes topographiques et structurales qu'il est actuellement possible de tirer de l'observation des monuments morbihannais, et notamment de la fouille du tertre de Lannec er Gadouer à Erdeven, pour guider notre recherche.

La presqu'île Guérandaise ne comprend pas moins de quinze communes : Guérande, Herbignac, Saint-Lyphard, Missillac, Assérac, Mesquer, Piriac-sur-Mer, La Turballe, Le Croisic, Batz-sur-Mer, Le Pouliguen, La Baule-Escoublac, Pornichet, Saint-Molf et Saint-André-des-Eaux. Devant la superficie de ce vaste territoire et compte tenu du temps imparti pour cette

opération, il nous fallait impérativement restreindre notre champ d'action. Pour cela, nous avons tout d'abord entrepris un réexamen de l'ensemble de la documentation à la lumière des nouveaux acquis relatifs au domaine des tertres.

## B. LES DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES

Nous appuyant sur les structures et les ensembles mobiliers identifiés par les fouilles récentes, et notamment par celles du monument de Lannec er Gadouer à Erdeven, cette étape de prospection dans la documentation écrite nous a conduit à relever un certain nombre d'indices et de pistes susceptibles de mener à la découverte de nouveaux tertres. Ont particulièrement retenu notre attention les mentions :

- de dépôts de haches polies, dépôts le plus souvent trouvés en contexte funéraire et qui peuvent alors trahir le possible emplacement de monuments ; pour peu que le caveau ait été construit en bois, il n'en reste alors aucune trace sinon celle d'une éventuelle fosse ou d'un ensemble tel que celui qui a été trouvé dans la Pièce de la Bèze, au clos de Grévy par exemple, et qui comprenait : "un dépôt de cinq haches de pierre disposées deux à deux surtout de chant, sur le côté. Elles étaient enfouies sous un lit de cailloux" (Lisle du Dreneuc 1882) ; dans ce cas, la description détaillée qui précise la position des haches apparaît d'autant plus importante que cette singulière position de déséquilibre est un trait particulièrement marquant, qui caractérise l'équipement mobilier découvert dans les tombes du tumulus Saint-Michel en Carnac et le caveau de Lannec er Gadouer ;
- de dalles couchées et de sépultures sous roches signalées surtout autour de Guérande qui, en regard des découvertes récentes sur la structure du caveau de Lannec er Gadouer et de plusieurs tombeaux morbihannais, constituent des indices possibles de l'existence de monuments autrefois plus complets ; "Il existe encore un certain nombre de pierres isolées, qui ne peuvent entrer ni dans la catégorie des dolmens détruits ni dans celle des menhirs. Ce sont des blocs de pierre ordinairement plats ; les fouilles ont démontré que ces pierres constituaient des monuments complets, qui recouvraient des sépultures. Dans la région de Guérande, ils étaient fort nombreux. Il en existe encore trois à la Grée de Sandun et un certain nombre autour du monument

de Brétineau, et d'autres ont été détruits tout récemment à Crémeur, à la Pradonnais et dans la commune de Saint-Lyphard" (Quilgars 1911);

- de tertres ou autres levées de terre, dans la mesure où leur regroupement général en nécropoles encourage la poursuite des recherches autour de ceux déjà répertoriés ;
- d'alignements de pierres dressées qui, dans les exemples morbihannais, sont souvent associés à divers autres types d'installations, notamment des tertres funéraires ; leurs environs, ainsi que ceux d'autres réalisations mégalithiques (tombes à couloir...) sont autant de lieux susceptibles de révéler, encore aujourd'hui, des vestiges cachés.

Cette étape de recherche parmi divers inventaires, notes, fiches, notices de sites..., nous a donc fourni à profusion indices et repères. Elle nous a permis de circonscrire notre intervention sur le terrain aux communes de Herbignac, Saint-Lyphard et de Guérande.

#### C. LA PROSPECTION AU SOL

Après cette enquête bibliographique complétée d'une consultation de photographies aériennes, nous avons entrepris de confronter les informations collectées à la réalité de la prospection au sol. Parallèlement à l'application de méthodologies et techniques de traitements d'images et télédétection sur le marais de Brière, le recours à la prospection au sol nous a paru une forme d'investigation complémentaire particulièrement utile.

Nous l'avons conduite en nous basant autant que possible sur la forme des structures, leurs techniques de construction, l'environnement archéologique mobilier ou immobilier.

## 1. La commune d'Herbignac

Nous tenons à souligner ici l'excellent esprit coopératif manifesté par la municipalité et les services communaux d'Herbignac ; les uns et les autres ont toujours su nous réserver les meilleures conditions d'accueil, facilitant ainsi le déroulement de notre enquête. Nous les en remercions vivement.

En effet, un important dossier sur les vestiges mégalithiques recensés sur le territoire de cette commune, par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et par les services techniques de la Mairie, nous a été remis par M. Caillé. Ce document, dans lequel chaque site est photographié et positionné sur le cadastre, nous a été d'une aide précieuse pour guider sur le terrain notre démarche hésitante.

Munis de toutes ces informations, nous sommes donc retournés sur les pas de nos prédécesseurs pour arpenter à nouveau le terrain à la recherche de la moindre trace d'implantation de tertres, en commençant par le site d'Arbourg.

#### a. Arbourg

Le site d'Arbourg est réputé avoir comporté jadis d'importants alignements de pierres dressées décrits par Pitre de Lisle du Dreneuc (1882) comme semblables à ceux de Carnac. Il comprend également les restes d'un dolmen détruit en 1910, vestiges laissant présager, à l'image des modèles d'implantation constatés sur les sites du Morbihan associant plusieurs types d'installations (Carnac, Erdeven...), que des tertres devaient probablement y être implantés. La présence de l'un d'entre eux en bordure du marais d'Arbourg est d'ailleurs signalée dans le dossier remis par les services techniques de la commune. Nous rendant sur les lieux, nous n'y avons rien trouvé d'autre que les affleurements rocheux indiqués, sur la surface desquels nous avons d'ailleurs dégagé plusieurs cupules inédites. En revanche, dans la parcelle voisine, une élévation de terres différentes du sédiment environnant, mise en relief par la hauteur des plants de maïs, correspond vraisemblablement aux restes d'un monument qui n'avait pas jusqu'alors été décelé.

La prospection de l'ensemble des autres secteurs archéologiquement sensibles autour du site d'Arbourg n'a rien donné d'autre que le constat de la présence de nombreux blocs, en place ou non, sans organisation directement visible, vestiges d'un ensemble mégalithique actuellement complètement démantelé, mais qui pourtant filait sur plusieurs centaines de mètres en plusieurs lignes parallèles au début du XIX° siècle.

Un beau fragment de meule gisant au pied d'un bloc de granite fut toutefois trouvé au cours de cette excursion qui, à la faveur d'un détour par La Butte de Tréhélec, nous a permis de découvrir que ce sommet topographique est couronné d'un affleurement rocheux marqué de cupules. Signalons à cette occasion, que la cupule remarquée sur le bloc inventorié sous le n° 18 du dossier remis par la commune est en réalité un stigmate laissé par le passage d'un carrier moderne.

#### b. Kerangélique

La poursuite de nos investigations aux alentours des sites d'alignements nous a conduit sur celui de Kerangélique. La vérification au sol des traces de fosses visibles sur les photographies aériennes s'est révélée décevante et le constat de la présence de nombreux blocs entassés le long des chemins d'exploitation, problématique. Toutefois, au lieu-dit "La Petite Safardière", une tache de sédiment blanc répandue sur la terre brune d'un champ labouré a attiré notre attention en raison des données récemment acquises sur la composition sédimentaire des tertres confirmant la présence fréquente de limons hydromorphes dans leur construction. Aussi, cet épandage de terre blanche est apparu, à nos yeux, comme révélateur de la présence d'une structure probablement arasée et qu'il nous paraît pertinent de signaler dans le cadre de ces prospections, sachant que la calotte des tertres ne protégeait pas seulement des tombes édifiées en surface, mais également des structures enterrées, sans compter les paléosols.

#### c. Kerobert

Des traces de fosses alignées, bien visibles sur photos aériennes, nous ont amenés sur le domaine de Kerobert. Sur les lieux, difficilement accessibles en droit car s'agissant d'un domaine privé, le repérage d'indices superficiels militant en faveur de l'existence d'un monument s'est avéré d'autant plus ardu que la densité du couvert végétal, en cette période de l'année, ne s'y prêtait absolument pas. Une exploration plus étendue du secteur devait toutefois nous réserver la découverte, au nord du hameau de la Ville Perrotin, d'une nécropole d'au moins six monuments. Situé en bordure de la route nationale 165 conduisant de La Roche-Bernard à Nantes, il est à craindre que cet ensemble ne souffre à l'avenir de possibles aménagements routiers liés à l'installation toute récente d'un rond-point à proximité. L'un des monuments, très nettement allongé, de forme trapézoïdale et orienté est-ouest, évoque les édifices du début du Néolithique moyen.

Non loin de là, aux abords occidentaux du domaine de Kerobert, au lieu-dit "Le Durny", inspectant les rives d'un petit ruisseau à la recherche de structures éventuellement situées dans le prolongement des séries de fosses visibles sur photographies aériennes, nous avons repéré deux belles buttes en retrait de la voie communale reliant les villages de Corobert et de la Ville Perrotin. Nous émettons toutefois une petite réserve quant à leur ancienneté <sup>(2)</sup> et ne pouvons par conséquent nous prononcer sur leur authenticité : si un nouvel examen des clichés aériens nous a permis de retrouver sans difficulté la nécropole de la Ville Perrotin, il n'en est pas de même pour ces structures du Durny.

Encouragés, cependant, dans l'exploration de cette nouvelle piste, nous avons poursuivi nos recherches en direction de Corobert pour nous arrêter devant une élévation de terre et grosses pierres, couverte d'un épais taillis en cours de débroussaillage. La présence de nombreux affleurements en cet endroit ne nous permet pas d'affirmer avec certitude le caractère anthropique de ce relief, toutefois nous attirons l'attention sur le toponyme de "Roches Creuses" attribué à ce lieu où nous avons ramassé un percuteur sur galet et des éclats de débitage en silex.

L'ensemble des nouvelles données ainsi collectées s'enrichit, en outre, des informations de L. Pirault signalant la présence sur la Lande de la Pierre de structures diverses pouvant s'apparenter à de possibles tertres. Nous rendant sur le terrain, nous confirmons ce diagnostic (lui préférant toutefois le terme de tumulus) d'autant que la découverte par notre propre prospection d'un monument supplémentaire plaide en faveur de la présence d'une nécropole.

Compte tenu de la richesse de ce secteur nord de la commune d'Herbignac, nous sommes allés contrôler un lieu nommé "le Tertre", indiqué sur la carte IGN au 1/25 000 de Saint-Nazaire (carte IGN Top 25 : 1022 ET) au nord du hameau de Brézanve, le long de la route départementale n° 774, entre Herbignac et La Roche-Bernard. En dehors de plusieurs blocs dressés et agencés en petits dolmens dans les jardins des lotissements, nous n'avons rien trouvé. Renseignements pris auprès des habitants, nous avons appris que la plupart de ces blocs provenaient d'un champ situé derrière une exploitation d'élevage où nous n'avons vu qu'une seule pierre dressée en bordure de parcelle.

Enfin, la vérification sur le terrain d'une anomalie repérée sur vue aérienne au lieu-dit le "Mintré" à Hoscas, en bordure du marais de Brière, n'a rien donné.

#### 2. La commune de Missillac

#### a. Angle Bertho

Afin de compléter la prospection de cette zone géographique, suivant les indications de M. Caillé (services techniques de la mairie d'Herbignac), nous avons dû nous aventurer sur le territoire de la commune voisine de Missillac pour y découvrir, au lieu-dit les "Gées" près de l'Angle Bertho, une butte imposante au sommet de laquelle affleurent plusieurs blocs.

Malgré la présence d'affleurements à proximité et les dires du propriétaire qui nous affirme n'avoir jamais remarqué le moindre mobilier, ce relief important, régulièrement ovalaire, orienté est-ouest selon une règle fréquemment observée pour les architectures mégalithiques, nous semble d'autant moins naturel que nous y avons récolté un tesson de céramique atypique mais non tourné, ainsi qu'un fragment de percuteur en quartz.

# 3. La commune de Saint-Joachim

#### a. La Butte de Bombardant

Conformément à notre démarche consistant à revisiter, entre autres, les sites d'alignements, nous nous sommes rendus sur le gisement de la Pierre Fendue au Clos d'Orange. Cette expédition sur les franges occidentales du marais de la Grande Brière nous a conduits au lieu-dit "La Butte", sommet topographique couvert d'un taillis inextricable. À la faveur de quelques trouées dans la végétation, nous avons pu apercevoir le galbe d'un tumulus érodé, en un point, par le passage d'un sentier pédestre mettant à nu une formation d'argile blanche rappelant celle rencontrée dans

<sup>(2)</sup> Les travaux de remembrement ont pris pour fâcheuse habitude de surcharger de leurs déchets les buttes artificielles préexistantes, camouflant ainsi de réelles structures archéologiques...

la composition des tertres funéraires. De plus, le tracé de cette sente est borné, non loin, de quelques blocs de pierre dont un criblé de cupules sur l'une de ses faces.

Une nouvelle consultation des documents bibliographiques (Lisle du Dreneuc 1882 ; Quilgars 1911 ; L'Helgouac'h 1986) devait nous apprendre, en fait, que ce site correspond probablement au gisement déjà connu sous la dénomination de "Butte de Bombardant", partiellement fouillé sans relation connue par W.-C. Lukis au siècle dernier. Toutefois, non encore inventorié au SRA des Pays de Loire, nous l'ajoutons à la liste de sites ne serait-ce que pour le complément d'information que constitue la présence d'argile blanche.

#### 4. La commune de Saint-Lyphard

#### a. Le Parc Neuf

Approfondissant nos investigations autour du site précédent, notre attention a été attirée par plusieurs monticules de terres incultes envahies de ronces et broussailles. Leur forme allongée, leurs dimensions, leur orientation est-ouest, sont autant de caractères conformes à ceux des tumulus néolithiques. Leur disposition les uns à la suite des autres dans le prolongement des gisements de la "Butte de Bombardant" et de la "Pierre Fendue" semble ainsi relier le marais de la Grande Brière à celui d'Arbourg.

#### b. Bel Air

Parmi les pistes retenues pour guider notre recherche, les indications de découvertes de dépôts de haches nous ont semblé particulièrement prometteuses, notamment celle qui désigne l'ensemble mobilier du Clos de Grévy. À défaut d'éléments de localisation plus précis que ce toponyme inexistant sur la carte IGN, nous avons dirigé nos pas autour du château de Kervy et de la ferme de Crévy non loin de laquelle se situe une tombe mégalithique, et où se trouve mentionnée l'existence d'un tertre non retrouvé dans les marais (Lisle du Dreneuc 1882). Nos investigations sur le terrain n'ont remporté aucun succès, mais, accueillis par M. et Mme Le Coq, propriétaires du domaine de Kervy qui jouxte également les ensembles architecturaux de la Pierre Fendue, du Clos d'Orange, de la Butte de Bombardant et du Parc Neuf, nous avons pu voir une petite collection de

trois haches polies en diorite provenant de travaux récents effectués à la ferme toute proche de Bel Air. Un entretien avec Mme Bertrand, résidant dans cette ferme, a démenti cette dernière information tout en nous apportant confirmation de la richesse du secteur, puisqu'elle nous a confié, sans autre précision, que la très belle hache disposée sur sa cheminée avait été ramassée autrefois par son père dans les terres environnantes.

Suivant le fil de ces diverses trouvailles de lames de haches, nous nous sommes dirigés vers les sites du Pont d'Os et de Kerlo, connus pour avoir livré un abondant mobilier de ce type. À l'intersection du chemin provenant de Bel Air avec la route départementale n° 47, deux reliefs suspects sont dissimulés dans des taillis inaccessibles en cette période de l'année, reliefs qui mériteraient d'être contrôlés ultérieurement. Arrivés dans le secteur de Kerlo, remontant un bras de marais de Brière riche en diverses traces d'occupation (vestiges mégalithiques, stations), nous avons repéré, aux abords du hameau de Kermouraud, une légère levée de terre orientée est-ouest conformément aux ouvrages funéraires monumentaux néolithiques.

Enfin, nos prospections de la commune de Saint-Lyphard se sont achevées par une expédition aux alentours des sites réputés de Kerbourg, du Rocher du Rohain, du Crugo, du Crupien, etc., sans découverte nouvelle.

#### 5. La commune de Guérande

D'autres excursions pédestres, menées le long du bras de marais entre Bréca et Sandun et le long des petites vallées qui prolongent, au sud, l'étang de Sandun, n'ont pas été fructueuses en indices nouveaux.

## a. Brétineau (fig. 77)

Intrigués par la mention de l'existence de monuments constitués de pierres à plat protégeant des sépultures et localisés en abondance dans la région de Guérande, nous nous sommes rendus sur ceux qui étaient indiqués autour du célèbre monument de Brétineau. Plusieurs dalles portant les stigmates de feux récents sont, en effet, couchées dans une parcelle au nord-est du monument. L'une d'elles, en granite particulier à grain fin, est gravée de cupules inédites. À quelques mètres seulement, dissimulés dans la

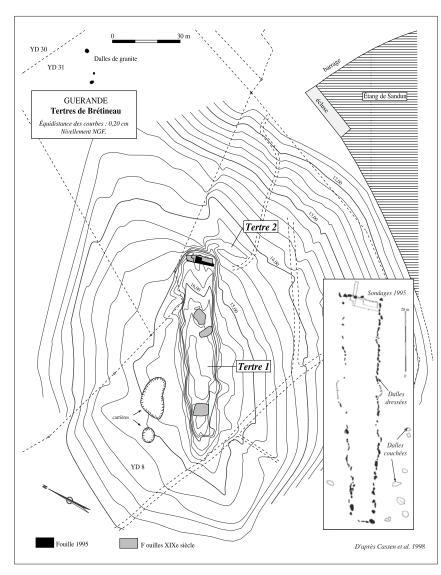


Fig. 77 : Topographie du tertre de Brétineau à Guérande.

végétation d'une petite haie, plusieurs blocs bien fichés en terre laissent supposer l'existence d'un complexe monumental plus étendu.

#### b. La Croix-Jolland

À Crémeur, où fut également signalée la présence de sépultures sous dalles, nous avons pu constater que le secteur est effectivement hérissé de nombreux pointements rocheux. En empruntant le chemin d'exploitation conduisant de la Croix-Jolland vers Kervabon, on aperçoit, là encore, un sommet topographique couronné d'importants affleurements. Une prospection aux alentours n'a rien livré d'autre que deux petits tessons de céramique non tournée, mais une enquête auprès de M. André, habitant de la Croix-Jolland, a été plus fructueuse et nous a révélé l'existence d'une belle collection privée en outillage lithique et, notamment, en haches polies. Nous n'avons pas réussi à obtenir de précisions quant à la provenance précise de ces objets, sinon qu'ils ont été découverts dans un triangle s'inscrivant entre Kervabon, Kerdando et le Moulin du Diable, terrain que nous entreprîmes d'explorer méticuleusement pour découvrir, dans le jardin d'un pavillon privé, l'éminence recherchée.

L'état des lieux constaté pour l'ensemble de cette zone nous autorise à signaler que l'extension de l'habitat pavillonnaire autour de la ville de Guérande menace sérieusement son potentiel archéologique : une ancienne note bibliographique, retrouvée depuis notre intervention sur le terrain, mentionne sans autre précision l'existence d'un "tertre et de rochers" à Crémeur (E. Sioc'han de Kersabiac 1868).

#### c. Kerhué

Sur ce territoire de Guérande, une piste jalonnée de nombreuses pierres dressées (Lévera, Drienno, Bissin, Pradel, Congor, Clis...) nous a menés au lieu-dit de Kerhué, dressé à la lisière d'un domaine boisé qui recouvre une hauteur au sommet de laquelle, dans la cour du château, se trouve un chaos de gros blocs dont certains, bien implantés dans le sol, bordent une légère dépression soigneusement comblée de divers matériaux. De faux "menhirs" ont, bien sûr, été édifiés à proximité, mais ce "murger" nous semble d'autant plus suspect qu'il est implanté sur le point topographique dominant les marais salants, situation idéale pour l'implantation d'une tombe mégalithique.

## Les tertres en presqu'île Guérandaise

#### 6. La commune de Piriac

#### a. Bois de Boulle

L'extension de nos prospections vers la limite nord-est de la commune imposait de visiter à nouveau la nécropole du Bois de Boulle située sur les communes de La Turballe et de Piriac. Aux monuments déjà répertoriés nous pouvons en ajouter deux supplémentaires trouvés dans les bois, dont un monument considérable allongé sur 150 m, et un troisième qui se présente sous la forme d'un îlot de broussailles au milieu d'un champ cultivé.

#### 7. La commune de Saint-Molf

#### a. Kermichel

De retour dans la commune de Guérande avec la ferme intention de prospecter à nouveau le secteur de Crémeur, nous sommes allés inspecter un lieu-dit la "Butte" situé un peu plus au nord, en bordure de la route départementale n° 774 vers La Roche-Bernard. Sur le site, occupé par une vaste exploitation, nos efforts ont été vains et les témoignages de M. et Mme Blin guère encourageants. Ils nous ont toutefois montré une nouvelle hache polie, trouvée en exploitant un champ à Kermichel.

#### D. LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Le projet de prospection thématique proposé au départ comprenait un traitement des informations collectées sous la forme de documents aisément accessibles aussi bien par les personnels des SRA, afin de guider leurs interventions, que par les interlocuteurs ou chercheurs d'autres organismes. Mais l'important volume des indispensables recherches documentaires réalisées et la nécessité d'effectuer sur le terrain de nombreuses opérations de vérification et de contrôle ont largement entamé le crédit-temps qui nous était alloué, de telle sorte qu'il n'était plus possible alors de procéder à cette étape importante du travail. Par conséquent, nous avons été amenés à déborder largement de ce cadre contractuel afin de pouvoir la réaliser et concevoir les fiches jointes. Cette réalisation nécessitait en effet :

- une préparation manuelle des fonds de cartes et documents ;
- la scannérisation des fonds de cartes préparés manuellement, des extraits cadastraux, des fonds de cartes IGN, des photos ;

- la reprise et saisie graphique des fonds de cartes (communes, courbes de niveau, extraits cadastraux...);
- l'enrichissement de ces cartes et plans (placement des sites, des symboles, des échelles, de la typographie...);
- la conception, la maquette, la réalisation et la correction des fiches.

#### III. CONCLUSIONS

Cette opération, dotée de moyens s'élevant à deux mois de contrat (soit 338 heures de travail), a nécessité un total de 533 heures effectives. Le temps consacré à son exécution se répartit comme suit :

- rendez-vous, réunions, entretiens et démarches diverses (4 %);
- documentaires et organisation des données (10 %);
- terrain (19 %);
- préparation manuelle et informatique des cartographies (15 % );
- conception et confection des fiches (28 %);
- rédaction et réalisation du rapport (24 %).

Au terme de cette opération, les résultats obtenus sont positifs et les données collectées nous ont permis de compléter les inventaires existants et les cartes déjà réalisées (fig. 76). Ils permettent ainsi de poser les premiers jalons d'une géographie de ces types de monuments, en dehors du Morbihan, qui peut déboucher, à terme, sur des analyses micro-régionales et faire apparaître des situations diverses ou semblables entre différentes régions. S'agissant d'une prospection solitaire et compte tenu du temps imparti, plusieurs aspects inhérents à ce type d'enquête archéologique n'ont pu être abordés. Un approfondissement des investigations au sein des collections privées ou publiques, par exemple, s'avère nécessaire, et des campagnes de nivellements topographiques indispensables pour préciser l'allure générale des structures repérées et confirmer ainsi leur identification.

Les résultats positifs de ce test, appliqué sur un territoire limité, doivent encourager le développement d'un programme de prospection plus étendu que l'on espère voir reconduit dans le cadre plus large, cette fois, d'un projet collectif débouchant sur une publication et une diffusion de l'ensemble des informations recueillies.